

**BULLETIN DE L'OBSERVATOIRE
DU FRANCAIS CONTEMPORAIN
EN AFRIQUE NOIRE**

BULLETIN DE L'OBSERVATOIRE DU FRANCAIS

CONTEMPORAIN EN AFRIQUE NOIRE

N°2 1981

S O M M A I R E

- *Editorial*

A - ASPECTS SOCIOLINGUISTIQUES

1. *L'identité nationale et l'ivoirisation du français.* G.H. PARTMANN
2. *Un cas de réduction vocalique en français populaire d'Abidjan.* Y. SEMARD
3. *La langue française des "boys" à Abidjan : le thème de la cuisine.* M. BOURDONNEC
4. *Analyse contrastive du prédicat en réunionnais et en créole de l'Isle de France.* C. CORNE
5. *Approche sociolinguistique d'un problème posé par l'acquisition du français chez des étudiants africains anglophones.* K. BEDE
S. LAFAGE
6. *Pour un équilibre linguistique au Cameroun.* F. TSONGUI
7. *Premier inventaire des innovations du français parlé au Tchad : compte-rendu de lecture.* S. LAFAGE

B - PSYCHOLINGUISTIQUE

8. *Livre là, y a pas son deux !*
 9. *Essai de sondage sur la compréhension de textes français en milieu scolaire rural de Côte d'Ivoire.*

K. AIT-HAMOU

P. FURSTENBERGER
S. LAFAGE

C - LINGUISTIQUE APPLIQUEE

10. *Théories linguistiques et enseignement de la langue française : vers la recherche d'une stratégie didactique du français au Cameroun.*
 11. *Préposition et rection verbale : analyse de quelques emplois fautifs constatés dans le français des élèves baoulé.*

J. TABI-MANGA

N'G. KOUADIO

D - COLLOQUES, CONGRES

12. *Note sur la 8ème Biennale de la Langue Française (Jersey, 10/27.1.1980).*
 13. *Réunion du Comité de rédaction de l'I.F.A. (Paris, 3/5.9.1980).*

S. LAFAGE

S. LAFAGE

E - REVUE DE PRESSE

14. *Informations bibliographiques.*

S. LAFAGE

E D I T O R I A L

La diffusion du Bulletin de l'Observatoire du Français Contemporain en Afrique Noire, n° 1 (1980) a été effectuée avec un certain retard, pour des raisons indépendantes de notre volonté, en particulier des défaillances dans les circuits d'expédition et de transmission. C'est ainsi que les exemplaires destinés à l'Afrique ont été, à la suite d'un malentendu, distribués au stage des coopérants-enseignants ("Premier départ en Afrique") de Montpellier, tandis que leurs véritables destinataires, telle Soeur Anne du Conte "ne voyaient rien venir". Il a donc fallu que l'Institut de la Langue Française procède à un tirage de remplacement qu'avec l'aide de l'A.U.D.E.C.A.M., un nouveau mode d'envoi par transitaire soit expérimenté. Nous prions nos correspondants et nos lecteurs africains de bien vouloir nous en excuser.

Fort de cette malencontreuse expérience, nous mettons tout en oeuvre pour que l'Afrique, principal destinataire, ne soit plus servie la dernière ! Telle est la raison pour laquelle nous avons demandé à nos collaborateurs divers de respecter une date limite impérative pour l'envoi des manuscrits. Nous en sommes désolés pour nos correspondants dont les textes, en raison souvent des aléas du courrier, ne nous sont pas encore parvenus. Ces textes n'ont donc pas pu être retenus pour le second numéro (1981). Si les auteurs le souhaitent, ils figureront dans le troisième numéro (1982) ou leur seront retournés avec nos regrets.

En effet, nous sommes tous, pour la plupart, enseignants-chercheurs, dispersés à travers tout un continent. Nous avons tous d'autres tâches, souvent très lourdes, et, même si le matériau est abondant, les conditions pratiques :

de plus d'un numéro par an. Les manuscrits doivent nous parvenir avant la fin du mois d'Octobre afin qu'en Novembre la composition globale du numéro puisse être établie, puis la dactylographie entamée. Afin que le Bulletin de l'O.F.C.A.N. ait un aspect agréable et cohérent, il faut que le texte, même (mais c'est rarement le cas) s'il nous parvient sous forme dactylographiée, soit généralement repris suivant des normes de présentation identiques pour chaque article (même mise en page, mêmes caractères, notes placées à la fin de l'article et non en bas de page, même espacement, mêmes conventions bibliographiques etc...). Nous ne disposons pas, évidemment, d'un secrétariat propre à l'O.F.C.A.N. et devons retenir pour une date précise les services d'une ou de plusieurs secrétaires-dactylographes, à l'extérieur de l'Institut de Linguistique Appliquée dont le personnel, en nombre insuffisant, est ordinairement surchargé de travail. Le Bulletin de l'O.F.C.A.N. doit impérativement être prêt à être expédié, à la fin de Décembre, au service de reprographie de l'Institut de la langue française (C.N.R.S.), à Nancy, où l'édition définitive sera préparée durant les mois de Janvier et de Février. Si ces dates sont respectées, la diffusion pourra alors être envisagée dans le courant du printemps 1981.

Ces contingences matérielles qu'il faut bien exposer une fois pour toutes expliquent également un autre fait. Il ne nous est pas possible de procéder par correspondance et par conséquent avec les lenteurs que l'on sait, à des modifications éventuelles des textes reçus, en accord avec leurs auteurs. Nous nous garderons de modifier l'article, sauf en ce qui concerne la normalisation de la présentation. Celui-ci paraît donc tel qu'il nous a été adressé et n'engage que la responsabilité de l'auteur. Nous demandons instamment à nos correspondants de s'assurer avant l'expédition que telle doit être la forme définitive sous laquelle ils souhaitent voir paraître leur communication et, si l'original envoyé est manuscrit, de vérifier que d'éventuels énoncés en langue africaine sont écrits de façon à être parfaitement lisibles.

C'est à partir du texte reçu que seront faites les corrections de l'article une fois que celui-ci sera dactylographié.

Nous avons préféré ne pas fixer de thème central à chaque numéro, car nous voulons surtout faire du Bulletin de l'O.F.C.A.N. un instrument de travail, une sorte de bilan annuel de la recherche en Afrique concernant le français dans ses relations avec les langues africaines. Or il ne nous est pas possible de déterminer avec précision les points qui ont paru primordiaux dans tel ou tel pays ... Si telle recherche a été entreprise dans tel ou tel Etat, c'est qu'elle répondait à un besoin réel qui n'est peut-être pas ressenti ailleurs avec la même acuité. C'est pourquoi nous avons tenu à laisser à chaque correspondant la liberté du choix du sujet.

Depuis l'année dernière, le statut de l'Observatoire du Français Contemporain en Afrique Noire (O.F.C.A.N.) s'est amélioré au sein du C.N.R.S. D'abord groupe de travail dépendant de l'Unité de Recherche Linguistique (U.R.L.4) "Observation et analyse du français contemporain" de l'Institut de la Langue Française (I.L.F.), l'O.F.C.A.N., en raison de ses spécificités, a été érigé en U.R.L. associée (U.R.L.A.2) indépendante ... Saluons également la naissance d'U.R.L.A. similaires, consacrées à de vastes régions comme l'U.R.L.A. "Observatoire du Français Contemporain dans le Pacifique", avec laquelle nous sommes aussitôt entrés en relations, car les quelques études que nous avons lues portant sur le français à Tahiti ou en Nouvelle Calédonie (cf. C. CORNE, J. HOLLYMAN) nous ont permis de constater l'existence d'un certain nombre de traits linguistiques que nous pensions spécifiques du continent africain. Si cette U.R.L.A. "soeur" crée aussi un Bulletin, nous ferons tous nos efforts pour informer nos lecteurs de son contenu, en particulier des articles qui pourraient éventuellement répondre à nos préoccupations de chercheurs.

Depuis la parution du Bulletin de l'O.F.C.A.N. n°1, nous avons reçu, d'un peu partout dans le monde, un certain nombre de lettres de lecteurs dont le contenu est tout à fait

encourageant ... C'est ainsi qu'ont été nombreuses les marques d'intérêt portées au problème des interférences linguistiques et socioculturelles entre le français et les langues africaines, aux variétés locales de français. Le "français populaire d'Abidjan" a soulevé foule de questions : est-ce un pidgin ? un créole en voie de formation ?... Des processus de réduction ou de complexification du même type que ceux qui apparaissent dans ce parler nous ont été signalés dans plusieurs pays ... Des spécialistes de pidgins et créoles, des enseignants et chercheurs d'Afrique mais d'origine antillaise, réunionnaise ou mauricienne nous ont fait part d'identités parfois remarquables observées par eux dans les variétés populaires de français d'Afrique. C'est pour répondre, au moins partiellement, aux questions souvent posées : qu'en est-il du français le plus "avancé", le plus "régionalisé d'Afrique ?" Peut-on dans ce cas encore parler de "français" ? que nous avons accueilli dans le présent numéro, un article dont le thème semblait pourtant se situer en dehors du domaine géographique qui est le nôtre : "Analyse contrastive du prédicat en réunionnais et en créole de l'Isle de France". Les exemples contenus dans ce texte nous conduiraient à postuler que le réunionnais pourrait constituer du point de vue des structures une forme intermédiaire entre créole et français populaire ivoirien (F.P.I.), pour ne citer que ce cas de français "pidginisé" (ou de pidgin à base lexicale française, pour ce que nous en connaissons présentement !...) d'Afrique Noire. Signalons qu'une étude des prédicats en F.P.I. devait accompagner l'article indiqué supra, dans le présent numéro. Pour des raisons de volume, sa publication est reportée au numéro suivant (1982), ainsi que celle d'un exposé d'un collègue enseignant haïtien, exerçant en Côte d'Ivoire, qui tente d'effectuer une analyse contrastive du français parlé et écrit en Haïti et en Côte d'Ivoire. Il est, en effet, certain que l'expérience des créolistes serait pour nous très enrichissante dans la mesure où nombreux sont les africanistes qui formulent

l'hypothèse d'une actuelle créolisation du français dans les variétés basilectales, tout au moins dans certains pays africains où la langue française officielle se répand dans les masses populaires peu ou non alphabétisées qui se l'approprient (et par conséquent l'adaptent à leurs besoins) comme véhiculaire interethnique à défaut, d'une part, de la possession d'un français plus normatif lié à la scolarisation, d'autre part, d'une langue africaine de grande extension qui, accédant à un statut officiel et soutenue par l'action du Gouvernement, deviendrait objet d'enseignement et vecteur de promotion sociale ... (Ce que semblent souhaiter de plus en plus un certain nombre d'intellectuels du continent noir).

Si cette interrogation sur le devenir du français en Afrique est quasi-générale, c'est aussi parce qu'elle pose sous-jacent le problème de l'enseignement du français. En effet, s'il n'est pas la langue maternelle de la majeure partie de nos élèves, ce que nul ne songerait à nier, il n'est pas exactement une langue seconde étrangère dans la mesure où il existe, en dehors de l'école et intervient donc dans la vie usuelle des enfants, particulièrement en milieu urbain. Et le "français de la rue", généralement sans aucune référence à la norme scolaire, ne va pas sans engendrer de nouvelles interférences que beaucoup estiment plus fréquentes et plus dangereuses parce que moins aisément identifiables et par conséquent moins connues, que les interférences langues africaines maternelles/français ... Sous cet angle, le développement du français dans les masses africaines engendre un nouveau problème pour l'enseignement. Or la didactique du français langue seconde mais non totalement étrangère, ne peut guère s'appuyer sur des modèles existants adéquats et doit créer sa propre méthode. Malgré des efforts considérables d'adaptation, quelques manuels encore en usage ici ou là laissent perplexes. On pourrait, par exemple, déplorer que soient encore utilisés des ouvrages comme ce manuel de mathématique vu récemment où des enfants de l'école primaire sont éclairés

sur la relation d'équivalence que peut établir "ou" par les deux énoncés suivants :

"Louis XIV ou le Roi-soleil"

"Cinna ou la clémence d'Auguste"

Tout n'est certes pas de cette eau ! Auteurs de manuels et enseignants font de leur mieux ... Mais la crise, présente en France, semble-t-il, si l'on en croit des journaux récents, peut revêtir en Afrique, des aspects plus dramatiques encore. Tels sont les points communs que paraissent révéler les articles pourtant différents, que comporte ce second numéro. S'il y a en Afrique, régionalisation du français, jusqu'où peut-elle aller ? Peut-on l'influencer dans le sens de l'enrichissement de la langue au contact de cultures différentes et la freiner dans le sens du risque couru, celui d'une déviation telle que l'intercompréhension d'un pays francophone à un autre pourrait être remise en question ? Et si cela est possible, comment y parvenir ? Cette question, comme tant d'autres encore, reste posée ...

1 ASPECTS SOCIOLINGUISTIQUES

L'IDENTITE NATIONALE ET L'IVOIRISATION
DU FRANCAIS (1)

0. SOMMAIRE

Le choix d'une langue officielle destinée à servir de vecteur à la communication et à l'identité nationale a été difficile pour la plupart des nations africaines multilingues. Là où la langue officielle d'origine européenne n'est pas très répandue, des parlers véhiculaires émergent. En Côte d'Ivoire, grâce à des circonstances socio-économiques locales, la langue officielle le français, devient une vraie lingua franca. A cause de son rôle pratique et comme réponse à un désir sous-jacent d'identité nationale, un français spécifiquement ivoirien semble émerger.

1. LA SITUATION GENERALE

On s'attend à ce que les langues nationales servent deux objectifs généraux. Le premier est d'être un médium pour le gouvernement (administration, éducation, justice, santé etc...). Le secteur privé se doit alors d'employer la même langue, au moins aux niveaux les plus élevés. Le second objectif est de servir de vecteur à l'unité et à l'identité nationale. Etant donné le caractère multilingue de la plupart des Etats africains, le choix d'une langue nationale n'a été ni facile ni évident car pour réaliser les objectifs visés, la langue doit être parlée par la population du pays. Si cela n'est pas le cas, ceux des habitants qui la parlent ont un avantage considérable sur ceux qui ne la parlent pas. Alors la langue officielle divise la population au lieu de l'unifier.

Ainsi qu'on le sait, bon nombre d'Etats africains, au moment de l'Indépendance, ont adopté pour langue officielle une langue coloniale pour éviter de favoriser une partie de la population aux dépens du reste, ce qui aurait été le cas si le choix avait porté sur l'une des langues locales. Malheureusement, le choix de la langue de l'ancien colonisateur n'a pas fourni de langue officielle adéquate aux services publics ou à la communication car la plupart des citoyens ne la parlent pas. Les responsables s'attendaient à ce que l'éducation, dispensée dans la langue officielle, résolve peu à peu ce problème mais généralement les progrès

ont été très lents. En effet SCOTTON suggère que les élites ont fréquemment restreint l'accès à la langue officielle au lieu de la promouvoir, pour conserver une position privilégiée (SCOTTON, 1978-a). Un avis semblable est exprimé par un linguiste de l'I.F.A.N. dans un article de "Jeune Afrique" (MAIGA, 1979,69). Outre leur inaptitude à être un médium de communication nationale, ces langues officielles d'origine européenne, ne peuvent servir de bons vecteurs d'identité nationale.

Or en matière de communication, il n'est pas question de vide. Il n'est guère surprenant, donc, de s'apercevoir que le rôle non assumé par la langue officielle, est rempli par un ou plusieurs parlars véhiculaires locaux. Un certain nombre de langues africaines se trouvent utilisées pour la communication nationale ou régionale sans que leur fonction soit officiellement reconnue. Dans quelques cas, ces langues sont celles des ethnies dominantes d'une région, comme le wolof au Sénégal, l'été au Togo. Le plus souvent, ce sont des langues qui se sont répandues à cause du commerce, quel que soit le nombre de leurs locuteurs-natifs. Tel est le cas du swahili en Afrique Orientale, du sango en Centrafrique, du bambara et du haoussa en Afrique Occidentale. Bien que l'Ethiopie, la Somalie et la Tanzanie soient les seuls Etats à avoir adopté de telles langues à fonction véhiculaire comme langue officielle⁽²⁾, plusieurs pays reconnaissent l'importance de la langue véhiculaire en lui accordant la parité de facto avec la langue officielle européenne. On en trouvera des exemples au Kenya qui permet l'utilisation du swahili à l'Assemblée Nationale, au Sénégal qui se sert du wolof à côté du français dans certains domaines de l'éducation, du Mali qui utilise le bambara pour l'alphabétisation des adultes et pour certains journaux etc... Outre leur efficacité pour la communication, ces parlars véhiculaires peuvent également répondre au désir d'un vecteur d'identité nationale.

2. LES CHOIX EN COTE D'IVOIRE

En Côte d'Ivoire, il y a deux langues africaines qui se répandent comme parlars véhiculaires, d'une part le dioula, d'autre part le baoulé (PARTMANN 1973). Cependant une autre lingua franca dont le nombre de locuteurs progresse rapidement est une variété locale de français. Les causes de cette situation et la façon dont ce français ivoirien peut devenir un vecteur d'identité nationale, tel est le sujet de la présente étude.

2.1. Les positions relatives des langues africaines.

La population de la Côte d'Ivoire comptait environ 7 millions de personnes en 1977 (LAFAGE 1979) et se composait de 5,5 millions d'Ivoiriens et de 1,5 millions d'étrangers, la plupart venant des pays voisins (LAFAGE 1980). On trouve dans cet état environ une soixantaine de groupes ethniques d'importance démographique diverse (DELAFOSSE 1904). Leurs langues représentent, selon la classification de GREENBERG (1966), trois des grands groupes de la famille Niger-Congo et deux sous-groupes. Les langues du groupe Kwa-Akan sont parlées par 41% des Ivoiriens, suivies par le groupe Mandé (Mandé-nord et Mandé-sud) : 25%, les kwa-kru : 16,75% et les Gur : 15,75%. Certaines des langues de ces groupes possèdent un assez grand nombre de locuteurs. Ainsi, le baoulé (une langue Akan) est la langue maternelle de 20% des Ivoiriens, le dioula (Mandé-nord) de 16%, le sénoufo (gur) de 12% et le bété (kru) de 8,5% (LAFAGE 1980). Selon ces chiffres, certains de ces parlars pourraient assumer un rôle régional ou se partager un rôle national, mais aucune d'elles, toute seule, n'est prédominante à l'échelle de la nation.

Au cours de recherches conduites de 1970 à 1972 à Bouaflé (une ville moyenne du centre du pays) et à Abidjan, la capitale, je me suis aperçue que deux langues étaient les plus populaires comme langues secondes - c'est-à-dire comme langues parlées en plus de la langue maternelle - parmi les élèves du secondaire. Le dioula était usité par 29% d'élèves non-dioula à Bouaflé (sur N : 159) et par 19% d'élèves non-dioula à Abidjan (sur N : 97). Le baoulé était parlé par un plus faible pourcentage des non-baoulé : 15% à Bouaflé (N : 113) et par 6% à Abidjan (N : 109) (PARTMANN, 1973, 101).

Dans une enquête nationale faite par l'Institut de Recherche Pédagogique, enquête à laquelle j'ai participé, 74% des 2 179 élèves du secondaire enquêtés, déclaraient parler une seconde langue africaine. Parmi ces 74%, 62% utilisaient alors le dioula et 38% le baoulé (LAFAGE, DERIVE 1978).

Un travail de recherches par ATIN en 1978 a montré que 45,7% de la population ivoirienne se servait du dioula comme première ou deuxième langue (LAFAGE 1980). Donc, bien que le baoulé connaisse une certaine extension comme lingua franca, le dioula est le parler véhiculaire africain le plus répandu en Côte d'Ivoire.

le dioula pourrait-il, alors, servir de langue nationale efficace ? Oui et non. Certainement c'est le plus répandu des parlars africains locaux. Ce rôle est d'autant plus intéressant qu'il y a eu pratiquement peu d'actions du gouvernement pour le développement du dioula ou d'une autre langue africaine. Un cours d'initiation au Dioula est offert à l'Université d'Abidjan depuis quelques années mais il est principalement fréquenté par des Européens. En effet, lorsque j'ai demandé à des élèves du secondaire s'ils aimeraient suivre cet enseignement, presque tous ont déclaré qu'ils ignoraient l'existence de ce cours (PARTMANN 1973). Le dioula peut être écouté à la radio et à la télévision. Malgré cela, le dioula se répand et, par sa vitalité, il paraît en voie de répondre aux besoins pratiques de la communication nationale.

Par contre, le second rôle important d'une langue nationale, celui de promouvoir l'unité et l'identité nationale, semble plus difficile à assumer par le dioula. Bien qu'il y ait, dans le nord de la Côte d'Ivoire, une population d'agriculteurs dioula (ou Mandé-nord) depuis probablement plusieurs centaines d'années, beaucoup des Dioula actuels viennent de familles immigrées depuis une génération ou deux. Par ailleurs, les Mandé-nord (Bambara - Malinké) sont encore plus nombreux au Mali, en Guinée, au Sénégal oriental etc... La langue Bambara-Malinké s'est en effet répandue, dès le Moyen Age, avec l'expansion commerciale de l'Empire Manding. Et le nom de "dioula" qui lui est donné par les non-natifs, en particulier en Côte d'Ivoire, a dans ce pays, également l'acception de "commerçant". C'est pourquoi le dioula peut paraître étranger aux yeux d'un certain nombre d'Ivoiriens. Cette identité étrangère peut aussi être accrue dans l'opinion des populations du sud du pays par son association avec l'Islam car seulement 22,85% d'Ivoiriens sont musulmans (PARTMANN 1973) et la plupart d'entre eux sont dioula. Les termes "Dioula" et "musulman" sont d'ailleurs synonymes pour beaucoup d'Ivoiriens (LAFAGE 1980). En raison de ces associations, si le dioula est un excellent vecteur d'identité pour un certain nombre d'Ivoiriens, il ne saurait l'être pour tous.

2.2. La diffusion du français.

Dans la plupart des pays africains où le français est la langue officielle, il n'est parlé que par le petit groupe des élites (LAFAGE 1979). Le reste de la population, dans ses activités quotidiennes,

utilise une ou plusieurs langues africaines. En Côte d'Ivoire, cependant, environ 35% de la population parle français (LAFAGE 1980). Le taux varie selon la situation : 22% de la population rurale, 58,3% de la population urbaine, 68,4% de la commune d'Abidjan (LAFAGE 1979). Tous les franco-phones ne le sont pas avec une égale facilité d'expression mais ils peuvent au moins l'utiliser pour la communication de base. En conséquence, le français apparaît à côté du dioula comme un parler véhiculaire de la Côte d'Ivoire.

Pourquoi un tel rôle ? La diversité linguistique du pays y contribue certes, mais elle n'est pas à elle seule une cause suffisante. Cette diversité peut, nous l'avons vu, aboutir à l'emploi d'un parler véhiculaire africain, le dioula. Les véritables raisons se trouvent plutôt dans la diversité particulière à la Côte d'Ivoire, dans l'accès au français d'une partie sans cesse croissante de la population et dans l'image sociale du français... Nous avons déjà souligné que la population résidente compte un million et demi de travailleurs immigrés provenant essentiellement d'autres pays africains. La plupart habite les zones urbaines (40% de la population d'Abidjan est non-Ivoirienne, LAFAGE 1980). Cette population accroît la diversité linguistique des villes et elle n'est peut-être pas véritablement concernée par l'apprentissage d'une langue véhiculaire purement ivoirienne. En raison de leur origine, certains immigrés parlent déjà le dioula. Mais à cause de son prestige international, le français peut paraître aux immigrés plus utile que le dioula et plus apte à l'insertion dans la ville moderne, en particulier dans le monde de l'emploi.

L'accès au français (c'est-à-dire les occasions pour apprendre la langue) peut sembler plus facile en Côte d'Ivoire que l'accès à la langue officielle européenne officielle dans beaucoup de pays africains.⁽⁴⁾ En 1977, 55% des enfants d'âge scolaire étaient scolarisés en Côte d'Ivoire (LAFAGE 1980). Le taux varie de près de 100% dans la capitale à beaucoup moins dans le monde rural. Après l'Indépendance, la Côte d'Ivoire a consacré une part substantielle de son budget à l'accroissement du secteur de l'éducation, toujours gratuit pour l'enseignement public. Il existe de nombreux cours pour les adultes offerts par le Ministère de la Jeunesse et Sports, par exemple, ou par les employeurs. Au cours d'une enquête en 1976, j'ai pu constater que 43% des enquêtés s'étaient servis de tels cours (PARTMANN 1979, 153). Le service militaire et le service civique offrent aussi des occasions d'apprendre le

français. Dans les régions où les Francophones sont nombreux, il y a, évidemment, apprentissage par contact direct. Les Ivoiriens ont l'habitude d'utiliser de tels contacts : ainsi un élève m'a raconté qu'il était en train d'apprendre le baoulé et le bété, à l'internat du Lycée afin de pouvoir mieux sympathiser avec ses camarades de ces ethnies. Il enseignait par ailleurs sa propre langue à ses amis... Je me souviens également d'une sage-femme ivoirienne qui parlait sept langues apprises au contact des populations des divers lieux où elle avait exercé.

Le second résultat de la présence d'un assez grand nombre de francophones, c'est que les employeurs peuvent assez facilement recruter des employés parlant français. La capacité de parler français devient alors une qualification d'emploi, même à un niveau très bas. La langue est considérée comme un moyen efficace de promotion sociale. Le nombre de francophones ivoiriens dans les catégories professionnelles de l'administration, du secteur scientifique et technique, est naturellement élevé : 90%, et pour d'autres emplois administratifs : 83,7%⁽⁵⁾ Les travailleurs des services (domestiques, serveurs, coiffeurs...) comptant 72,15% de francophones et les manoeuvres non-agricoles (chauffeurs de camions, travailleurs de l'industrie) : 70,3%. Environ 41,6% des employés de commerce parlent français. En fait, c'est uniquement pour les ruraux (agriculteurs, forestiers, pêcheurs) que le taux reste faible : 15% (LAFAGE 1979).

En résumé, il semble qu'en Côte d'Ivoire, après l'indépendance, le français, choisi pour son rôle international, a été développé par l'extension du système éducatif, scolaire ou extra-scolaire. Au fur et à mesure que le nombre des personnes ayant appris un peu de français augmentait, une base pour la francophonie s'établissait et la langue se répandait par contacts directs. Elle est ainsi devenue un véhiculaire important des centres urbains et du sud ivoirien, des emplois de type moderne, le dioula ayant un rôle quasi complémentaire.

2.3. Les variétés de français.

Si le français assume donc le rôle de langue officielle dans la communication, qu'en est-il cependant sur le plan de l'identité nationale ? Il faut se souvenir que c'est la langue de l'ancien colonisateur. Le français métropolitain ne peut pas être perçu comme un vecteur acceptable d'identité nationale. Mais ce n'est pas cette variété de français qu'utilise un grand nombre d'Ivoiriens francophones. Ce qui se développe

c'est un français régional, adapté à la communication locale et même au rôle de véhiculaire entre non-lettrés. Cette variété de langue est souvent perçue alors comme ivoirienne. LAFAGE(1979) évalue à environ 0,5% le nombre d'Ivoiriens qui utilisent le français central à norme académique : les diplômés de l'enseignement supérieur. 5,3% emploient une variété à norme régionale : les scolarisés du secondaire, 29,2% usitent une variété plus ou moins pidginisée qui constitue le français populaire ivoirien (F.P.I.). De tels chiffres contrastent avec ceux de la plupart des pays africains où seule une petite frange de la population parle la langue européenne officielle. Réservée à l'"élite", acquise au cours de longues années d'études, la langue se conserve alors sous sa forme standard européenne. Une variété locale ne se développe guère si elle n'est pas utilisée régulièrement par les peu - ou les non-lettrés⁽⁶⁾.

Le français à norme régionale cité supra ne diffère du français standard métropolitain que par la prononciation, l'adaptation du lexique, il y a peu de divergences grammaticales... Le rythme et l'intonation différents en sont les caractéristiques principales. Ceci, ressenti autrefois avec une certaine gêne, ne l'est plus actuellement. Au cours d'une dernière mission en Côte d'Ivoire (1976), j'ai pu constater que l'attitude avait changé.

Dans un test de réactions subjectives où le B.E.P.C. était le plus haut niveau atteint par les locuteurs, l'un d'entre eux a toujours été très favorablement jugé par les auditeurs, d'autres l'ont été à plusieurs reprises. Or les locuteurs étaient appréciés séparément, non l'un par rapport à l'autre ; il était possible pour tous les auditeurs de ne porter aucun jugement favorable si telle était leur appréciation... par exemple s'ils avaient estimé que le seul modèle acceptable était le français standard métropolitain. Le fait qu'un français à norme locale a été favorablement jugé, démontre qu'une variété locale est acceptée sinon toujours désirée comme modèle (PARTMANN 1979, 155). En répondant à un second questionnaire, les mêmes auditeurs ont d'ailleurs déclaré qu'ils aimeraient que le français soit parlé avec un accent ivoirien (71% de réponses positives), alors que les avis sur l'accent français étaient très partagés. Ces mêmes Ivoiriens pensaient que des instituteurs (niveau B.E.P.C.) parlaient bien le français, alors qu'ils émettaient des réserves sur la qualité du français des moniteurs (niveau C.E.P.) (PARTMANN 1979, 154). Au vu de ces résultats, la division entre le français standard ivoirien et le F.P.I. se trouverait vers le niveau du B.E.P.C.

Compte-tenu du développement d'un français-standard ivoirien, quelle est la relation entre le standard et le F.P.I. ? Au niveau des attitudes, le F.P.I. est souvent sujet de plaisanteries (télévision, bandes dessinées). Il classe un individu comme peu ou non-lettré. Aux tests cités supra, un locuteur qui parlait un F.P.I typique a toujours été défavorablement jugé... De même les présentateurs sportifs de la radio ou de la télévision (émissions où un parler plus populaire peut être utilisé) ont été plus défavorablement jugés que les présentateurs des informations, tout au moins par les auditeurs du niveau B.E.P.C. (PARTMANN 1979, 154 - 155). On ne possède pas encore une description complète du F.P.I. mais des travaux sont en cours à l'Institut de Linguistique Appliquée de l'Université d'Abidjan. Selon certains de ces travaux et mes propres observations, il y aurait continuité entre le français-standard ivoirien et le F.P.I., au niveau de la prononciation, avec une plus grande fréquence des formes locales vers le F.P.I. Ceci est observable également dans le lexique. Cependant, c'est au plan de la grammaire que se trouvent les différences les plus remarquables du F.P.I. LAFAGE (1979, 10 - 11) suggère qu'il aurait une sorte de continuum entre le F.P.I. et le dioula véhiculaire. Dans ses variétés extrêmes, le F.P.I. présente les traits caractéristiques du pidgin et il n'est pas compris par les Français-natifs qui n'en ont pas l'habitude. Le point à souligner cependant, c'est que, quelle que soit la variété qu'ils utilisent, tous les locuteurs de français estiment parler français.

3. CONCLUSION

Bien qu'il soit trop tôt pour en tirer des conclusions définitives, les Ivoiriens paraissent en voie de nationaliser le français. Celui-ci en se répandant à travers une grande partie de la population développe de lui-même un caractère de parler véhiculaire. Son emploi en milieu peu ou non-lettré entraîne la naissance de variétés différenciées et hiérarchisées dont l'ensemble constitue le continuum que l'on dénomme F.P.I. Une autre variété de français, standard du point de vue grammatical mais comportant des traits locaux de prononciation et de vocabulaire, est devenu le modèle préféré. Cette adaptation de la langue aux besoins d'une communication efficace et spécifique, traduit d'une certaine façon l'appropriation du français par les Ivoiriens afin de répondre à un désir sous-jacent d'identité nationale, à défaut pour l'instant de voir

un ou plusieurs parlars ivoiriens accéder au statut de langue(s) officielle(s).

Gayle H. PARTMANN.

NOTES :

- (1) Cet article résume une communication présentée au Congrès d'Etudes Africaines (31 Octobre - 3 Novembre 1979) à Los Angeles, U.S.A.
- (2) En Ethiopie et en Somalie, l'amharique et le somali ont été choisis principalement en tant que langues maternelles de populations démographiquement importantes.
- (3) Je remercie Suzanne LAFAGE et Marie-Josée DERIVE de l'Institut de Linguistique Appliquée de l'Université d'Abidjan, pour plusieurs statistiques récentes citées supra. Ces chiffres sont de source gouvernementale.
- (4) Cette situation change dans quelque pays, au Nigéria en particulier, grâce à un programme d'éducation primaire universelle, mais il est encore trop tôt pour tenter une évaluation des résultats linguistiques.
- (5) En ce qui concerne les deux premières catégories, nous supposons que le pourcentage complémentaire représente des personnes dont la langue maternelle est le français.
- (6) Le Libéria peut constituer aussi une exception comme la Côte d'Ivoire (voir BREITBORDE, 1979), mais l'emploi du "West African Pidgin English" dans les autres pays représente une situation différente.

BIBLIOGRAPHIE :

- BREITBORDE, L.S., 1979 : "Social Organization and Language Spread : the Liberian Case" paper presented at the African Studies Association Meetings oct.31/nov.3 , Los Angeles (mimeo, 23 p.).
- DELAFOSSÉ, M., 1904 : Vocabulaire de soixante langues et dialectes de la Côte d'Ivoire, Paris.
- DERIVE, M.J., IAFAGE, S., 1977 : "Description sommaire de la situation sociolinguistique de la Côte d'Ivoire", I.L.A., Université d'Abidjan et Inventaire des Etudes Linguistiques sur les pays d'Afrique Noire d'expression française. Paris, Conseil International de la Langue Française, pp. 389-409 (1978).
- GREENBERG, J.H., 1966 : languages of Africa. Bloomington, University of Indiana Press.
- LAFAGE, S., 1979 : "Rôle et place du français populaire dans le continuum" langues africaines/français de Côte d'Ivoire". Paris, le français moderne : le français en Afrique Noire, n°3, juin , pp. 208-219.
- LAFAGE, S., 1980 : "Esquisse des relations interlinguistiques en Côte d'Ivoire". Paris - le Caire, Etudes Scientifiques (à paraître).
- MAIGA, M., 1979 : "La rentrée en maternelle" Jeune Afrique, 1978 ; 68.
- PARTMANN, G.H., 1973 : Le dioula véhiculaire en Côte d'Ivoire, Ph. D. Stanford University.
- PARTMANN, G.H., 1975 : "Quelques remarques sur le dioula véhiculaire de Côte d'Ivoire". Annales de l'Université d'Abidjan, série ling. t.VIII, 241-159.
- PARTMANN, G.H., 1976 : "Language is Discovered : Sociolinguistic Development in Ivory Coast" African Studies Association Proceedings, Boston, Nov. 366.
- PARTMANN, G.H., 1979 : "Socioeconomic Rivalry and National Language Competence in Ivory Coast" . of Social Psychology, 107, 149-160.
- SCOTTON C.M., 1978-a : "Elite closure and Language Policy in Africa" Symposium on African Language Policy, Summer' linguistic Institute, University of Illinois.
- SCOTTON, C.M., 1978-b : "Learning Linguae Francae and Socioeconomic Integration" Conf. on language Spread, University of Aberystroth, Wales. (mimeo, 47 p.).

UN CAS DE REDUCTION VOCALIQUE
EN FRANCAIS POPULAIRE D'ABIDJAN

Nous voudrions rendre compte ici d'un phénomène de réduction vocalique qu'il nous a été donné de constater dans la variété de français populaire parlée à Abidjan et que nous désignerons sous le sigle F.P.A. (français populaire d'Abidjan). Notre observation ne nous a révélé que sept occurrences de ce phénomène; c'est bien peu certes si l'on veut énoncer des régies concernant la réduction vocalique en F.P.A. Mais telle n'est pas notre intention. Nous tenons simplement à souligner le phénomène qui représente un intérêt certain pour quiconque s'intéresse d'une part à l'évolution du français et d'autre part aux différentes variétés de français et aux différentes langues issues du français de par le monde, principalement à cause de son caractère exceptionnel. Et c'est justement son caractère exceptionnel qui justifie que l'on puisse s'y intéresser afin de déterminer dans quelle direction devrait se faire la recherche.

Dans l'étude de l'évolution du français depuis ses origines latines et ses diverses transformations en différents créoles nous constatons le maintien constant des voyelles en position initiale. Or, que constatons-nous en F.P.A. ? Précisément le contraire, à savoir l'amuïssement de la voyelle /a/ en syllabe ouverte à l'initiale de mots d'au moins trois syllabes. La place du phénomène à l'intérieur de l'unité phonique que constitue le groupe accentuel ne pouvant être déterminée à ce stade-ci de l'observation, nous préférons considérer le mot comme unité de base même si cela ne correspond pas à la réalité phonétique. Utiliser le mot comme unité de base constitue un point de départ pratique et qui se justifie néanmoins dans le cas présent par le fait qu'il y a transformation de certains lexèmes par rapport au français standard (F.S.). Cependant, dans la transcription phonétique qui suit, nous avons essayé de rendre compte le mieux possible du découpage syntagmatique tel qu'il nous est apparu à l'audition. Il est bien évident qu'il est possible que ce découpage ne soit pas en tout point conforme à la réalité puisque nous n'avons pas encore eu l'occasion de procéder à l'analyse du

corpus dans lequel nous avons trouvé ces exemples pour établir le découpage rythmique de l'énoncé en F.P.A.

- (1) /tus iṽpatisite lefyneraj/
- (2) /m̃m̃zur ɛlafɛ kuʃam̃/
- (3) /idik̃ɔpajɛ fam/
- (4) /pamwajɛ ʃɔtem̃ɔ/
- (5) /epi tɔfas̃ dɔbijam̃/
- (6) /jã kaynbwatdɔlym̃t/
- (7) /wɛ afɛr dɔsyr̃s vunakavwarsaosi/ (1)

La première observation qui s'impose au vu de ces exemples est que l'amuïssement se produit lorsque /a/ est précédé d'une voyelle. Nous avons par ailleurs rencontré les formes suivantes :

- (8) /nus̃matr̃ɛze/
- (9) /senu kɔnutr̃ɛze abiz̃aisi /
- (10) / bwatdɔzalum̃t/

Ces trois exemples semblent confirmer le fait que /a/ se maintient après consonne. Nous avons également entendu à la télévision ivoirienne (26.11.80) /sɛtavɛnm̃/ : nous ne voulons pas utiliser cet exemple parce qu'il est fort possible, étant donné la proximité de contenu, qu'il y ait confusion entre /evɛnm̃/ et /avɛnm̃/. Au plan syntaxique la phrase (8) est conforme au F.S. et ne présente qu'une variation phonétique : /e/ à l'initiale, en syllabe libre, devient /a/. S'agit-il d'une particularité idiolectale, puisque les phrases (8) et (9) proviennent du même locuteur, ou de la manifestation d'une tendance à l'ouverture dans certaines conditions ? Il ne nous est pas possible pour l'instant de répondre à cette question. Une chose est cependant certaine : un rapprochement peut être établi avec les formes (1) à (7) puisque ce /a/ lorsqu'il est précédé d'une voyelle disparaît.

Pour essayer d'apporter quelques éclaircissements ou tout au moins de tracer les voies dans lesquelles la recherche devrait s'engager, il est nécessaire de déterminer la place et la nature de l'accent en F.P.A. et de situer précisément le phénomène observé à l'intérieur du groupe accentuel.

Ce qui frappe un Francophone nouvellement arrivé à Abidjan, c'est le découpage rythmique de la phrase du français populaire local. La première impression ressentie est celle de "locuteurs s'exprimant avec leurs yeux", c'est-à-dire comme si le découpage de l'oral procédait de l'écrit. Outre le découpage, cette impression est également ressentie à cause de la présence dans l'énoncé de nombreux /a/ là où ils n'existent pas ou pratiquement pas dans les autres variétés de français populaire. Il suffit de se référer aux formes citées en (4) /ʃate/, (2) /kuʃam̃/ et (5) /bijama/ pour s'apercevoir que cette réduction vocale s'accompagne parfois d'un autre phénomène particulier, à savoir le non-amuïssement de la voyelle centrale /a/. De nombreux exemples de ce fait peuvent être donnés ; n'en citons que quelques uns :

- (11) /keabiz̃ã savapa m̃ɛt̃nã/
- (12) /grabijɛ kɔ m̃sa/
- (13) /tulɔpei ɛgate/

Il est intéressant de noter que l'émetteur de la phrase citée en (12) transforme à la finale le /a/ en /e/.

- (12^a) /grabijɛ kɔm̃sa ɔrd̃nãse/
- (14) /tuɔ ilɛmalade /
- (15) /tomate/

Ceci est d'ailleurs conforme à un phénomène courant à Abidjan, celui de la délabialisation des voyelles antérieures et qui peut certainement s'expliquer par les habitudes articulatoires des locuteurs pour qui, ne l'oublions pas, le français n'est que langue véhiculaire. Là ne se situe pas l'objet principal de notre communication mais nous voulons démontrer à l'aide de ces trois exemples un maintien du /a/ à la finale. Il serait franchement absurde de soutenir l'hypothèse de l'influence de l'écrit puisque toutes les séquences citées ci-dessus ont été produites par des locuteurs analphabètes. Alors ? Nous croyons pouvoir trouver un élément de réponse en essayant de déterminer quelle variété de français a pu ou peut encore servir de langue cible aux locuteurs africains apprenant le français en Côte d'Ivoire.

Un vieil Ivoirien nous a dit : "Nous, en Côte d'Ivoire, sommes tous des Marseillais." Je crois qu'il est possible d'affirmer que la majorité des Français venant en Afrique, aussi bien à l'époque coloniale qu'à l'époque actuelle sont des méridionaux. Il serait intéressant de dépouiller les archives afin de dénombrer les Français originaires du

pays d'oc venus en Côte d'Ivoire depuis 1900. Nous croyons que ces chiffres seraient très révélateurs et nous permettraient de déterminer avec plus de précision quelle a été la véritable langue-cible. Il est regrettable que peu ou pas d'études aient été faites à ce jour sur les variétés de français au sud de la Loire. La tendance à considérer la France comme un pays essentiellement monolingue et dont la langue serait parfaitement homogène est malheureusement encore trop répandue. Malgré l'absence de données précises nous pouvons tout de même avancer que pour les locuteurs méridionaux il y a maintenant du /ə/ dans certaines positions principalement à cause du fait qu'en occitan l'accent tonique s'est maintenu sur la même syllabe qu'en latin et que, contrairement aux parlers d'oïl, la voyelle postonique ou finale s'est maintenue. C'est ce qui à notre avis expliquerait la tendance des méridionaux à prononcer en français toutes les syllabes y compris celles comportant un /ə/ central. A cause de l'importance numérique des locuteurs francophones originaires du midi nous pouvons considérer comme vraisemblable l'hypothèse selon laquelle la principale langue-cible en Côte d'Ivoire aurait été et serait encore cette variété de français ; ainsi pourrait s'expliquer le maintien du /ə/ à la finale de certains mots (voir ex. (12^a), (14) et (15) et dans d'autres positions où il n'apparaît pas dans la plupart des variétés de français (voir ex. (2), (4), (5), (11), (12) et (13) mais surtout le caractère appuyé de la syllabe avec /ə/ après l'amuïssement du /a/ dans les exemples (2), (4) et (5). Nous serions même porté à croire en examinant ces dernières formes que ce serait la syllabe avec /ə/ qui serait accentuée. Dans ces trois cas, il est en effet vraisemblable que la syllabe accentuée soit la pénultième et non finale comme dans la plupart des variétés de français, soit /ʃəte/, /kuʃəmə/ et /bijəmə/ car comment pourrait-on expliquer le maintien de /ə/ après la chute de /a/ si toute l'énergie était portée sur la dernière syllabe et qu'il n'en résulte pas les formes /ʃte/, /kuʃmə/ et /bijmə/.

Cette hypothèse de la langue-cible nous permettant d'apporter un début d'explication au maintien de certaines syllabes ne saurait en rien préjuger de l'influence des langues-sources. La question de savoir si un changement phonétique peut être attribué à l'influence de la langue-cible ou à celle des langues-sources ou aux deux conjuguées ne saurait être résolue sans avoir effectué au préalable une étude approfondie des faits suprasegmentaux de la langue étudiée. Il semble, à première vue,

comme nous venons de le constater, que, dans certains cas, le F.P.A. ne soit pas oxytonique. L'accent se déplaçant, la position des segments à l'intérieur du groupe accentuel ne serait donc plus la même qu'en F.S. Outre la question de la place se pose également celle de la nature de cet accent. S'agit-il d'un accent mélodique ou d'un accent d'intensité ? Il sera peut-être difficile d'apporter une réponse définitive à cette question étant donné que d'une part il s'agit d'une variété non stabilisée et que d'autre part l'origine des locuteurs est fort diverse. Toujours est-il qu'il nous semble nécessaire d'établir la nature de cet accent si l'on veut arriver à déterminer le traitement des segments selon leur position par rapport à celui-ci. S'il s'agit d'un accent d'intensité, il devient relativement facile d'expliquer que dans les mots longs la première syllabe ait tendance à disparaître étant donné l'énergie qu'il faut pour réaliser les syllabes suivantes. Or, les langues africaines étant des langues à tons il serait très étonnant de trouver un accent d'intensité en F.P.A. Il est plus vraisemblable de penser qu'il puisse s'agir d'un accent mélodique ; alors il devient plus difficile d'expliquer l'effacement d'une voyelle s'il n'y a pas un report d'énergie sur une autre syllabe du groupe mais une modulation de chacune des syllabes. De quelque côté que l'on se tourne, force nous est de constater la complexité de la question.

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, le phénomène observé ne se produit qu'après voyelle. Il faut également faire ressortir une autre constante. L'amuïssement de /a/ se produit toujours à l'intérieur d'un syntagme. Notre observation ne nous a cependant fourni aucun exemple d'un /a/ à l'initiale après une pause forte dans des mots d'au moins trois syllabes à l'exception du mot Abidjan qui à notre avis constitue un cas à part. Il est donc possible d'en déduire que l'amuïssement de la voyelle ouverte ne se produit pas à l'initiale d'un groupe accentuel mais bien à l'intérieur de celui-ci. Les exemples (1) à (7) se divisent alors en deux catégories : (1) à (4) formant la première et (5) à (7) la seconde. Nous croyons pouvoir dire que dans les quatre premiers cas le phénomène de l'amuïssement se produit à l'intérieur du syntagme verbal quoique ce ne soit pas très évident dans l'exemple (4) ; il serait nécessaire de procéder à une étude de /mwajǝ/ pour savoir s'il peut être considéré comme un auxiliaire modal comme nous serions porté à le croire. Quant aux trois autres exemples de ce premier groupe aucun doute n'est possible. Dans les séquences (5), (6) et (7) le phénomène se

rencontre à l'intérieur d'un syntagme prépositionnel modificateur du nom. Dans ces trois derniers cas il pourrait s'agir non pas d'un amuïssement comme précédemment mais d'une substitution, c'est-à-dire que /ə/ se substituerait à /a/ à cause de l'éliision de la voyelle de la préposition dans la langue-cible et la syllable /da/ serait alors assimilée à la préposition et serait de ce fait transformée en /də/. L'exemple (10) comme de nombreux cas non cités, nous ont révélé que /də/ en F.P.A. serait vraiment perçu comme l'élément introduisant le déterminant alors que /d/ ne le serait pas. Nous aurions ainsi une explication d'ordre structurel aux quatre premiers cas et au fait que /a/ se maintienne après consonne comme dans /bwat dəzalyɲɛt/. La tendance serait donc à adopter la structure CV-CV dans tous les cas où cette structure serait possible et surtout favorisée par le maintien du /ə/ qui évite ainsi au /a/ de se retrouver en syllabe fermée. En cela, le F.P.A. ne ferait que confirmer une tendance du français parlé où selon Delattre, cité par Carton⁽²⁾, dans un corpus de français parlé il y aurait 54,9% de structures CV.

Dans ce bref exposé bien des questions ont été posées et bien peu ont été résolues. Comme nous l'avons dit au début, notre intention n'était nullement de les résoudre mais d'établir des concordances entre certains faits pour dégager certaines voies qui nous permettraient d'acquérir une meilleure connaissance de la dynamique du F.P.A. car il s'agit à nos yeux d'un domaine qu'il serait urgent d'explorer non seulement pour la connaissance du F.P.A. lui-même mais également pour arriver à connaître la dynamique du français lorsqu'il échappe à la norme centrale.

Yves SIMARD.

E.N.S. Abidjan.

N O T E S :

(1) Nous remercions Monsieur HATTINGER qui a bien voulu nous laisser libre accès à son corpus afin que nous puissions varier nos exemples.

(2) Carton, F., Introduction à la Phonétique du français. Paris, Bordas, 1974 ; p. 78.

0. Cette étude porte sur la langue française que parlent les "employés de maison" d'Abidjan, généralement appelés "boys"⁽²⁾. Nous nous sommes bornée à un thème de recherche : celui de la cuisine.

On pourrait se demander pourquoi nous avons choisi, d'une part, cette population particulière, d'autre part, le thème ci-dessus indiqué. C'est ce que nous allons tenter d'expliquer tout d'abord.

1. En un premier temps, nous justifierons le choix de la population, ensuite celui du thème.

1.1. Abidjan, en 1979-80, abrite environ 1,5 millions d'habitants dont la moitié se compose d'étrangers, venus de pays voisins moins favorisés, pour travailler dans la capitale de la Côte d'Ivoire, devenue un pôle d'attraction, en particulier pour les états du Sahel, touchés par la sécheresse. Ce sont, en majorité, des Voltaïques, mais aussi par ordre décroissant des Maliens, des Guinéens. On y trouve également des Togolais, des Béninois, des Nigériens, des Sénégalais, des Ghanéens etc...

Ces immigrants sont généralement analphabètes et les emplois de bureau leur sont interdits. Ils peuvent donc devenir manoeuvres, maçons, réparateurs de voiture, chauffeurs, tailleurs, jardiniers... A défaut d'un de ces emplois, ils peuvent chercher à être *gardien* ou *boy* et c'est dans cette dernière profession qu'ils ont le plus de débouchés. En effet, dans presque toutes les familles - qu'elles soient ivoiriennes, françaises, libanaises, belges etc..., même chez les célibataires, on trouve au moins un boy, parfois (mais plus rarement) plusieurs.

Cet état de fait a créé une population nombreuse, relativement hiérarchisée et structurée, mais pas forcément puissante (pas de garantie d'emploi, d'allocations de chômage...).

1.2. Dans les tâches dévolues au boy, la cuisine est un domaine privilégié qui détermine, plus que le fait de savoir lire par exemple, sa catégorie, donc sa promotion professionnelle et son salaire⁽³⁾. Et le problème de la communication avec l'employeur, la maîtresse de maison, généralement, est si important dans ce domaine précis que c'est dans celui-ci qu'il concentrera ses efforts.

D'autres raisons sont venues étayer ces premières constatations :

a) faire la cuisine est pour le boy une tâche beaucoup moins répétitive que le ménage et le repassage. Il y a des variations dans la confection des plats, selon la saison, les arrivages, les fêtes, les invitations, la forme même du repas (du pique-nique au banquet...). Ainsi sa langue peut-elle s'enrichir et son vocabulaire se diversifier.

b) son travail est susceptible de progression (pâtisseries compliquées, sauces sophistiquées...etc) et même de création (initiative des menus, recettes personnelles...), ce qui le rend plus attrayant.

c) Enfin, une expérience concrète accompagne toujours ses connaissances verbales : il manipule des aliments et ses réalisations culinaires sont sanctionnées sur le champ par des félicitations ou des reproches. Ainsi son désir de comprendre est-il aussi grand que celui d'un étranger perdu dans une ville encombrée et à qui on explique où il trouvera une chambre d'hôtel. L'attention portée aux mots et à l'expression est extrêmement motivée.

2. Après cette longue mise au point qui nous a paru indispensable pour justifier notre entreprise, nous exposerons le plus succinctement possible les conditions de l'enquête effectuée :

2.1. Nous sommes tout à fait consciente, cependant, de la portée limitée de notre travail et les informations qui vont suivre le mettront bien en évidence :

- Faute de moyens financiers nous permettant un traitement mécanographique des dossiers, nous n'avons relevé notre corpus qu'après de 22 informateurs.

- Le corpus a été collecté dans une situation formelle d'interview où la communication n'est guère spontanée, d'autant plus que notre ignorance de la langue maternelle de chacun des sujets, nous a contrainte à n'utiliser que le français pour les explications indispensables.

- L'échantillonnage représentatif a été difficile à établir, étant donné la diversité des paramètres à prendre en considération : nationalité du boy et de l'employeur, âge, alphabétisation ou analphabétisme, temps de résidence à Abidjan, enfants scolarisés et par conséquent parlant français ou non, etc...

2.2. Nous avons tenté de pallier ces difficultés en adoptant un certain nombre de solutions qui nous ont paru plus ou moins adéquates :

- Dans la mesure du possible, nous avons respecté les pourcentages des diverses nationalités. Nous avons donc choisi :

. 12 Voltaïques (6 Mossi⁽⁴⁾, 2 Gurunsi, 4 Bissa)

. 1 Togolais

. 1 Guinéen

. 6 Ivoiriens. Ces derniers ont souvent beaucoup d'ancienneté chez leur employeur et sont plus âgés que les étrangers arrivés massivement au cours des années 70. Leur répartition ethnique reproduit à peu près la représentation des groupes dans la capitale : 2 Baoulé, 2 Bété, 2 Guéré.

. 2 étudiantes Ivoiriennes ayant l'occasion de faire la cuisine dans leur famille. Elles correspondaient à notre désir d'avoir un élément de référence pour évaluer contrastivement le parler français des boys sur le thème de la cuisine par rapport à celui de lettrés, francophones non-natifs, pratiquant l'art culinaire sans que cela constitue leur métier. Au total, 22 personnes ont été interrogées.

- Notre questionnaire était organisé de la façon suivante :

1) état civil, curriculum vitae, scolarisation, langues parlées.

2) interrogatoire formel pour l'évaluation des compétences en vocabulaire spécialisé avec listes de mots. Pour vérification, nous sollicitons un complément d'information.

ex. : Q : Egoutter ? R : Oui, ze connais.

Q : Egoutter quoi ? R : la salade.

Mais nous arrivions souvent à un rapide échange aboutissant à un genre de réponse pouvant être considérée comme satisfaisante.

Q : Ecailler ? R : C'est enlever caillles
au poisson.

Q : Et les boyaux ? R : Ça y est dans le ventre.

Q : Pourri ? R : C'est gâté.

Il y avait trois moyens de détecter rapidement les incompréhensions.

1) lorsque le boy disait : "Connais pas" ou "non".

2) lorsqu'il transformait le mot inconnu en mot connu par

segmentation :

- Q : patate douce ? R : pas douce
 Q : parfumé ? R : qui fume pas
 Q : fermenté ? R : On peut fermer.

3) Lorsqu'il faisait une confusion d'ordre phonétique :

- humer - rhume
 mâcher - marcher
 couper en dès - couper en deux

2.3. Les performances des enquêtés ont été également contrôlées par un recueil de données syntaxiques et d'actes de parole, enregistrés au magnétophone, par des échantillons de langue plus spontanée : ainsi nous avons demandé à chaque boy de décrire une recette qu'il réussit bien ou un plat de chez lui comme le poulet-arachide, la sauce-graine, d'évaluer les prix au marché etc...

2.4. Pour la quatrième partie de l'enquête, nous avons présenté à chaque sujet, 5 fiches de cuisine accompagnées d'une photographie en couleurs (fiches techniques du magazine ELLE) choisies parmi les plus simples et les plus évocatrices. Nous lui avons alors demandé de décrire la photographie. Nous ne nous étendrons pas dans cet article, sur cette partie de l'enquête, très fragmentaire et contestable par la méthodologie appliquée. Il s'agissait d'abord de vérifier la perception des couleurs, des quantités des formes, des dimensions, puis la perception du caractère cru/cuit des aliments présentés.

Ainsi que l'a démontré WHORF, la langue maternelle détermine la vision de la nature : l'espace, le temps, les couleurs, l'appréciation des formes et même celle des quantités, sont découpés selon les mots propres à chaque langue. Cela pourrait, en partie, expliquer les énormes difficultés rencontrées par nos sujets pour décoder les photographies. Nous nous bornerons à préciser ici que, ramenés à une photographie en deux dimensions, les aliments les plus usuels n'ont généralement pas été identifiés. Il ne s'agissait, par ailleurs, aucunement, de lacunes dans le vocabulaire. Le problème, par contre, n'existait pas pour les étudiantes.

3. Des réponses obtenues, il ressort que :

3.1. Tous les boys, quoique non-mandéphones natifs, parlent le "dioula" (véhiculaire du commerce et du transport en particulier, en Côte d'Ivoire, comme dans la majeure partie de l'Afrique Occidentale). En conséquence,

ils utilisent trois langues au moins : leur langue maternelle pour les rapports familiaux et intra-ethniques, le dioula, pour le marché et les relations interethniques, le français pour la communication avec les employeurs.

- 3 sur 20 ont été scolarisés jusqu'à la classe de 6ème.

- Les boys d'origine ivoirienne parlent français depuis beaucoup plus longtemps que les autres.

- Tous écoutent la radio (dans leur langue ou en français) mais ne vont presque jamais au cinéma et suivent peu les émissions de télévision (faute d'appareil récepteur vraisemblablement).

- Tous déclarent aimer parler français et souhaitent améliorer leur connaissance de cette langue pour des raisons professionnelles. Les analphabètes regrettent de ne pas savoir lire, tout en sachant qu'il existe des cours du soir d'alphabétisation. Nous avons pu remarquer qu'ils ne se plaignaient jamais, cependant, d'être illettrés.

- Tous savent compter mais sans connaître les opérations.

- Tous savent lire l'heure.

- Tous, enfin, ont accepté de bon cœur de se laisser interroger. Leur sérieux et leur concentration nous ont même surpris.

A partir de ce corpus, nous avons procédé à l'étude de la langue pour tenter d'évaluer les compétences et les performances. Compte-tenu de la diversité des sources d'information, il se posait un énorme problème méthodologique de dépouillement qui nous a conduit à rester très classique en distinguant : phonologie, morpho-syntaxe, lexique, situations d'énonciation...

3.2. Sous l'angle phonologique, sans étudier les possibles interférences pouvant intervenir entre phonèmes de la langue maternelle (trop nombreuses ici) et le français, nous nous sommes bornée à répertorier les écarts les plus fréquents et les plus sensibles à l'oreille d'un francophone natif. Voici, brièvement exposés quelques-uns des traits les plus caractéristiques :

a) la prononciation de R est très variable, non seulement d'un individu à l'autre, mais encore d'une intervention du même sujet à une autre. Grosso modo, R est souvent roulé, parfois réalisé \int à l'intervocalique, parfois omis (dans les groupes consonantiques et en finale).

b) La neutralisation des fricatives post-alvéolaires /ʃ/, /ʒ/ en fricatives alvéolaires /s/, /z/, constante chez les Mossi, est assez fréquente chez les autres à l'exception des deux étudiantes dont les réalisations sont toujours correctes.

ex. : * *sampignon*, * *socolat*

* *rouze*, * *ze coupe là*

c) La confusion, chez les 12 Voltaïques, entre voyelles antérieures (/œ/, /e/, /ɛ/), très souvent réalisées indistinctement /i/, apparaît moins fréquemment chez les autres :

ex. : * *li pitit verre*, * *tu milanzen*,

* *si si divant* (*si c'est devant*)

d) /W/ à l'initiale est escamoté :

* *isky* (whisky)

/ʏ/ peut l'être également :

* *et pis* (et puis)

e) La voyelle initiale est fréquemment sinon toujours effacée :

* *on crase* (écrase), * *saisonner* (assaisonner)

* *vaporer* (évaporer), * *une siette plate* (une assiette)

ou même toute la syllabe initiale :

* *nifler* (renifler), * *minium* (aluminium)

Ici la raison est vraisemblablement un éclatement, l'aluminium est interprété * la minium renifler est perçu comme * nifler encore.

Les groupes consonantiques disparaissent à peu près constamment chez tous les sujets :

Côte d'Ivoire : * *Cotivoi*(r)

f) Remarquons enfin les écarts dans les phénomènes suprasegmentaux, dans les accents, le rythme et la mélodie. Tous les sujets (mais à un degré bien moindre en ce qui concerne les étudiantes) présentent la même courbe mélodique "en dents de scie".

3.3. Nous nous sommes particulièrement intéressée aux problèmes du lexique spécialisé de la cuisine, qui étaient le sujet le plus central de notre recherche. C'est pourquoi nous en exposerons ici les grandes lignes avant d'évoquer brièvement la morpho-syntaxe.

A) Sur le plan méthodologique, nous avons prévu, afin de tester l'étendue du vocabulaire des boys dans le domaine qui constitue leur spécialité, une liste de 250 mots et expressions, se rapportant à :

- la confection des plats (plus de verbes et de noms que d'adjectifs) : une série de lexies étaient proposées dans les domaines de :

- . la préparation alimentaire : *nettoyer*, *épucher*, *hâcher*, *écraser*, *tamiser*...
- . la cuisson : *bouillir*, *griller*, *frir*, *cuire à point*...
- . la conservation des aliments : *bonbonne*, *conserves*, *provisions*, *sécher*, *fumer*...
- . du collectage des fluides : *baquet*, *bassine*, *marmite*, *passoire*, *louche*...
- . de l'absorption : *cuillère*, *mâcher*, *mastiquer*...

B) L'appréciation des sensations (adjectifs surtout) :

- . odorat : *sentir*, *renifler*, *parfumé*...
- . goût : *aigre*, *doux*, *acide*, *amer*, *fade*...

L'appréciation des quantités : *beaucoup*, *une pincée*, *un filet*, *un doigt*...

L'appréciation des couleurs : *roux*, *brun*, *foncé*, *clair*...

L'appréciation des dimensions : *gros*, *grand*, *petit*, *large*, *mince*..

L'appréciation des formes (on demandait à chaque sujet de nommer 7 figures simples).



C) Ensuite une liste d'expressions, souvent imagées, propres à la cuisine était proposée à chaque enquêté : *saisir la viande*, *faire revenir les oignons*, *laisser reposer la pâte*, *piquer le gigot*, *barder le poulet*, *émincer les carottes*...

Enfin on demandait au sujet de citer des noms de boissons et de fromages.

4. Les résultats obtenus seront ici résumés dans leurs grandes lignes :

4.1. A) Une première constatation s'impose, elle sera encore soulignée par l'analyse morpho-syntaxique : l'écart est très important entre boys et étudiantes, à l'avantage de ces dernières, dans le domaine de l'appréciation. Les résultats s'inversent à l'avantage des boys lorsqu'il s'agit d'expressions spécifiques de l'art culinaire. Le vocabulaire des boys, plus riche en termes spécialisés (souvent inconnus des étudiantes) est beaucoup plus restreint lorsqu'il s'agit du lexique fondamental commun disponible, en particulier pour la description.

B) Les résultats des boys, si on les compare entre eux, sont assez sensiblement différenciés. Nous allons tenter de voir les paramètres susceptibles d'expliquer ces différences.

Ce ne sont - ni la nationalité : Ivoiriens et non-Ivoiriens peuvent avoir le même taux de réussite.

- ni le degré d'alphabétisation : Il y a 3 illettrés dans le groupe des personnes ayant obtenu les meilleurs résultats. Il est vrai que ces personnes résident à Abidjan depuis plus de 20 ans.

- ni la durée de fréquentation de la langue française : le boy qui atteint le taux de réussite le plus élevé ne parle français que depuis 8 ans.

- En fait, ce que nous pouvons remarquer, c'est que, plus la catégorie professionnelle à laquelle appartient le boy est élevée, meilleurs sont ses résultats en expression française, tant il est vrai que l'apprentissage d'une technique est indissociable de l'apprentissage du lexique qui la décrit ou la sous-tend. Si la communication est plus aisée entre patron et employé, l'amélioration du travail effectué est facilitée. Ce qui pourrait incliner à penser qu'entre compétence technique et compétence communicatoire, la seconde précède la première. Ce serait donc :

- d'une part, l'aptitude du boy à utiliser une variété de français proche de celle qu'usite l'employeur qui entraînerait une meilleure transmission des messages et par conséquent une meilleure exécution des travaux.

- d'autre part, l'aptitude de l'employeur à se faire comprendre du boy, à expliquer et enseigner sans pour autant avoir recours à un français pidginisé.

Les progrès du salarié, tant dans son travail que dans son expression relèvent en grande partie des rapports qu'il entretient avec la maîtresse de maison, des dons pédagogiques de celle-ci, du temps qu'elle peut

consacrer à la formation du personnel de maison. C'est très certainement ce qui explique le fait que compétence culinaire et compétence communicatoire soient aussi intimement liées. Bien entendu, la volonté de promotion sociale du boy, son intelligence, son application jouent également un rôle non-négligeable...

4.2. Nous avons tenté d'approfondir les mécanismes de compréhension des mots proposés.

A) Pour les mots connus, la compétence varie selon que :

- les actions désignées sont usuelles ou exceptionnelles.

Tous connaissent : *chauffer, éplucher, gratter*, mais non *transvaser, décortiquer, malaxer...*

- les objets sont plus ou moins fréquemment manipulés.

Tous connaissent *cuvette*, un peu moins *bassine*, presque pas *baquet*.

Tous emploient : *bouteille* et *passoire*, peu : *cruche* ou *écumoire*.

Bien entendu les mots rares comme : *moule à charlotte, tourtière, ramequin* sont inconnus de tous sauf d'un boy de 6e catégorie (la plus élevée dans la hiérarchie corporative).

- le terme particulier et les parties sont mieux possédés que les génériques ou les collectifs.

Ainsi tous connaissent *jatte* et pas *réipient*

" *cognac* " *digestif*

" *escargot* " *mollusque*

" *crevette* " *crustacé ou fruit de mer*

- La faculté de ramener un mot inconnu à un mot connu de la même famille aide la mémorisation.

frite → *frir*, *les os* → *désosser*

brochette → *embrocher*, *moule* → *démouler*.

B) Pour les mots inconnus, plusieurs solutions s'offraient aux intéressés et les résultats ont été alors identiques pour les boys et les étudiantes (seul a varié le mode d'expression).

+ Assimilation phonétique à un mot connu :

broyer ? : * *aboyer chien*

mâcher ? : * *marcher chemin*

écumer le bouillon : * *mettre kub*.

accord mal fait	. <i>persil verte</i> . <i>tous les femmes</i> . <i>dans petit casserole rond</i>
absence d'autre mode que l'indicatif	. <i>pour que ça fait joli</i> . <i>jusqu'à ça va devenir une mousse de savon (oeufs battus en neige)</i>
écarts sur les pronoms	. <i>la dame que je la connais pas</i> . <i>la ville où j'y vais</i> . <i>il apprend eux les plats</i> . <i>il a frappé toi</i>
écarts sur les prépositions	. <i>ça ressemble du poulet</i> . <i>je sers d'abord à une dame</i>
expressions du temps exprimées par des adverbes	. <i>après je suis 5e catégorie (serai)</i> . <i>avant je fais ça (j'ai fait)</i>
utilisation intensive du présentatif (c'est, ça est)	. <i>carottes, c'est 8 (il y a 8 carottes)</i> . <i>la bouteille, c'est noir</i>

5.2. On peut dire que si le vocabulaire du boy est parfois plus élaboré que celui des étudiantes, la morpho-syntaxe ne suit pas le mouvement. Ainsi le personnel de maison aligne-t-il des mots dans une phrase rudimentaire où dominant des fautes du genre de celles citées supra. Celles-ci ne nuisent pas trop à l'efficacité de la communication, mais, en général, la simplifient. On a ici les caractéristiques d'une langue de spécialité fonctionnalisée à l'extrême.

Compte-tenu de l'intonation, des accents d'intensité déplacés, du rythme et de la mélodie transformés, des écarts phonétiques difficiles à reproduire ici, il est évident que les actes de parole révèlent des locuteurs non-natifs, utilisant une variété de français sans aucun rapport avec la norme (nous excluons les étudiantes de ces observations). La conversation relativement familière enregistrée fait encore apparaître les détails suivants :

- pas de différenciation sociale du langage... Les boys, par exemple, tutoient leur interlocuteur et leur employeur qui, d'ailleurs, en fait autant. L'alternance tu/vous est quasi inconnue, les formules de politesse sont à peu près absentes.

- L'expression de l'affectivité est réduite à *bien, trop, peu*. Pas d'indice d'émotion. Ni ironie, ni plaisanterie, ni plainte, ni critique. Rarement de souhaits. La langue est neutre.

- peu de différenciation temporelle apparaît : le présent de l'indicatif, modifié par *avant* (expression du passé) *après* (expression du futur). Le discours est limité à la situation du moment, même s'il s'agit du passé ou de l'avenir du boy. Seuls sont présents pour ponctuer le discours : *maintenant, ici, tout à l'heure, et puis, alors...*

- Les niveaux de langue sont absents : le boy utilise quelquefois des mots appartenant à un registre considéré comme vulgaire, mais dont il ignore complètement la connotation : "*tu vas casser ton gueule*" (tu vas tomber), "*Ca est emmerdant*" (ça m'ennuie, c'est ennuyeux).

Il est donc évident que les expressions les plus imagées, si elles sont empruntées à l'art culinaire, sont

- prises au pied de la lettre :

Il a reçu un pot de vin = vin rouge ?

- ou non comprises :

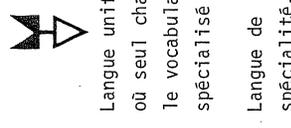
Il est dans la purée ! = ? ?

Ce garçon, c'est une poire ! = ??

En résumé, si le boy fait la cuisine, il lui est impossible de tenir un vrai discours sur la cuisine. Sa langue est avant tout fonctionnelle, elle se situe en dehors de toute norme, de tout "bon usage". Elle est "neutre" et possède un lexique spécialisé gonflé par rapport au lexique commun disponible, traits propres à une langue de spécialité, mais en tant que telle, elle n'échappe pas à un processus de pidginisation : simplification des mécanismes grammaticaux, sélection de mots polyvalents, réduction des parties des discours (adjectif, adverbe, verbes sont souvent confondus, suppression quasi constante des articles...). L'influence de la langue africaine maternelle est sensible sous la forme d'interférences, non seulement phonétiques et prosodiques mais encore morpho-syntaxiques, et surtout sémantiques ainsi que le montre clairement le décodage des images, en particulier à propos des couleurs. On relève des énoncés inadéquats constants du genre de : *persil c'est noir, poulet c'est rouge,*

carotte c'est rose... C'est qu'en effet, les langues africaines ne découpent pas les couleurs comme le français : en fait, les boys ne disposent guère que de 3 à 5 mots pour décrire celles-ci : ainsi un seul terme correspond à jeune, orange, rouge et marron (rouge), un autre pour indigo, bleu, vert foncé et noir (noir). Dans ce domaine l'abondance des écarts est inversement proportionnelle à la durée de la scolarisation.

6. On pourrait se demander dans quelle mesure, la présente étude pourrait avoir une portée générale : il est vraisemblable que des résultats sensiblement identiques apparaîtraient si l'on interrogeait des mécaniciens sur le thème des réparations automobiles : vocabulaire technique "gonflé" par rapport à un lexique commun disponible relativement restreint, à une morpho-syntaxe réduite et simplifiée. En fait, notre enquête pourrait refléter les mécanismes d'acquisition de la langue dominante dans le monde du travail par n'importe quel locuteur non-natif peu ou non-lettré, dans le domaine de sa spécialité professionnelle (cuisine, couture, mécanique, bâtiment...). Nous résumons notre hypothèse par le tableau 2 ci-joint.

N° 1 Habitudes communes à tous les employeurs (émetteur)	Ne corrigent pas les neutralisations, suppressions, ou mauvaises segmentations quand elles ne nuisent pas à la communication	Se contentent d'approximation sauf dans les tâches spécialisées	Ne demandent pas à l'employé de commenter, de juger, de critiquer, de penser, de décider, de goûter, d'apprécier, etc.	L'employé est généralement tutoyé. Parfois l'employeur imite le français populaire. On parle "petit nègre".	Pas/peu de conversation patron/employés
N° 2 La langue française	L'ACCENT LES COURBES MELODIQUES LES SONS	VOCABULAIRE GENERAL	VOCABULAIRE la perception de l'imagination des sensations	SYNTAXE	LES ACTES DE PAROLE
N° 3 Interférences avec la langue maternelle	Maintien de l'accent et de la courbe mélodique		Il voit la nature découpée dans sa langue, donc hésitations	Peut-être	Possible avec la télévision ou la radio. Imitations
N° 4 Apprentissage concret		Gonflement du vocabulaire spécialisé	Aucune possibilité		
N° 5 Tendance à la réduction du coût de la communication	Voyelles confondues. Troncations	Mot de grande généralité et de faible information	Inutile	Simplification. On supprime des contraintes grammaticales	
LES EMPLOYÉS (locuteurs) (récepteurs)	Accent et courbe mélodique conservée Chacun a son système de phonèmes	Le lexique spécialisé est démesuré par rapport au lexique général	Le vocabulaire est très réduit. Tendance à utiliser les mots de la langue maternelle dans ce domaine	Moule syntaxique réduit au minimum	Aucune maîtrise du discours sauf dans des situations formelles vécues à la télévision (match de football) ou à la radio surtout. Tous registres confondus
	Quelques caractéristiques de la langue française parlée par les employés non lettrés à ABIDJAN. <div style="text-align: center;">  </div>				

Car il faut tenir compte du fait que la communication employé/employeur est réduite la plupart du temps à l'indispensable, que, généralement, les employeurs préfèrent recourir à une sorte de "saber" qui reflète ce qu'ils croient être le parler du boy, afin, pensent-ils, d'être mieux compris par celui-ci. Un "bain linguistique" de la langue-standard est donc rare. On peut, d'ailleurs, se rendre compte que, si l'employeur utilise sa propre variété normative de français dans ses relations avec le boy, ce dernier, (sauf cas exceptionnel qui ne se produit que si le domestique a été suffisamment scolarisé) conserve ses propres habitudes de langage. La seule différence, c'est qu'il sera, alors, à même de comprendre une autre variété de français que la sienne, sans toutefois la reproduire véritablement. Ainsi, vivant dans des univers différents (race, culture, langue, structures familiales...) employeurs et employés ne se rejoignent que dans une situation formelle, celle du travail. Il est donc normal que la langue en subisse le contre-coup.

Précisons d'ailleurs que le régime de contrats de brève durée rend la population des employeurs non-ivoiriens très mobile. Le boy doit adapter sa langue comme la cuisine à des changements fréquents, d'où la confection d'une cuisine stéréotypée (2e/3e catégorie). Avec un minimum de connaissances usuelles, il peut se présenter partout : ainsi compétences culinaire et verbale tendent au même but : recettes passe-partout, parler "fossilisé" et limité à l'efficacité immédiate de la communication.

Maryvonne BOURDONNEC.

NOTES :

- (1) M. BOURDONNEC - 1980 : Etude de la langue française parlée par les "boys" d'Abidjan, à travers le thème de la cuisine. Université d'Abidjan, I.L.A., mémoire de sociolinguistique (sous la direction de S. LAFAGE) 103 p. dactylographié.
- (2) Groupe A.E.L.I.A. 1980 : Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique Noire (A - B) 1er vol., p.119.

BOY, angl. boy, n.m. (Bénin, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo, Zaïre) nom employé seul ou en composition pour désigner différentes catégories professionnelles de domestiques que les services officiels de la main d'oeuvre appellent "gens de maison"... COM. : le terme simple peut recouvrir un grand nombre de sens correspondant aux fonctions remplies par le boy, qui reste souvent indistinctement affecté aux "tâches ménagères".

- (3) Il y a au bas de l'échelle, le "petit boy" qui aide le boy dans son travail, puis les 1ère et 2ème catégories qui ne savent pas faire la cuisine et sont chargés seulement du ménage et du lavage. La 3ème catégorie fait le ménage, le repassage et une cuisine "familiale". La 4ème catégorie est chargée du ménage, du lavage et repassage et confectionne une cuisine très moyenne. C'est la catégorie la plus nombreuse puisqu'elle correspond aux besoins de la plupart des employeurs. La 5ème catégorie, sait, en plus, lire, écrire et faire de la pâtisserie. La 6ème catégorie, plus rare, est celle des maîtres d'hôtel, déchargés des soins du ménage, qui savent confectionner des "pâtés en croute".
- 4) Les Mossi sont, de loin, le groupe d'immigrés le plus représenté en Côte d'Ivoire, au point que les autres Voltaïques installés localement sont englobés sous l'étiquette "Mossi".

ANALYSE CONTRASTIVE DU PREDICAT EN REUNIONNAIS
ET EN CREOLE DE L'ISLE DE FRANCE

Comme on le sait, le créole de la Réunion fait figure d'exception à presque toute affirmation concernant les langues créoles à base lexicale française. En examinant d'abord le fonctionnement du système prédicatif commun aux langues créoles de l'île Maurice, des Seychelles, et de Rodrigues, et en comparant ce système à celui du réunionnais, nous allons démontrer que cet état de choses tient pour une grande part au fait que le réunionnais est typologiquement différent de ses cousins de l'Océan indien.¹

Le mauricien, le seychellois, et le rodrigais constituent essentiellement une seule et même langue, que nous appellerons 'le créole de l'Isle de France' (ancien nom de l'île Maurice, laquelle fut le berceau des trois langues modernes). L'analyse que nous en offrons ici est 'nouvelle'. On en trouvera une première approximation dans un article publié récemment (Corne 1980), mais la présente version la remplace totalement (et, à plus forte raison, elle remplace l'analyse que nous avons proposée pour le seychellois, Corne 1977; cf. aussi Bollée 1977a et Papen 1978b).

Quant à l'analyse du système verbal du réunionnais, elle se retrouve plus ou moins implicitement dans les descriptions antérieures de cette langue (Chaudenson 1974, Papen 1978b). Nous essayons d'en offrir un tableau explicite et facilement compréhensible. En effet, si on considère le réunionnais comme un objet de la même nature que le créole de l'Isle de France, une description de son système verbal s'avère non seulement très malaisée à faire, mais aussi d'un accès quasiment impossible pour le lecteur; mais si on se place dans une nouvelle perspective, ces difficultés disparaissent.

1.0. Le créole de l'Isle de France

Contrairement à ce que de récentes études ont pu prétendre (Baker 1972, Bollée 1977a, Corne 1977a, Papen 1978b), le créole de l'Isle de France (créole IdeF) n'a pas de classes syntaxiques bien définies, telles que noms, verbes, adjectifs, infinitifs, etc. Pour le créole IdeF, comme

pour d'autres langues créoles,² c'est la relation sémantique qui est fondamentale, plutôt que les catégories des parties du discours; l'emploi d'un lexème donné dans de multiples fonctions grammaticales est un phénomène général des langues créoles,³ comme de beaucoup d'autres langues d'ailleurs, une catégorisation relativement 'stricte' en parties du discours étant un phénomène plus indo-européen que général. S'il est vrai que les traits sémantiques propres à un lexème donné feront que ce lexème s'emploie le plus souvent dans telle ou telle fonction grammaticale, toujours est-il que ce lexème ne sera pas exclu en principe de toute autre fonction à laquelle ses traits sémantiques le prédisposent.

1.1. Le prédicat en créole IdeF

Le système prédicatif est axé autour de distinctions aspectuelles plutôt que temporelles. L'aspect/temps est marqué par des morphèmes antéposés au noyau du prédicat. La distinction aspectuelle fondamentale repose sur la notion de l'antériorité, marquée par *tí*. Dans la pratique, la notion de l'antériorité se confond avec celle du passé, et c'est ce dernier terme que nous utilisons ici (suivant Moorghen (1975:5) pour qui *tí* indique soit le passé soit un passé habituel). La non-antériorité n'est pas marquée.

Le temps futur est envisagé sous deux aspects, soit un futur (ou prospectif) indéfini marqué par *ava*, *va*, *a*, soit un futur défini marqué par *pu*.⁴ La notion du complétif joue un rôle important, et est marqué par *fin*, *in*, *n*. Le progressif est marqué par *ape* et *pe*; la forme vieillie *apre* est toujours employée en rodrigais, quoique marginalement, et c'est la seule forme utilisée par Baissac (1888). La complétion immédiate est marquée par *fek* (cette notion correspond à peu près à celle marquée en français par le verbe 'venir de'). Ces morphèmes peuvent se combiner; leurs possibilités combinatoires ainsi que leur catégorisation hiérarchique ne sont pas exactement les mêmes dans les trois langues (cf. Baker 1972:106-110, Corne 1977:96-102, Papen 1978b:331-373), mais nous n'avons pas à en tenir compte pour notre propos ici: nous considérerons donc tous les morphèmes aspectuels/temporels comme de simples particules.

Comme nous venons de le dire, les particules peuvent se combiner, et on trouve des combinaisons de deux, trois, et même parfois

quatre particules. Des combinaisons de deux particules sont courantes, et des combinaisons de trois particules, rares en mauricien, sont assez usuelles en seychellois; les combinaisons de quatre particules sont possibles, mais, pour acceptables qu'elles soient, elles sont très rares en fait. Quand elles se combinent, l'ordre des particules est: Passé + Futur + Complétif + Progressif/Complétion immédiate, soit *ti + ava/pu + fin + ape/fek*. On observe des différences de peu d'importance dans l'ordre de *fin*, *ape*, et *fek* dans chaque langue, lesquelles semblent bien être fonction de l'organisation hiérarchique à laquelle nous venons de faire allusion (par exemple, certains locuteurs mauriciens permettent *fek fin* au lieu de la combinaison plus usuelle en seychellois ou en mauricien (*fi*)*n fek*).

La négation se forme à l'aide de *pa* antéposé à toute autre particule.

Certains lexèmes, que nous avons appelés ailleurs des 'adverbes auxiliaires', peuvent se combiner avec les particules; ces éléments posent un problème d'analyse, mais ce problème ne semble pas pertinent pour notre discussion ici (cf. Corne 1977:118-121).

Les particules, le morphème négatif *pa*, et les 'adverbes auxiliaires' sont tous antéposés au noyau du prédicat. Des lexèmes de diverses classes (lesquelles restent à déterminer avec précision) peuvent apparaître comme noyau du prédicat. Les exemples suivants montreront des lexèmes sémantiquement assez divers fonctionnant en tant que noyau. Dans le reste de cette partie de notre étude, nous utilisons principalement des données seychelloises (S) pour exemplifier la discussion; là où nous empruntons nos exemples au mauricien ou au rodrigais, nous le notons au moyen de (M) ou de (Ro) respectivement. Exemples (le noyau est souligné):

i ti ran mua mò larzà 'il m'a rendu mon argent'

zot ava al lekòl 'ils iront à l'école'

i ti pli ris ki mua 'il était plus riche que moi'

i a n tro mîr pur nu màz li 'ce sera trop mûr pour être mangé
par nous'

i n lex pur nu ale 'il est temps que nous partions'

i ti lekòl 'il était à l'école'

pa ti mua ki n fer sa 'ce n'était pas moi qui ai fait cela'

deme suar, mò pa pu la 'demain soir, je ne serai pas là'

mò papa ti è bô peser 'mon père est un bon pêcheur'

sa masin ti pur Msie Karl 'cette voiture était à Monsieur Carl'

Dans ces deux derniers exemples, nous avons, non un lexème, mais un syntagme (nominal et prépositionnel respectivement) qui fonctionne en tant que noyau.

Comme on peut le voir, la traduction française de plusieurs de ces exemples contient une forme du verbe 'être', alors que dans les phrases créoles cette copule est absente. Mais, dans certains contextes (les interrogatives, les comparatives, les locatives avec (*a*)*kot* 'où') on trouve une forme *ete*. En mauricien, sa présence semble obligatoire (malgré quelques exceptions, cf. Corne 1970:57), tandis qu'en seychellois *ete* est facultatif en l'absence de particules aspectuelles. (Dans les exemples seychellois qui suivent, le *i* devant *ete* est la reprise du sujet particulière au seychellois moderne, cf. Corne 1974-5.)

kot u liv (i ete)? 'où est ton livre?'

mòtre mua koma i ti ete 'montre-moi comment il était'

ki u (ete)? 'qui êtes-vous?'

i pli kuyò ki u (ete) 'il est plus bête que toi'

akot to pu ete? (M) 'où seras-tu?'

akot li fin kapav ete? (M) 'où a-t-il pu être?'

mò pa kone lekel (i ete) 'je ne sais pas lequel c'est'

i n al kot lerua ti ete 'il est allé là où se trouvait le roi'

De telles phrases semblent indiquer que le créole IdeF a une copule sous-jacente, exposée à la finale du syntagme après l'application de règles de mouvement (ou, dans le cas des comparatives, de règles d'effacement coréférentielles). Si on poursuit ce raisonnement, on pourrait supposer que l'absence de *ete* dans d'autres contextes provient de l'application généralisée d'une règle d'effacement (cf. Valdman 1973). Les descriptions récentes du créole IdeF suivent essentiellement ce raisonnement et postulent une copule sous-jacente (Bollée 1977a, Corne 1977, Papen 1978b). Mais cette copule semble bien n'être qu'un artefact du cadre théorique utilisé. Comme nous le verrons, il est possible de donner une description parfaitement adéquate du créole IdeF sans avoir

recours à cet artefact.

Les prédicats en créole Idef se divisent en au moins trois catégories sémantiques: état, procès (ou changement d'état), action. Le sujet d'un prédicat actif est en général un agent. Les prédicats processifs impliquent un changement dans l'état ou la condition du sujet, et les prédicats statifs établissent un rapport d'équivalence ou équationnel entre le sujet et eux-mêmes. Les prédicats processifs et statifs ont des sujets non-agentifs de divers ordres (bénéficiaire, patient, but, etc.). Il y a, bien entendu, d'autres possibilités aussi; par exemple, dans une phrase comme:

labutik i ferm siz-er 'le magasin ferme à six heures'

où le lexème *ferm(e)* marque une action, on ne peut pas dire que *labutik* soit l'agent (pas plus qu'il ne l'est dans:

labutik i ferme ozordi 'le magasin est fermé aujourd'hui'

où le lexème *ferme* représente un état).

Ces catégories sémantiques ne sont pas entièrement le résultat de traits sémantiques appartenant à des lexèmes donnés. Un lexème peut être actif dans un prédicat, processif dans un autre, statif dans un autre, en conséquence de l'interaction entre ce lexème (avec ses traits sémantiques particuliers), le sujet, les particules, et autre matériel dans le prédicat, donnant ainsi le sens global de la phrase.

Quelques exemples suffiront pour montrer le fonctionnement du système.

Commençons par la particule *fin* et ses variantes *in*, *n*, dont la fonction est de marquer le complétif. Si le sujet de la phrase est un agent, *fin* aura un sens perfectif et le prédicat (la phrase) sera actif:

mò n màz lavian 'j'ai mangé la viande'

mò ti n màz lavian 'j'eus/avais mangé la viande'

ler u ava n repar u loto 'quand tu auras réparé ta voiture'

mò ti a n bez li 'je l'aurais frappé, j'allais le frapper'

Notons que les lexèmes *màze* 'manger', *repare* 'réparer', et *beze* 'frapper' dans ces exemples, ont perdu la voyelle finale *e*. Ceci aussi marque la phrase comme active, comme nous le verrons plus loin (1.2.). Voyons maintenant les phrases suivantes:

nu màze i n pare komela 'notre repas est prêt maintenant'

i a n tro tar 'ce sera trop tard'

Ici, le sujet étant non-agentif, la présence du complétif donne un sens global statif à la phrase. Dans les deux cas, on voit bien que le noyau contient un lexème dont la définition conceptuelle comporte l'idée d'une modification éventuelle sur un laps de temps donné, ou en d'autres termes, un lexème qui, de par les traits sémantiques qui lui sont propres, est susceptible d'être considéré comme potentiellement processif. De tels lexèmes dans de telles phrases, employés avec *fin*, ont un sens proche de celui de 'devenir' + leur propre sens. Ainsi, dans *nu màze i n pare komela*, nous avons l'idée d'un manger qui, pas prêt auparavant, l'est devenu à présent; dans *i a n tro tar*, nous avons l'idée d'un état qui se sera réalisé, qui sera devenu vrai, à un moment donné prospectif (marqué par *a*). Ces phrases, dont nous pouvons considérer le prédicat comme étant 'processif' sans perdre de vue le sens statif conféré à la phrase en entier par l'emploi de *fin*, sont à comparer avec les phrases suivantes:

lerua i bet 'le roi est stupide'

tu le sur, nu màze i pare dà pti midi 'tous les jours, notre repas est prêt vers midi'

normalmâ, tapisri kole lor miray ar lakol, (me sa kuyò la, li fin servi kulu) (M) 'd'habitude, le papier peint est collé au mur avec de la colle, (mais cet idiot s'est servi de clous)'

Ici, *fin* n'apparaît pas. Le sujet est toujours non-agentif, et les phrases sont toujours statives. C'est que cette fois-ci, l'état étant permanent, *fin* est superflu, alors que dans les phrases 'processives' que nous venons de voir, l'état n'étant pas permanent, *fin* doit s'employer.

Passons à la particule *ape* (variante *pe*) qui marque ce que nous avons appelé le progressif. Cette particule marque la nature non-terminée d'un événement, ou la durée étendue d'un événement ou d'une série d'événements. Si le sujet de la phrase est agentif, *ape* donne un sens clairement progressif:

i pu pe màz àkor 'il sera encore en train de manger'

zot ti ape plis koko 'ils étaient en train de décortiquer les noix de coco'

mò pe lasas zako 'je chasse, suis en train de chasser, des singes'

Dans les phrases suivantes, le sujet est non-agentif et les phrases sont processives. La traduction 'être en train de' fait parfois l'affaire, parfois le présent français suffit:

mo pe deperi (M) 'je suis en train de perdre du poids'

mò pe oblize fer sa 'on est en train de m'obliger à le faire'

dìmun pe mor tu le zur 'des gens meurent tous les jours'

parfois on a un sens inceptif:

madam ape zalu (Ro) 'la femme commence à être jalouse'

mò pe dakor ek li 'je commence à être d'accord avec lui'

mò pe fatigue tan sa tapaz 'je commence à me lasser de ce bruit'

et il y a parfois des différences de sens particuliers à chaque langue:

mò pe kòtā li (S) 'je commence, j'en viens, à l'aimer'

mo pe kòtā li (M) 'je suis fou d'elle/lui (à cet instant même)'

mò ape lafè (S) 'je commence à avoir (bien) faim'

mo pe fè (M) 'je meurs de faim'

mais dans tous les cas, *ape* garde sa valeur de progression. Par là même, *ape* est incompatible avec un statif, les notions de progression et d'état déjà atteint étant incompatibles.

Le préfixe *re-* est une manière entre autres de représenter la notion de la répétition. On le trouve donc, comme on s'y attendrait, dans les phrases actives:

i a re-rul li avek u 'il tē la renverra (la boule)'

li ti re-lav so lame (M) 'il se relava les mains'

et dans les phrases processives:

u pe re-malad akor (M) 'tu retombes malade de nouveau'

Comme l'ont indiqué les exemples que nous avons vus jusqu'ici, il y a une certaine corrélation entre le signifié d'un lexème donné et les catégories sémantiques d'action, de procès, et d'état. Un lexème comme *lapes* 'la pêche, pêcher', dont la définition conceptuelle comporte une large part d'action (ou d'activité), peut être grammaticalisé comme noyau du prédicat dans une phrase active:

nu ti ava ape lapes si lapli pa ti tōbe 'nous serions en train de pêcher s'il n'avait pas plu'

alors que *peser* 'pêcheur' est un lexème qui désigne une personne qui se livre à une certaine activité et ne peut en conséquence s'employer en tant que noyau du prédicat que dans des phrases statives:

mò papa ti è bō peser 'mon père était un bon pêcheur'

Les lexèmes donc, en tant que noyau du prédicat, se recouvrent partiellement dans une distribution entre les catégories sémantiques d'action, de procès, et d'état (cf. Chafe 1970, Mourelatos 1978).

1.2. La troncation vocalique en créole Idef

Il nous reste à examiner un procédé morphosyntaxique qui démontre bien le rôle des catégories sémantiques. Sans entrer dans un détail fastidieux (qu'on trouvera ailleurs: Papen 1978a&b, McKibbin & Corne 1980), nous pouvons résumer l'essentiel comme suit. Il y a une grande classe de lexèmes prédicatifs qui ont la possibilité d'apparaître comme noyau du prédicat dans une phrase dont le sujet est agentif. Cette classe est définie morphologiquement (cf. McKibbin & Corne 1980). L'usage général a été jusqu'ici d'appeler de tels lexèmes des 'verbes variables' ou 'verbes à deux formes', mais il est préférable de les considérer simplement comme 'lexèmes prédicatifs variables' (LPV). Les LPV ont deux formes: une forme longue à voyelle finale *-e* ou *-i*, et une forme courte sans cette voyelle. La forme longue doit être considérée comme fondamentale pour des raisons distributionnelles, et nous appellerons ce phénomène la 'troncation de la voyelle finale' (TVF). Une règle de TVF efface la voyelle finale de l'LPV quand l'élément (les éléments) qui suit se trouve dans le domaine de l'LPV (objet direct, datif, locatif, etc.; en termes transformationnels génératifs, on dira que l'élément qui suit est un constituant direct du syntagme verbal):

mò kon fer sa 'je sais le faire' (LPV *kone*)

i a don u sò kanot 'il vous donnera son canot' (*done*)

nu n al lakas 'nous sommes allés à la maison' (*ale*)

i komās ā-koler 'il commence à être en colère (*komāse*)

zot kōtiq māze 'ils continuent à manger' (*kōtiqe*)

u pa pu riy akor ditu 'vous ne rirez plus jamais du tout' (*riye*)

Quand cet élément n'est pas dans le domaine de l'LPV, la règle ne

s'applique pas (l'élément n'est pas un constituant direct du syntagme verbal):

mò kone (ki) mò fer sa 'je sais que je le fais' (*kone*)
zame mò ti pàse si è zur nu pu fase 'jamais je ne pensais
 qu'un jour nous serions fâchés l'un avec l'autre' (*pàse*)
i sàte à desàdà 'il chante en descendant (en ville)' (*sàte*)
laklos i sone pur dine 'la cloche sonne pour le dîner' (*sone*)

A l'intérieur de ces deux contraintes (spécification morphologique; condition syntaxique), la règle de TVF a une dimension sémantique. En effet, elle comporte la notion d'action. Ainsi, dans une phrase comme:

labutik i ferm siz-er 'le magasin ferme à six heures'

quoique le sujet *labutik* ne soit pas un agent (ni un patient), l'LPV *ferm* exprime une action: quelque chose se passe à six heures, et la phrase est active. Comparez:

labutik i ferme ozordi 'le magasin est fermé aujourd'hui'

où nous avons une phrase stativale, ou encore:

labutik i n ferme komela 'le magasin est fermé maintenant'

où, quoique la phrase en entier soit stativale à cause de la présence du complétif *n*, nous pouvons considérer le prédicat comme 'processif' dans le sens que nous avons vu plus haut ('est venu à être fermé, est devenu fermé', seraient des traductions plus exactes).⁵

1.3. Revenons à la question de la copule. Comme nous l'avons déjà vu, *ete* apparaît comme l'élément final du syntagme verbal dans les interrogatives, etc. Nous avons vu aussi que les particules sont antéposées au noyau du prédicat; ce noyau peut être presque n'importe quel lexème, ou même un syntagme nominal ou prépositionnel; la distribution des particules dépend de critères sémantiques, dont celui de statif. Les notions de location (lieu), d'existence, ou d'équivalence sont représentées par le lexème statif *ete* précisément dans ces cas où des règles de mouvement (QU-mouvement, etc.) ont déplacé d'autres lexèmes capables de représenter ces notions. Ceci peut être schématisé comme suit, prenant l'interrogation comme exemple:

Interrogatif + Patient + Etat + Lieu →

Proforme $\left\{ \begin{array}{l} \text{interrogatif} \\ \text{lieu} \end{array} \right\} + \text{Patient} + \text{Etat} + ?$

Exemple:

kot u liv i ete? 'où est ton livre?'

Or, dans ce contexte, [-Passé] peut être représenté ou non dans la phrase, puisque l'absence de *ti* nous fait savoir automatiquement que cette question ne concerne pas le passé. Ainsi:

kot u liv? 'où est ton livre?'

Si le locuteur désire marquer ouvertement le non-passé, il lui faut ajouter *ete* (et la forme du pronom approprié, le cas échéant):

i pli ris ki mua 'il est plus riche que moi'

i pli ris ki mò ete 'il est plus riche que je ne le suis'

De l'autre côté, [+Passé] doit être représenté par *ti*; *ti* étant une particule antéposée qui ne saurait se trouver seule, on a obligatoirement *ete*:

kot u liv ti ete? 'où était ton livre?'

mais non **kot ti u liv*, **kot u liv ti*. Il en est de même pour les autres particules.

Cette rapide analyse du système prédicatif du créole IdeF nous montre qu'une description adéquate est tout à fait faisable sans le postulat d'une copule sous-jacente dans les phrases du type *mò malad* 'je suis malade'.

1.4. Avant de quitter le créole IdeF, examinons très brièvement la forme *se* 'c'est'. Les phrases à extraction (en français, ce sont des phrases en *C'est ... Qu*) comprennent le mouvement à gauche d'un constituant et l'enchâssement par relativisation. Ainsi, à partir de:

divà i n kas ban bràs 'le vent a cassé les branches'

par extraction du sujet nous avons:

divà(,) ki n kas ban bràs 'c'est le vent qui a cassé les
branches'

et du complément d'objet direct:

ban bràs(,) ki divà i n kase 'ce sont les branches que le
vent a cassées'

L'élément mis en relief par l'extraction est toujours le noyau d'un

prédicatif statif, marqué pour le Passé au besoin:

pa ti è katiolo ki n disparet, ti è kanot lapas 'ce n'était pas une petite embarcation qui avait disparu, c'était un bateau de pêche'

alors que le non-passé n'est pas marqué. Le non-passé peut pourtant être facultativement marqué par le pronom sujet *i* dans les phrases 'impersonnelles' affirmatives, sauf avec l'heure (où *i* est obligatoire), et sauf dans les phrases négatives (où *i* est défendu):

(*i*) *èposib pur tuy mua* 'il est impossible de me tuer'
u kone i truaz-er e ðmi? 'te rends-tu compte qu'il est 3h30?'
pa fasil pur koz ek Mari 'il n'est pas facile de parler avec Marie'

L'emploi de *se* semble correspondre au non-passé dans les phrases impersonnelles affirmatives, puisque les combinaisons suivantes n'apparaissent pas: **se pa*, **pa se*, **se ti*, **ti se*. L'emploi de *se* est assez courant en créole IdeF, mais certains locuteurs le considèrent comme une tournure française. En effet, *se* provient de toute évidence du français *c'est*, mais sa distribution en créole IdeF suggère que c'est la réalisation des unités sémantiques [-Passé] et [-Négatif] dans le contexte (surtout) des phrases à extraction, plutôt qu'une forme spéciale de la copule. On peut d'ailleurs supposer que le statut de *se* n'est pas le même pour tous les locuteurs. Supposons que ce soit en effet une 'influence' française. Le non-passé est généralement non-marqué, alors que le passé est marqué par *ti*. L'introduction de *c'est/se* par des bilingues français/créoles ne fera aucune entorse au système, et *se* pourra être adopté par des monolingues (en créole) en tant que marqueur facultatif et peut-être prestigieux du non-passé.

1.5. En résumé: le créole IdeF a un système prédicatif plus aspectuel que temporel. Les aspects sont marqués par des particules antéposées au noyau du prédicatif. Les particules peuvent se combiner, et on a jusqu'à quatre particules d'affilée (*ti a n ape*). L'interaction des particules, du sujet, du noyau et du reste du prédicatif, produit la signification active, processive, ou stative de la phrase. Les lexèmes

ont une forme invariable, mis à part les effets de la règle de troncation (TVF). Celle-ci a une dimension sémantique, en ce qu'elle marque un lexème comme étant actif. Des lexèmes sémantiquement divers fonctionnent comme le noyau du prédicatif dans des phrases du type équationnel, précédés de particules aspectuelles mais sans élément copulatif. Dans certains contextes, un lexème statif (et morphologiquement invariable) *ete* 'être' apparaît soit obligatoirement soit facultativement. Dans les phrases impersonnelles affirmatives, l'élément *se* correspond à un marqueur du non-passé non-négatif. Tous ces faits sont bien documentés dans les études et les textes, depuis Baissac (1880) jusqu'au présent, et il n'y a que l'analyse que nous en offrons ici qui soit 'nouvelle'.⁶

Non seulement elle est nouvelle, mais nous irons plus loin, en affirmant qu'elle représente réellement le fonctionnement de ce créole. En d'autres termes, il ne s'agit plus d'une analyse conforme à tel ou tel cadre théorique utilisé comme modèle descriptif, mais d'un premier pas vers une pleine appréciation de la réalité.

2.0. Le système verbal du créole réunionnais

Nous ne pouvons offrir qu'une esquisse de ce système. Mais cette analyse, quoiqu'incomplète, permet de voir le fonctionnement du système sous un nouveau jour. En effet, on a toujours voulu voir dans cette langue les traits caractéristiques de ses cousines indianocéaniques (verbes à une seule base, parfois à deux bases, avec 'désinences' *-e* ou *-i(r)*; particules antéposées).

Le terme 'réunionnais' recouvre une réalité complexe. Plusieurs variétés, depuis le 'créole des Hauts' (le 'français créolisé', Carayol & Chaudenson 1973) jusqu'au 'créole des Bas', apparemment plus près du basilecte,⁷ co-existent dans un continuum d'une nature spéciale, mais qui reste à préciser (mais cf. Carayol & Chaudenson 1977, Chaudenson 1979:129-131). Des variations dans l'usage sont très évidentes dans le système verbal. Il serait peut-être possible de classer les variantes en question selon une échelle implicite; nous ne nous y hasardons pas ici, mais une telle tentative

devrait être prioritaire dans de futures enquêtes faites dans l'île. Il nous est impossible, avec les données dont nous disposons, de décrire dans tout son détail la morphologie verbale réunionnaise; mais nous pouvons néanmoins brosser un tableau assez complet, dans ses grandes lignes, pour révéler le fonctionnement du système. Nos données proviennent de plusieurs sources: Barat *et al.* (1977), Chaudenson (1974), Corne (1974-75), Moorghen (1975), Papen (1975, 1978b). La transcription que nous employons ne prétend absolument pas à un statut phonologique.

Les distinctions temporelles et aspectuelles sont représentées de diverses façons, dont certaines semblent caractériser toutes les variétés du réunionnais, mais qui toutes semblent refléter, d'une façon ou d'une autre, des modèles 'français'.

2.1. La copule

En réunionnais, le verbe *et(r)* 'être' fonctionne comme une copule (mais non comme un auxiliaire selon le modèle français). Il a diverses formes selon le temps:

Présent <i>le, la</i>	Passé <i>te, lete</i>
Futur <i>sra, sora</i>	Conditionnel <i>sre, sore</i>
Participe passé <i>ete, te</i>	Infinitif <i>etr, et</i>

La distinction *-a/-e* n'est pas stable (*sra* pour *sre*, etc.)

La copule s'emploie dans les phrases équationnelles:

Copule + adjectif:

li le prese 'il est pressé'

l diab la pa pov 'le diable n'est pas pauvre'

muè (le)te malad 'j'étais malade'

Copule + nom/pronom:

u sora è fan 'tu seras une femme'

lete pa muè 'ce n'était pas moi'

Copule + adverbe/syntaxme prépositionnel"

ut mâze le dan ut tât 'ton manger est dans ton panier/sac'

tue le la, dô! 'tu es là, donc!'

2.2. Le verbe auxiliaire *a(v)uar*

Le réunionnais a un verbe auxiliaire (dans le sens français) *a(v)uar*

'avoir'. Comme son analogue français, *a(v)uar* a aussi un sens 'plein' ('posséder'). Ses formes sont:

Présent <i>la, na, a, nana, ana</i>	Passé <i>lave, nave</i>
Futur <i>lora, nora</i>	Conditionnel <i>lore, nore</i>
(Participe passé <i>gaÿe</i>)	Infinitif <i>a(v)uar (gaÿe)</i>

Encore une fois, la distinction *-e/-a* n'est pas stable. Dans le sens 'plein' de 'posséder', les formes autres que *la* ou *a* tendent à être employées au Présent, *la* étant l'auxiliaire préféré. Au Passé, *ti ana* et *te i ana* (v. ci-dessous pour *ti* et *te i*) s'emploient dans les variétés plus proches du basilecte pour le sens plein, mais jamais comme auxiliaire. Pour les autres temps, on emploie *gaÿe* ('gagner') pour le sens plein:

usa u la gaÿ sa? 'où est-ce que tu as eu cela?'

En tant qu'auxiliaire, les formes de *a(v)uar* sont suivies d'un participe passé, comme en français:

muè la vni 'je suis venu' (rarement, *le* remplace *la*)

muè lave koni 'j'avais su' (ou *nave*)

muè lore mâze 'j'aurais mangé, je mangerais' (ou *nore*)

muè nora pa fe mô travay 'je ne ferais/n'aurai(s) pas fait mon travail'

L'auxiliaire *a(v)uar* s'emploie avec *et(r)* 'être':

muè nora ete malad 'j'aurai(s) été malade'

Le présent *la* + *ete* donne *lete* ou *late*:

muè lete/late malad 'j'ai été malade'

mais ce *lete*, contrairement au *lete* 'passé du verbe être' (2.1.), ne se réduit pas à *te*; ainsi, *muè te malad* 'j'étais malade' et *muè lete malade* 'j'étais/ai été malade'.

2.3. Les participes passés

La grande majorité des verbes ont un participe passé identique à la forme de l'infinitif: *mâze* 'manger, mangé'. Comme nous le verrons, la règle de troncation TVF a des effets un peu différents selon qu'elle s'applique à un participe ou à un infinitif. Pour les verbes 'irréguliers', il y a parfois désaccord quant à la forme convenable. Ainsi, dans les variétés plus proches du basilecte, trouvons-nous (les

formes plus proches de l'acrolecte figurent entre parenthèses): *prâ* 'pris' (*pri*), *met* 'mis' (*mi*), *konet* 'connu, su' (*koni*), *fan* 'fendu' (*fâdi*). Notons que les formes plus proches du basilecte sont en général les mêmes que celles de l'infinitif. On retrouve une variation du même genre pour les autres formes du verbe aussi, par exemple au Présent *met* 'met(s), mettons, mettez, mettent' (*me*), *viv* 'vis, vit, vivons, vivez, vivent' (*vi*). Ceci suggère que différents locuteurs ont des stratégies différentes dans la conceptualisation du système, mais la chose reste à démontrer d'une façon systématique. Ici, nous noterons simplement qu'il semble exister, dans les variétés plus proches du basilecte, une tendance vers une base verbale unique.

2.4. Des particules?

Il existe en réunionnais des éléments qui, par leur forme et, parfois, leur sens, ressemblent beaucoup aux particules du créole IdeF. Mais, comme il sera évident à la lumière de la discussion suivante, l'idée (exprimée récemment par Valdman (1978:77), par exemple) que l'ensemble des particules aspectuelles du créole IdeF constitue le système fondamental ('core system') du réunionnais, est tout à fait inexacte.

Parmi de tels éléments on trouve un futur indéfini *a* (et aussi *va*, *ava*), un (présent) complétif *fin(i)*, un passé complétif *te fin(i)*. Ces 'particules' apparaissent seulement avec des verbes et non pas, en général, avec des adjectifs ou d'autres parties du discours.⁸ Elles sont suivies de l'infinitif du verbe:

m a konet 'je saurai'
kà(k) li va ale, nu va mâze 'quand il partira, nous mangerons'
muè te fini vuar 'J'avais vu'
nu i fin(i) met 'nous avons mis'
sò sulezò fin pase 'sa cuite est terminée'

Le futur construit avec *a*, *ava* est un futur indéfini. Contrairement et au futur défini (ci-dessous, 2.7) et au créole IdeF *ti ava*, ce futur indéfini n'apparaît pas dans une combinaison Passé + Futur. La variante *va* (mais non *a*, *ava*) peut être précédée de *i* (ci-dessous, 2.6). Le complétif construit avec *fin* (ou *te fin*) est tout à fait marginal, du moins dans les données dont nous disposons, et c'est la construction

avec *la* (ou *lave*, etc.) + participe passé qui est la plus usuelle. Nous y reviendrons tout à l'heure. Enfin, notons que *a(v)uar* et *fin(i)* peuvent apparaître ensemble:

li lave fini mâze 'il avait fini de manger'

2.5. Affixes

Les formes de *a(v)uar* et *et(r)* que nous avons vues proviennent de l'application de règles d'affixation et de règles morphophonologiques qui convertissent les structures sous-jacentes (la conception qu'on se fait de celles-ci importe peu ici) en structures de surface. Les formes du futur négatif résultent de règles similaires;⁹ un affixe *-ra* s'attache à une base verbale:

m i sâtra pa 'je ne chanterai pas'
m i dorra pa 'je ne dormirai pas'
m i konetra pa 'je ne saurai pas'
m i vièra pa 'je ne viendrai pas'
m i (v)uara pa 'je ne verrai pas'

Nous retrouvons encore une fois l'instabilité de *-a/-e*. Cette forme 'synthétique' n'est pas obligatoire, puisqu'on trouve aussi (*i*) *va pa* + infinitif:

li va pa vole 'il ne volera pas'

Dans certaines variétés, il y a un autre suffixe important.

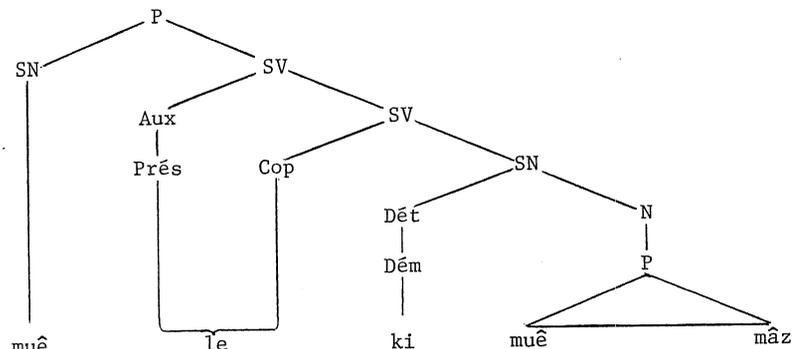
Il s'agit du suffixe *-e* du Passé:

m i dize 'j'ai dit, je disais'

2.6. Le présent et le passé

On aura remarqué dans plusieurs des exemples ci-dessus un élément *i*. La fonction (ou si l'on préfère, la 'signification') de *i* est de marquer ce qui suit comme un verbe. Historiquement, nous pouvons supposer que le temps présent de la plupart des verbes (*et(r)* et *a(v)uar* - et *a*, *ava* si on les considère comme formes verbales - sont les principales exceptions), dans toutes les variétés du réunionnais, provient de l'enchâssement d'une forme du verbe (normalement, c'est le présent du verbe) dans une matrice contenant la copule *le*. Ce *le* s'efface obligatoirement, et la subjonction *ki* est obligatoirement réduite à *i*. On aurait donc une dérivation selon les lignes générales

de la figure 1. Ainsi, à partir de /muê le ki mâz/,



le-effacement, *ki*-réduction, Equi → *m i mâz*

Figure 1

Exemple de la dérivation du présent en réunionnais

nous avons *m i mâz* 'je mange' (cf. Corne 1974-75:78-80). Il est peu probable que cette analyse représente quelque réalité que ce soit pour les locuteurs réunionnais de nos jours. Il n'y a pas d'attestation de /le ki/ en réunionnais, mais cette structure existe dans le parler des isolats français de Saint-Barthélemy et Saint-Thomas aux Antilles (cf. Lefebvre 1976:138-139; 1979). Ce qui est bien plus significatif, c'est que cette analyse, même si elle devait s'avérer inexacte du point de vue historique, rend compte de la distribution de *i* en réunionnais et en même temps permet d'expliquer les formes du passé, comme nous allons le voir.

Mais d'abord, une particularité à noter: le futur et le conditionnel de *et(r)* sont souvent (pas toujours) enchâssés de cette façon. Nous avons ainsi *m i s(o)ra/e* et *muê s(o)ra/e* 'je serai(s)':

muê le malad 'je suis malade'

muê (le)te malad 'j'étais malade'

m i sra malad 'je serai malade'

(mais le futur/conditionnel *nora/e* du verbe *a(v)uar* n'est pas normalement enchâssé de cette façon). Quand *et(r)* est un verbe au sens

'plein' (Etat, Lieu/Existence/...), on a souvent *i*:

ki sa u i le? 'qui êtes-vous?'

usa loto i le? 'où est la voiture?'

mais ce n'est pas obligatoire:

kel kote u lete ier? 'où étais-tu hier?'

Le passé est un peu plus compliqué. Il a plusieurs formations, dont certaines peuvent d'ailleurs co-exister dans le parler d'un même locuteur (c'est-à-dire, dans les propositions successives d'une même phrase, le passé peut être formé ici d'une façon, là d'une autre). Nous avons déjà vu une des formations possibles du passé, la suffixation de *-e* à une base verbale (*diz* + *-e*); cette forme du verbe est ensuite enchâssée sous /le ki/, d'où:

m i dize 'je disais'

Cette forme du verbe peut aussi être enchâssée dans une matrice contenant le passé de la copule, (*le*)*te*; ainsi trouve-t-on, quoique relativement rarement, des phrases comme:

muê lete ki dize 'je disais'

Ici, comme pour le présent, *le*-effacement et *ki*-réduction s'appliquent, mais facultativement:

muê te i dize 'je disais'

Le plus souvent, pourtant, c'est le présent du verbe qui est enchâssé sous *lete ki*. Ceci, plus l'application facultative de *le*-effacement et *ki*-réduction, nous donne quatre nouvelles formes du passé:

<i>muê lete ki mâz</i>	} 'je mangeai(s)'
<i>muê lete i mâz</i>	
<i>muê te ki mâz</i>	
<i>muê te i mâz</i>	

C'est cette dernière forme en *te i* qui est la plus fréquente et la plus répandue¹⁰ (pour Papen 1978b:377, ce serait la forme basilectale; cf. aussi Chaudenson 1979:130). On trouve aussi une forme *ti*, assez rare, qui provient peut-être d'une contraction purement phonétique (*te i* → *ti*, cf. Chaudenson 1974:336).

Voilà pour les formes du présent et du passé. Pour leur contenu, il semble bien que ces deux temps du verbe correspondent

d'assez près à leurs analogues français. Le présent exprime une action qui a lieu maintenant; si on veut insister sur le déroulement de l'action, on emploiera une tournure périphrastique (v. 2.7 ci-dessous). Il s'emploie aussi pour exprimer une action habituelle, universelle. Le passé semble correspondre plutôt à l'imparfait du français qu'au passé simple, mais une étude détaillée des dimensions sémantiques et des emplois du présent et du passé en réunionnais reste à faire (on trouvera toutefois d'utiles précisions chez Moorghen 1975).

2.7. Aspects

Toutes les autres expressions aspectuelles se font au moyen de tournures périphrastiques comprenant un infinitif. Parmi celles-ci, nous avons:

sa((v)a) 'futur défini':

m i sa buar 'je boirai (c'est sûr)'

muê te i sa mâze 'je mangerais/aurais mangé'

m i sa fin mâze 'j'aurai mangé'

et(r) apre/âtren/(a)po 'progressif':

muê (le)te apre dormir 'je dormais'

nu le pa po zue 'nous ne jouons pas, ne sommes pas en train de jouer'

zot i sra âtren mâze 'ils seront en train de manger'

et(r) pur 'futur imminent' (rare):

zot (le) pur batay 'ils sont sur le point de se battre'

Notons toutefois que la construction *et(r) pur*, mentionnée sans commentaire par Papen (1978b:377), est qualifiée par M. Carayol (communication personnelle) de "extrêmement rare, pour ne pas dire inexistante".

sort/vien 'venir de':

m i sort/vien mâze 'je viens de manger'

Dans le cas de *et(r) apre/pur*, l'effacement facultative de *le* produit des formes qui ressemblent superficiellement aux structures IdeF, cf. R *te apre* dans l'exemple ci-dessus et IdeF *ti (a)p(re)*.

Tableau I

Temps et aspect en réunionnais

Présent	m i mâz	muê le malad (le/la)
Passé	muê (le)te (k)i mâz(e) m i mâze	muê (le)te malad
Futur indéfini	m a mâze (m ava)	(m a tom malad)
	négatif m i mâzra pa (m i va pa)	m i sra pa malad
	défini m i sa((v)a) mâze	m i s(o)ra malad m i sa((v)a) et malad
Conditionnel, cond. parfait, futur-dans -le-passé	muê te i sa mâze muê lore/nore mâze	m i s(o)re malad muê nora/lora ete malad muê nore/lore (e)te malad
Complétif (ou parfait)	muê la mâze muê la fin(i) mâze m i fin(i) mâze mua fin mâze	muê lete malad (lete/ late) muê la fini et malad
Plus-que-parfait (Passé + complétif)	muê (le)te (i) fin(i) mâze muê lave (fini) mâze	?muê lave (e)te malad ?muê te i fini et malad
Futur antérieur	m i sa fin mâze	?m i sa fini et malad
Progressif présent	muê l'apre mâze	*
	passé muê (le)te apre mâze	*
	futur m i s(o)ra apre mâze (apre/âtren/(a)po)	*
Futur imminent	muê (le) pur mâze	?muê le pur et malad
Complétion immédiate présent	m i sort/vien mâze	m i sort/vien et malad
	passé muê te i sort/vien mâze	muê te i sort/vien et malad

2.8. Résumé

Le système tel que nous l'avons vu jusqu'ici est schématisé dans le Tableau I. Nous employons la première personne du singulier du verbe *mâze* 'manger' pour montrer le système temporel et aspectuel avec des verbes, et de *et(r) malad* 'être malade' pour le montrer avec des prédicats contenant la copule + adjectif, etc. (il est évident que la tournure périphrastique du progressif se constitue de la copule + syntagme prépositionnel, par exemple).

Comme le montrent certains des exemples que nous avons déjà vus, la négation se fait au moyen de *pa*, placé après le premier verbe rencontré dans la phrase, y compris *et(r)* et *a(v)uar*:

muè le pa malad 'je ne suis pas malade'

m i mâz pa 'je ne mange pas'

m i mâze pa 'je ne mangeai(s) pas'

muè (le) p'apre mâze 'je ne suis pas en train de manger'

muè la pa fin(i) mâze 'je n'ai pas mangé/fini de manger'

muè la pa mâze 'je n'ai pas mangé'

Considérons maintenant les deux phrases suivantes:

muè (le)te pa malad 'je n'étais pas malade'

muè (le)te i mâz pa 'je ne mangeai(s) pas'

Cette distribution de *pa* montre clairement que *(le)te* a un statut différent de celui de *(le)te i*: le premier est un verbe, le second est un marqueur du passé + le marqueur du verbe *i*.

On voit donc que, contrairement au créole IdeF, le réunionnais n'a pas de système basé sur l'emploi de particules antéposées. L'emploi de *te i* pour le passé, contre *i* seul au présent, n'est guère comparable au système en créole IdeF, où on a *tí* pour le passé et zéro pour le non-passé. Dans le premier cas, nous avons un système temporel and aspectuel, le temps étant primaire et l'aspect plutôt secondaire. Dans le second, nous voyons un système axé autour de la notion aspectuelle de l'antériorité. Le seul cas où le réunionnais ressemble d'une façon systématique au fonctionnement du créole IdeF, est l'emploi au futur indéfini de *a*. (Nous reviendrons plus loin sur le cas de *fin(i)*, v. 2.9 ci-dessous). Mais même cette

ressemblance est limitée, en ce qu'elle ne touche que des verbes, et non des structures équationnelles (copulatives). Les autres ressemblances sont plutôt formelles que fonctionnelles. Ce sont d'abord *(le) pur*, *(le)te pur* pour le futur imminent (mais *pu* désigne un futur défini en créole IdeF, et en tout cas *et(r) pur* est une formule rarement utilisée en réunionnais); et ensuite *(le) apre*, *(le)te apre* pour le progressif. Mais même pour ce dernier, nous observons qu'en réunionnais le présent et le passé englobent déjà la notion de ce que nous avons appelé pour le créole IdeF le progressif; il s'ensuit que la formule *et(r) apre* s'emploie surtout pour appuyer cette notion. Comparez:

(R) *kosa u i fe?* 'que faites-vous? (dans la vie ou en ce moment)'

(R) *kosa u l'apre fer?* 'qu'est-ce que vous êtes en train de faire?'

(M) *normalmâ, ki to mâze pur to dezene?* 'que manges-tu d'habitude pour ton déjeuner?'

(M) *ki to pe mâze, la?* 'qu'est-ce que tu manges? (en ce moment)'

Le réunionnais emploie une copule, un verbe auxiliaire *a(v)uar*, des infinitifs, des participes passés, des règles d'affixation, et il a des verbes à plus d'une seule base. Les structures syntaxiques et sémantiques ne sont pas les mêmes qu'en créole IdeF, quoique le détail pour toutes les variétés du réunionnais sur le continuum reste à étudier. Les verbes du réunionnais doivent être classés (au moins) selon les formes (i) du présent, (ii) du passé, pour les variétés ayant la structure exemplifiée par *m i dize*, (iii) du futur négatif, (iv) du participe passé, (v) de l'infinitif. Voir Tableau II. Nous pouvons supposer que, en ce qui concerne les verbes irréguliers,

Tableau II

Classification verbale en réunionnais: quelques exemples

	'manger'	'servir'	'mettre'	'dire'	'venir'	'savoir'	'être'
(i)	<i>mâz</i>	<i>serv</i>	<i>me(t)</i>	<i>di</i>	<i>viè</i>	<i>kone</i>	<i>le/la</i>
(ii)	<i>mâze</i>	<i>serve</i>	<i>mete</i>	<i>dize</i>	<i>vne</i>	<i>konese</i>	<i>lete</i>
(iii)	<i>mâzra</i>	<i>servira</i>	<i>metra</i>	<i>dira</i>	<i>viè(n)ra</i>	<i>konetra</i>	<i>s(o)ra</i>
(iv)	<i>mâze</i>	<i>servi</i>	<i>met/mi</i>	<i>di</i>	<i>vni/mni</i>	<i>konet/koni</i>	<i>(e)te</i>
(v)	<i>mâze</i>	<i>servir</i>	<i>met(r)</i>	<i>dir</i>	<i>vnir</i>	<i>konet(r)</i>	<i>et(r)</i>

moins il y a de bases pour un verbe donné dans un idiolecte donné, ou en d'autres termes plus il y a une tendance vers une seule base, plus cet idiolecte est proche du basilecte. Et enfin, *pa* 'négatif' suit le verbe, tandis qu'il est antéposé au prédicat en créole IdeF.

2.9. Troncation de la voyelle finale

Le réunionnais et le créole IdeF partagent la règle de TVF.¹¹ Les verbes réunionnais se divisent en deux classes selon que la règle s'applique ou non. On retrouve, sujets à la règle de TVF, essentiellement les mêmes lexèmes d'une langue à l'autre. La règle s'applique dans les mêmes contextes syntaxiques, c'est-à-dire quand le verbe est suivi d'un constituant du syntagme verbal (objet direct, datif, locatif, etc.). Les verbes réunionnais se conforment, grosso modo, aux mêmes spécifications morphologiques que les lexèmes prédicatifs variables en créole IdeF. Une différence est à signaler: en réunionnais, la règle de TVF ne s'applique qu'à l'infinitif et au participe passé. Mais, le passé 'synthétique' en *-e* (*m i dize*) mis à part, ce sont les deux seules formes du verbe qui correspondent aux spécifications phonologiques de la règle de TVF. (La règle ne saurait s'appliquer au passé synthétique, puisque *m i mâze* 'je mangeai(s)' deviendrait, par troncation de la voyelle finale, *m i mâz* 'je mange'.) La règle de TVF a une dimension sémantique ([+Action]) en créole IdeF qui lui manque en réunionnais, mais cette différence est de toute évidence une fonction de la structure propre à chacune des deux langues, qu'elle aide d'ailleurs à mettre en lumière.

Nous venons d'affirmer que la règle s'applique au réunionnais dans les mêmes contextes syntaxiques qu'en créole IdeF, mais ceci n'est exact que pour les variétés basilectales. En effet, la règle de TVF nous permet d'entrevoir une des dimensions morpho-syntaxiques du continuum réunionnais. Le détail ne nous concerne pas ici, mais un examen de certains contes choisis dans l'ouvrage de Barat *et al.* (1977) autorise cette conclusion. Si on ne prend en considération que les trois contextes qui 'exigent' une forme courte du verbe (complément d'objet (in)direct, infinitif, lieu), on trouve la distribution suivante:

- Conte 20, région Dos-d'Ane, 99% de formes courtes;
- Contes 1, 4, 10, région Ste-Suzanne, 84% de formes courtes;
- Contes 8, 13, région Grand Coude, 73% courtes;
- Contes 7, 19, région Etang Salé, 52% courtes;
- Contes 5, 9, 15, région Grand-Ilet, 47.5% courtes.

Ces pourcentages ne constituent qu'une indication très grossière, mais traduisent néanmoins une variation suffisamment marquée dans les usages pour qu'on puisse se fier au schéma dans un sens général. A l'intérieur de ces chiffres, il y a quelques différences qui méritent qu'on les signale: dans les contes 7 et 19, la règle de TVF s'applique plus souvent à des infinitifs qu'à des participes passés (et inversement dans les contes 5, 9 et 15); ceci donne à penser que les deux parties du discours sont perçues différemment (même dans l'absence de toute différenciation morphologique, comme c'est le cas pour la grande classe de verbes dont l'infinitif et le participe passé se terminent en *-e*), ce qui serait d'ailleurs conforme à notre analyse. Un examen des pages 3 à 23 de l'ouvrage de Fourcade (1976, ré-édition de contes publiés en 1930) fait dans la même perspective, nous montre 95% de formes courtes; et chez Focard (1884) on ne trouve pas moins de 98% de formes courtes. Ces données nous autorisent à conclure que la règle de TVF devait être d'application obligatoire il y a cent ans, comme elle l'est encore aujourd'hui dans le basilecte, et que son application facultative dans certaines variétés est en fait une évolution relativement récente.¹²

La variation des formes du complétif *fini* et *fin* semblent relever en fait de l'application de la règle de TVF. Normalement, *fin(i)* est perçu comme le participe passé du verbe *finir* 'finir' (cf. Moorghen 1975:9), mais parfois aussi comme un élément ressemblant aux particules antéposées du créole IdeF. Comme nous l'avons vu, le parfait (le complétif par rapport au présent) se construit de diverses manières:

- | | |
|-----------------------------|----------------------------|
| (1) <i>muè la mâze</i> | (2) <i>muè la fin mâze</i> |
| (3) <i>muè la fini mâze</i> | (4) <i>mua fin mâze</i> |
| (5) <i>m i fini mâze</i> | (6) <i>m a mâze</i> |

(7) *m i fin mâze*

La phrase numéro (6) est identique au futur avec *a*; on peut supposer que d'autres éléments, peut-être contextuels, permettent une désambiguïsation chez ces locuteurs qui emploient *a* aussi bien comme auxiliaire dans le parfait que comme marqueur du futur. Dans les textes que nous avons déponillés dans Barat *et al.*, (1) représentait la quasi-totalité des emplois du parfait. Or, *la* (et *a*) sont des verbes auxiliaires suivis d'un participe passé, mais le statut de *fin(i)* est moins clair. Normalement, c'est un verbe: dans (5), c'est le présent de *finir*. Dans (2), (3), (4) et (5), *mâze* est un infinitif (cf. *muè la fini konet* 'j'ai su, je suis venu à savoir'). Mais dans Barat *et al.* (p. 26) nous trouvons *li la fini vi* 'il a vu', où le participe passé *vi* ne s'explique que si *la fini* est considéré comme un auxiliaire du même genre que *la* (v. note 8). Dans (4), nous avons *mua* au lieu de *muè* ou *m i*; ¹³ suivant Moorghen (1975:9), nous verrons *mua fin* comme une réduction de *muè la fin*. Mais notons que **mua fini* ne semble pas possible, et *mua fin* a un air indiscutablement 'plus créole' que les autres formes du parfait: *fin* ressemble plus à une particule antéposée qu'à un participe passé (et cf. aussi le plus-que-parfait, *te fin* + V). Dans (7), la présence de *i* montre que *fin* est un verbe, et la troncation de *-i* est peut-être due à l'analogie.

2.10. La 'copule présentative'

Pour terminer ce rapide coup d'oeil sur la syntaxe du réunionnais, nous considérerons la forme *se* et ses compagnons. Il y a une forme du présent et une forme du passé de ce que Papen (1978b:389) appelle une 'copule présentative' (la plupart des exemples qui suivent sont tirés de l'ouvrage de Papen):

se la pud mayok 'c'est de la poudre de manioc'

bulò, set è bu d fer k nana è zekru 'un boulon, c'est un bout de fer qui a un écrou'

se pa tu l mun ki ... 'ce n'est pas tout le monde qui ...'

se muè 'c'est moi'

N, sete è mo ... 'N, c'était un mot ...'

Au négatif on a souvent *ne*:

ne pa tu l mun ki kone sa 'ce n'est pas tout le monde qui le sait'

On trouve souvent, - la place de *se*, *sete*, les formes de la copule *le/la*, *lete*:

le pa sa 'ce n'est pas ça'

la pa d lo, sa! 'ce n'est pas de l'eau, ça!'

lete mò fam 'c'était ma femme'

La mise en relief par extraction peut ressembler au procédé employé en créole IdeF, par effacement facultatif de *se/le*, *sete/lete*:

dan basè, i fo met sa 'c'est dans le bassin qu'il faut mettre cela'

Comme on le voit, la différence d'avec le créole IdeF est assez claire. Même si *se/sete* n'ont plus leur structure française de *ce + être* (chose qui reste à déterminer), ce sont néanmoins des variantes contextuelles de *et(r)*: au négatif, *pa* suit; les formes sont les mêmes (à la consonne initiale près) que celles de la copule; et *le/lete* peuvent les remplacer.

3.0. En guise de conclusion

Il ressort de cette discussion que le seul point où le système prédicatif du créole IdeF et le système verbal du réunionnais se rencontrent, est dans l'opération de la règle de TVF. Cette règle s'applique dans chaque langue d'une façon essentiellement identique. Le fait qu'en réunionnais non-basilectal elle s'applique facultativement, alors qu'elle est obligatoire en créole IdeF, semble bien être le résultat d'une évolution relativement récente du réunionnais, si on se fie au témoignage de Focard. Ce point de rencontre des deux systèmes, point qui implique aussi bien la phonologie (effacement d'une voyelle) que la morphologie (les classes de lexèmes admettant TVF répondent à certaines spécifications morphologiques) et la syntaxe (certains contextes seulement), inciterait à conclure à une relation structurelle privilégiée et exclusive entre les deux langues. Mais une telle relation, si toutefois on arrivait à démontrer qu'elle existe (étant donné que d'autres langues créoles,

notamment le haïtien et le louisianais, ont elles aussi une règle de TVF qui opère sous des conditions voisines quoique distinctes), ne devrait pas cacher que le réunionnais et le créole IdeF procèdent d'une organisation sémantique très différente; leur relation structurelle, contrairement à ce que l'on a pu prétendre (par exemple, Chaudenson 1979:71), n'est pas du tout évidente.

Il ne suffit pas de dire que les particules aspectuelles, dans toutes les variétés du français créole (laissant de côté les formes *ka* 'progressif' et *ke* 'anticipatif' de l'antillais), proviennent de tournures périphrastiques de l'aspect en français (populaire, non-standard, régional, ou archaïque; cf. Chaudenson 1974:1116, 1979:80-83, Bollée 1977b:143). Que les morphèmes en dérivent ne fait pas de doute. Pour le réunionnais, il paraît raisonnable de prétendre que la morphosyntaxe provienne directement du français. Mais de prétendre la même chose pour le créole IdeF, en se basant uniquement sur l'étymologie de ses unités morphologiques, serait à la lumière de notre analyse tout à fait inadmissible. Même dans ses formes les plus proches du basilecte, le réunionnais se comporte d'une façon indubitablement 'française', malgré des traits (tels que la tendance vers l'unicité de la base verbale) incontestablement 'créoles'.

En conclusion, les ressemblances étymologiques et les quelques parallèles de forme (*a*, *fin*, etc.) que l'on voit dans le système verbal du réunionnais et dans celui du créole IdeF, sont susceptibles d'induire en erreur. En fait, chaque système rend la réalité en s'exprimant d'une façon tout à fait différente: le premier est basé sur une catégorisation relativement rigide des lexèmes en 'parties du discours', alors que cette catégorisation a un rôle très mineur, voire nul, dans le fonctionnement du second. C'est surtout pour cette raison que le réunionnais, parmi les langues créoles à base lexicale française, fait figure d'exception; il y a ici un 'décalage structurel' qui pose de sérieux problèmes pour qui voudrait soutenir la thèse d'une origine unique des langues créoles indianocéaniques.

Chris CORNE

NOTES:

¹ Nous aurons à passer sous silence une masse de détails. Ceux-ci n'affectent en rien l'essentiel de nos analyses.

Il serait utile de faire remarquer que nous ne nous occupons pas du créole de Chagos (Diego Garcia), aujourd'hui en voie d'absorption par le mauricien suivant le transfert de la population il y a une dizaine d'années (Papen 1978b:81-82), mais qui appartient/appartenait au groupement Maurice-Seychelles-Rodrigues.

Nous remercions Jon Amastae, Philip Baker, K.J. Hollyman, et Pete Lincoln de nous avoir fait part de leurs objections concernant divers aspects de notre analyse du créole de l'Ile de France, au cours de l'élaboration de cette étude. Il va sans dire que toute responsabilité pour l'analyse qui est présentée ici n'incombe qu'à l'auteur.

Par ailleurs, nous tenons à exprimer notre reconnaissance envers Bob Papen de nous avoir offert un exemplaire de sa thèse de doctorat (Papen 1978b), et envers Michel Carayol et Robert Chaudenson de nous avoir fait parvenir documents et publications concernant le réunionnais.

Ce travail a été financé en partie par le comité de recherches de l'Université d'Auckland, dont le soutien inlassable nous a été si précieux au cours de ces dernières années.

² Pour une discussion récente concernant l'aspect, la copule, et la sémantique des langues créoles à base lexicale anglaise, voir Markey (1980).

³ Bentolila (1978) donne des exemples frappants de ce phénomène dans son article sur le créole haïtien. Cf. aussi Christie (1976) pour le dominicain.

⁴ Il y a un contraste très clair entre *ava* et *pu* en mauricien, moins clair en seychellois; pour la situation discutable en rodrigais, voir Corne & Stein (1979:72-73).

⁵ On pourra peut-être s'étonner de ce que la règle s'applique à des lexèmes tels que *kon(e)* 'savoir, connaître', *vin(i)* 'devenir',

apel(e) 's'appeler', *kut(e)* 'coûter', *pez(e)* 'peser', lexèmes qui apparaissent dans des phrases qu'une analyse franco-centrique de la réalité à exprimer verrait comme statives (mais observez que *vin(i)* veut dire aussi 'venir'; est-ce simplement une affaire d'homonymie, ou est-ce en fait le 'même' lexème?).

⁶ Et encore. Cette analyse, à l'origine, fut inspirée par celle de P. Christie (1976) sur le créole dominicain. Jusque vers la fin de 1978, nous souscrivions à l'analyse qui comporte une copule sous-jacente (et qui, par conséquent, fait une distinction syntaxique entre adjectifs et verbes comme noyaux du prédicat; cf. la critique de Todd 1979). Nous avons utilisé ce cadre théorique et descriptif dans nos études récentes (la dernière étant Corne & Stein 1979, écrite au début de 1978). Une étude entreprise vers la fin de 1978 sur la règle de TVF chez Baissac (1880 et 1888) nous a incités à entreprendre une ré-évaluation de l'analyse, puisque nous avons observé que chez Baissac la règle s'appliquait parfois à des 'adjectifs' et non seulement aux 'verbes' (McKibbin & Corne 1980). Cette ré-évaluation fut l'objet d'un premier article, écrit au début de 1979 (Corne 1980). Nous nous excusons de ce rapide historique, rendu nécessaire par les péripéties de l'édition; une connaissance sommaire de la chronologie de la chose évitera qu'on ne s' imagine que nous changions d'idée comme de chemise.

⁷ 'Hauts' et 'Bas' sont des désignations géographiques. Quoique ces termes aient une implication de localisation géographique, ceci n'est pas entièrement le cas aujourd'hui. Que le créole des Bas soit plus proche du basilecte semble confirmé par les pourcentages que nous donnons plus loin (2.9).

⁸ Cette affirmation s'avérera probablement trop générale, puisque nous relevons *fini* + participe passé:

li fini fatigue 'il est (devenu) fatigué'

li la fini vieyi (vieyir?) 'il est devenu âgé; (?il a fini de vieillir)'

et parfois *fini* + adjectif:

li la fini vie 'il est devenu vieux'

- ⁹ Dans certaines variétés il y a des formes non-négatives comme le conditionnel *vudre* 'voudrais, etc.', le futur *pura* 'pourrai, etc.'. Ce sont très vraisemblablement des formes caractéristiques de variétés proches de l'acrolecte.
- ¹⁰ Nous sommes redevable à M. Carayol d'avoir confirmé pour le réunionnais moderne la co-existence (largement attestée chez Fourcade 1976 [1930]), chez un locuteur donné, de formes comme *te ki sof* et *i sofe* 'chauffait', *lete ki prà* et *i prene*, etc. La forme non-réduite *ki* dans ces tournures serait plus fréquente chez les locuteurs plus âgés (souvent illettrés et monolingues). Dans les variétés plus proches de l'acrolecte, on trouve *ete i* (et peut-être *ete ki?*). Chez Fourcade (1976:3) on trouve *late ki*. Parfois *lete* apparaît seul, sans (*k*)*i*. Il y a sans doute d'autres 'anomalies'.
- ¹¹ Le phénomène n'est certes pas passé inaperçu; Chaudenson (1974: 330-332) pour le réunionnais, Papen (1975, 1978a&b) pour une tentative de description globale.
- ¹² Il va sans dire que ces résultats sont on ne peut plus provisoires, et qu'une étude détaillée s'impose. (Ceci est d'ailleurs vrai pour l'ensemble de cette analyse du réunionnais, pour laquelle nous affirmons non son exactitude quant au détail mais plutôt son utilité en tant qu'idée directrice, son rôle de débroussage.)
- ¹³ La notation *muè fin* dans Corne & Moorghen (1978:65, Tableau I) semble bien être une erreur d'observation de notre part.

REFERENCES:

- Baissac, Ch. 1880. *Etude sur le patois créole mauricien*. Nancy, Imprimerie Berger-Levrault.
- 1888. *Le folklore de l'île Maurice*. Réimpression de 1967, Paris, Maisonneuve et Larose.
- Baker, Philip. 1972. *Kreol. A description of Mauritian Creole*. Londres, Hurst.
- Barat, Christian, Michel Carayol, et Claude Vogel. 1977. *Kriké Kraké*. Saint-Denis (Réunion), Centre universitaire.
- Bentolila, Alain. 1978. 'Créole d'Haïti - nature et fonction - fonction naturelle', *Etudes créoles*, 1:65-75.
- Bollée, Annegret. 1977a. *Le créole français des Seychelles*. Tübingen, Niemeyer.
- 1977b. 'Remarques sur la genèse des parlers créoles de l'Océan Indien', in Jürgen M. Meisel (Ed.), *Langues en contact - Pidgins - Creoles - Languages in contact*, Tübingen, Narr. Pp. 137-149.
- Carayol, Michel et Robert Chaudenson. 1973. 'Aperçu sur la situation linguistique à la Réunion', *Cahiers du Centre universitaire de la Réunion*, 3:1-44.
- 1977. 'A study in the implicational analysis of a linguistic continuum: French - Creole', *Journal of Creole Studies*, 1.2:179-218.
- Chafe, Wallace L. 1970. *Meaning and the structure of language*. Chicago et Londres, University of Chicago Press.
- Chaudenson, Robert. 1974. *Le lexique du parler créole de la Réunion*. Paris, Champion.
- 1979. *Les créoles français*. Paris, Nathan.
- Christie, Pauline. 1976. *A re-examination of predicate marking in Dominican Creole*. Communication faite au colloque 'New directions in Creole studies', Université de Guyana, août 1976.
- Corne, Chris. 1970. *Essai de grammaire du créole mauricien*. Auckland, Linguistic Society of New Zealand.

- Corne, Chris. 1974-75. 'Tense, aspect, and the mysterious *i* in Seychelles and Reunion Creole', *Te Reo*, 17-18:53-93.
- 1977. *Seychelles Creole grammar*. Tübingen, Narr.
- 1980. 'A re-evaluation of the predicate in Ile-de-France Creole', in Pieter Muysken (Ed.), *Generative studies on Creole languages*. Dordrecht, Foris Publications.
- et P.-M. J. Moorghen. 1978. 'Proto-créole et liens génétiques dans l'Océan Indien', *Langue française*, 37:60-75.
- et Peter Stein. 1979. 'Pour une étude du créole rodriguais', *Etudes créoles*, 2:58-84.
- Focard, Volcy. 1884. 'Du patois créole de l'île Bourbon', *Bulletin de la Société des Sciences et Arts* [de l'île de la Réunion (?)], 179-239.
- Fourcade, Georges. 1976 [1930]. *Z'histoires la case*. Marseille, Jeanne Lafitte.
- Lefebvre, Gilles R. 1976. 'Français régional et créole à Saint-Barthélemy (Guadeloupe)' in Emile Snyder et Albert Valdman (Eds), *Identité culturelle et francophonie dans les Amériques (I)*. Québec, Presses de l'Université Laval. Pp. 122-146.
- 1979. *Langue et société à Saint-Barth (Antilles françaises): parlers populaires et traditions ethnographiques*. Communication faite au colloque 'Etudes créoles et développement', Seychelles, mai 1979.
- Markey, T.L. 1980. *Tense-aspect, the copula, and semantic space in English-based Creoles of the Caribbean*. Communication faite au colloque 'Creole syntax', Amsterdam, avril 1980.
- McKibbin, Juliette et Chris Corne. 1980. 'La morphologie verbale dans le mauricien du XIXe: implications pour la nature du prédicat?', in *Etudes créoles*.
- Moorghen, P.-M. J. 1975. *Analyse des marqueurs pré-verbaux des créoles de l'Océan Indien*. Communication faite à Honolulu, International Conference on Pidgins and Creoles, janvier 1975.
- Mourelatos, Alexander P.D. 1978. 'Events, processes, and states', *Linguistics and Philosophy*, 2:415-434.

Papen, Robert A. 1975. 'Nana k nana, nana k napa', or, the strange case of 'e-Deletion' verbs in Indian Ocean Creole. Communication faite à Honolulu, International Conference on Pidgins and Creoles, janvier 1975.

----- 1978a. 'Etat présent des études en phonologie des créoles de l'Océan Indien', *Etudes créoles*, 1:35-63.

----- 1978b. *The French-based Creoles of the Indian Ocean: an analysis and comparison*. Thèse de doctorat, Université de Californie, San Diego. (Uni Microfilms 7814991)

Todd, Loreto. 1979. Compte-rendu de Corne (1977), in *Language*, 55:916-919.

Valdman, Albert. 1973. 'La copule dans les parlars français créoles', *Canadian Journal of Romance Linguistics*, 1:93-111.

----- 1978. 'On the structure and origin of Indian Ocean Creole', *Romance Philology*, 32:65-93.

APPROCHE SOCIOLINGUISTIQUE D'UN PROBLEME
POSE PAR L'ACQUISITION DU FRANCAIS CHEZ
DES ETUDIANTS AFRICAINS ANGLOPHONES (1).

Il nous a paru intéressant de rendre compte ici d'une recherche menée sous notre direction par un de nos étudiants de maîtrise, par ailleurs enseignant au C.U.E.F.⁽²⁾ depuis plusieurs années, KOUAME BEDE.

Centre d'Etudes Françaises à l'origine, le C.U.E.F. créé en Décembre 1977 a pour mission l'enseignement du français à des étudiants non francophones de l'Afrique de l'Ouest, particulièrement Ghanéens, Libériens, Nigériens et Sierra-Léonais. Il espère, d'ailleurs, dans un proche avenir, s'élever au rang de Centre International ouvert largement au reste de l'Afrique, à l'Asie, l'Amérique du Sud etc... D'ores et déjà, c'est un lieu de brassage de cultures où peuvent se rencontrer étudiants proprement dits, diplomates, hommes d'affaires, missionnaires... Pour l'instant, les effectifs ont en commun, cependant, un point important : ils sont anglophones. Or, s'ils vivent tous dans la même ville, Abidjan, dans des conditions identiques, et suivent le même apprentissage, il faut bien avouer que les pronostics de réussite ont semblé varier selon les groupes nationaux. C'est donc de la question : *Peut-on expliquer cette différence dans la capacité d'acquisition du français selon le pays d'origine ?* qu'est née la recherche de K. BEDE.

Celui-ci a constitué, au début de l'année universitaire 1979-1980, deux groupes témoins, d'une part des Ghanéens, d'autre part des Libériens. Ce choix repose sur deux raisons : d'un côté, ces groupes représentent une part importante des effectifs du C.U.E.F., de l'autre, leurs pays d'origine sont entourés de nations francophones (Togo, Haute-Volta, Côte d'Ivoire pour le Ghana, Guinée, Côte d'Ivoire pour le Libéria) ce qui confère à l'acquisition du français une motivation certaine. Or, l'observation des résultats obtenus les années précédentes montre que les Ghanéens peuvent servir d'exemple de réussite sur le plan de la maîtrise du français parlé et écrit. Il n'en est malheureusement pas de même pour la plupart des Libériens qui, après 2 à 4 ans d'études, repartent avec un acquis peu satisfaisant. Il a donc paru qu'une enquête sociolinguistique pourrait peut-être apporter quelques éclaircissements sur ce problème.

La population étudiée devait s'élever à 150 personnes mais seuls 101 sujets ont accepté de répondre ⁽³⁾, soit 37,96% de l'effectif global du C.U.E.F. les chiffres sont les suivants :

Libériens 64 (N = 42 h. et 22 f.) soit 63,36% des enquêtés.

Ghanéens 37 (N = 27 h. et 10 f.) soit 36,64% des enquêtés.

Le questionnaire, relativement léger, comportait 16 questions fermées ou mi-ouvertes qui peuvent être rassemblées dans 4 rubriques :

1 - Autobiographie du sujet : ethnique, sexe, lieu d'origine, langues parlées par les parents, langue maternelle ⁽⁴⁾, langue principale ⁽⁴⁾, langue des études primaires, secondaires, supérieures, durée de la scolarisation...

2 - Degré (éventuel) de multilinguisme : autres langues bien parlées, bien comprises, lues, écrites, jugements personnels qualitatifs sur les performances réalisées...

3 - Comportements linguistiques : en famille, au lieu de travail, à l'extérieur du campus...

4 - Opinions personnelles : sur la langue la plus utile dans la profession, les relations humaines, sur la langue la plus parlée selon le lieu, sur le refus d'utiliser une langue connue dans certaines circonstances...

Les données ont été traitées manuellement, faute de crédits. Il est certes regrettable que la mécanographie n'ait pu être utilisée car cela aurait permis d'approfondir certains points par des croisements de variables et les tendances révélées auraient été plus efficacement quantifiées.

Quoiqu'il en soit, la variable âge n'a pas été retenue car l'échantillon est assez cohérent (entre 21 et 28 ans, avec un âge moyen de 25 ans).

Du point de vue ethnique, les Libériens se répartissaient entre 11 groupes différents ; les Ghanéens en 7.

<u>Libéria</u>			<u>Ghana</u>		
Kpelle	11	17,18 %	Twi	9	24,32 %
Krou	9	14,06 %	Ewé	8	21,62 %
Lormah	7	10,93 %	Ashanti	6	16,21 %
Gio	6	9,37 %	Ga	4	10,81 %
Grebo	6	"	Guan	4	"
Gbandi	6	"	Adangbé	3	8,10 %
Manon	6	"	Kusasi	3	"
Krahn	6	"			
Bassa	4	6,25 %			
Guéré	2	3,12 %			
Via	1	1,56 %			
	<hr/>			<hr/>	
	64			37	

Une première différence se fait jour au niveau des contextes familiaux :

<u>Père</u>	<u>libéria</u>		<u>Ghana</u>	
1. mat. seulement	18	28,12 %	16	43,24 %
2 l. afr.	2	3,12 %	8	21,62 %
3 l. afr.	-		-	
3 l. afr. + anglais	-		2	5,40 %)
2 l. afr. + anglais	-		4	10,81 %)32,42
1 l. afr. + anglais	38	59,37 %)	6	16,21 %)
anglais seulement	6	9,37 %)68,74 %	-	
sans réponse	-		1	2,70 %

Dans le premier cas (Libéria), l'anglais semble beaucoup plus usité, puisqu'il est la langue maternelle de certains et que plus de la moitié de la population étudiée, utilise l'anglais depuis l'enfance. Du point de vue socio-économique, il semble exister deux groupes, ceux (anglophones) qui ont accès aux circuits, et ceux (non anglophones) qui en sont écartés.

Au Ghana, la grande majorité des locuteurs masculins utilise 1 ou 2 langues africaines. A cela s'ajoute l'anglais mais pour seulement 32,42 % de la population. Le multilinguisme est assez répandu et plus important qu'au Libéria, pour les hommes tout au moins.

Mère	Libéria		Ghana	
1. mat. seulement	49	76,56 %	17	45,94 %
2 l. afr.	-		11	29,72 %
3 l. afr.	-		2	5,40 %
3 l. afr. + anglais	-		2	5,40 %
2 l. afr. + anglais	1	1,56 %	6	16,21 %
1 l. afr. + anglais	11	17,18 %	-	
anglais seulement	2	3,12 %	-	
1 réponse	1	1,56 %	-	

la différence sexuelle est frappante. La majorité des épouses des deux pays n'est pas anglophone et le pourcentage de locutrices de l'anglais est à peu près identique au Libéria et au Ghana. Ce qui diffère, c'est le multilinguisme beaucoup plus important au Ghana.

Du point de vue de la langue maternelle des enquêtés eux-mêmes, les divergences sont sensibles.

	Libéria		Ghana	
2 l. afr.	-		8	21,62 %
1 l. afr.	34	53,12 %	28	75,67 %
1 l. afr.+ anglais	7	10,93 %	-	
anglais seulement	23	35,93 %	1	2,70 %

Si au Libéria, 46,86 % des enquêtés ont appris l'anglais dans la petite enfance (à parité ou non avec une langue africaine), 1 seul Ghanéen est dans le même cas. "C'est dit-il, parce qu'il a beaucoup voyagé et toujours en milieu urbain". Cette diffusion de l'anglais au Libéria comme langue maternelle, compte-tenu de la régionalisation qui frappe toujours une langue qui se déplace, peut permettre l'hypothèse de l'existence d'un créole à base anglaise ou, tout au moins d'une variété créolisée (hypothèse que l'écoute des étudiants libériens semble corroborer).

la langue principale des deux groupes est :

	Libériens		Ghanéens	
lang. afr.	33	51,56 %	27	72,97 %
l.afr.+anglais	4	6,25 %	3	8,10 %
anglais	27	42,18 %	7	18,51 %

Par langue principale, nous entendons : la langue dans laquelle, au moment de l'enquête, le locuteur se sent le plus à l'aise pour s'exprimer. Il semble, cependant, que, d'après les réponses mi-ouvertes, beaucoup d'étudiants aient répondu en tenant compte de l'utilité pour leur cadre de travail. Quoiqu'il en soit, des différences sensibles apparaissent entre les deux groupes... On peut remarquer qu'il y a beaucoup plus d'anglophones-natifs chez les étudiants (42,18%) que chez leurs pères (9,37%), en ce qui concerne les Libériens, alors que chez les Ghanéens, les pourcentages sont à peu de chose près, identiques (étudiants : 18,91%, pères : 16,21%). Ceci en dit long sur le prestige social de l'anglais au Libéria. Les pères, arrivés à une certaine position, veilleraient, même si l'épouse est rarement anglophone, à ce que leurs enfants le soient dès la plus tendre enfance... La langue étrangère importée semble donc avoir un statut différent dans les deux pays. Cette supposition est d'ailleurs étayée par les réponses des enquêtés : seuls, les Ghanéens qui ont fréquemment changé de domicile et qui, par conséquent, ont dû vivre dans des régions à dominantes linguistiques différentes, avouent avoir l'anglais pour langue principale.

En résumé, si tous les enquêtés sont obligatoirement bilingues (anglais + français), il y en a proportionnellement moins qui sont trilingues (l. africaine + anglais + français) au Libéria qu'au Ghana où ils constituent la majorité, les quadrilingues (2 l. afr. + anglais + français), absents du Libéria, existent au contraire dans l'échantillon ghanéen.

On pourrait en déduire qu'au Ghana se rencontrent de meilleures conditions pour la promotion des langues nationales. Ce qui est corroboré par le fait que 35 sur 37 Ghanéens (94,59%) déclarent lire (ouvrages de toute nature) et écrire (écrits de toute nature) au moins une langue africaine, généralement leur langue maternelle. Au contraire, seuls 5 Libériens (7,81%) lisent le catéchisme en langue africaine. Encore faut-il ajouter que cette aptitude est acquise par l'intermédiaire de

l'anglais et qu'aucun ne se déclare capable d'écrire la langue nationale lue. L'analyse comparée des réponses concernant la scolarisation dans les deux pays, nous fournira peut-être une explication.

Notons tout d'abord que l'enseignement libérien est, pour les raisons historiques que l'on sait, organisé selon le mode américain, alors qu'au Ghana, il se rapproche du modèle anglais. Au Libéria, il se déroule intégralement en Anglais pendant en moyenne 6 années de primaire et 6 années de secondaire. Notons que cette durée varie, en plus ou en moins, pour quelques enquêtés et qu'une dizaine de sujets a refusé de répondre à cette question. Près de la moitié de l'échantillon libérien a fait des études supérieures à l'Université de Monrovia, pendant 4 ans (français), 3 pendant 3 ans, 12 pendant 2 ans. 9 ont déjà suivi les cours du C.U.E.F. pendant un an.

Au Ghana, le cycle primaire dure 7 ans en moyenne. Il se déroule dans la langue africaine régionale, l'anglais n'intervenant qu'après l'acquisition de celle-ci. Ce sont, pour nos enquêtés, le twi, l'éwé, l'ashanti, le ga... 6 seulement n'ont appris que l'anglais et leur scolarité a été plus longue. L'un d'entre eux avoue même avoir mis 13 ans à accomplir le cycle.

En ce qui concerne le secondaire, la durée en a été de 7 ans pour tous. Mais les langues étudiées varient : twi et anglais pour 5, anglais seulement pour 21, anglais et français pour 10, (1 ne donnant pas de réponse).

16 des enquêtés ghanéens accomplissent leur première année d'études supérieures, 4 ont travaillé l'anglais durant 1 an, 14 le français pendant environ 4 ans, 2 l'anglais, l'espagnol et le français pendant 3 ans.

Au niveau des comportements, il y a encore des oppositions. 21,87 % des libériens utilisent le français ou l'anglais pour les relations amicales. 48,87 % n'emploient que l'anglais pour les rapports avec famille et amis. 29,13 % préfèrent l'usage d'une langue libérienne pour les relations familiales.

Pour les Ghanéens, l'anglais est utilisé dans les relations amicales à parité avec une langue nationale, mais dans les rapports familiaux, c'est la langue maternelle qui prédomine. 3 seulement parlent en anglais ou en éwé avec les enfants. 2 autres emploient parfois le français avec leurs amis (soit 8,10 %).

Aucun des Libériens ne déclare parler une langue nationale pour le travail. Le français est employé pour les relations avec les professeurs beaucoup plus rarement avec les camarades. Mais l'anglais prime apparemment toute autre langue.

La plupart des Ghanéens (sauf 11) emploient l'anglais avec leurs professeurs et une langue nationale ou l'anglais, beaucoup plus rarement le français, (avec leurs camarades d'études).

Les rapports avec le milieu non-universitaire sont assez réduits l'ambassade, le cinéma, le marché, les boîtes de nuit... 27 Libériens affirment essayer de parler français avec les Ivoiriens. Les autres cherchent à rencontrer des compatriotes pour parler l'anglais ou une langue libérienne... Très peu de Ghanéens tentent d'utiliser le français. Ils préfèrent se regrouper entre ressortissants du même groupe ethnique pour fréquenter les lieux cités supra.

A la question "*Quelle est la langue qui vous paraît la plus utile pour l'exercice de votre métier ?*", 12 Libériens répondent que c'est l'anglais, tout le reste cite le français et l'anglais, comme on pouvait s'y attendre. Un préfère ne pas répondre. Aucune mention d'une langue nationale n'est faite.

Pour les Ghanéens, 8 choisissent l'anglais et le français, 6 l'anglais seulement, 4 citent uniquement leur langue maternelle. Tous les autres nomment l'anglais et leur langue maternelle. Il apparaît clairement qu'au Ghana, les langues nationales sont importantes tant pour la vie privée, que pour la vie professionnelle.

Une dernière question demandait l'opinion des enquêtés sur la langue la plus usitée dans leur région d'origine. 3 Libériens seulement citent pour leur quartier d'habitat urbain, des langues nationales. Tous les autres estiment que l'anglais est parlé partout en milieu urbain.

Qu'il s'agisse du quartier, des magasins, du marché, de la rue, les Ghanéens estiment que c'est une langue nationale qui triomphe : ashanti, twi, ga, éwé, fanti ou abron. Il semblerait que chaque quartier d'une ville ait une prédominance ethnique et linguistique.

Un fait remarquable, c'est la gêne que manifestent bien des Libériens, gêne qui peut aller jusqu'à la peur de répondre au questionnaire en particulier en ce qui concerne l'appartenance ethnique, les comportements linguistiques, les opinions personnelles. Quelques Ghanéens, eux, ont absolument refusé de collaborer. Cela est assez difficile à expliquer, l'

rapports entre l'enquêteur et les enquêtés étant, par ailleurs, des plus cordiaux. Cette attitude pourrait bien être le fait de groupes ethniques spécifiques, à faible prestige social aux yeux de leurs compatriotes, pour des raisons diverses et parfois opposées : isolement volontaire, repli sur le monde traditionnel, trop grande perméabilité au monde moderne... C'est, de toute façon, une situation qui est ressentie comme un traumatisme grave, entraînant une sorte de paralysie des efforts pour établir une communication avec autrui, ce qui n'est certainement pas la condition la meilleure pour l'apprentissage d'une nouvelle langue.

Nous avons choisi de résumer le plus succinctement possible les quelques faits saillants de l'enquête, bien que plusieurs autres éléments eussent pu être relevés. Dans sa conclusion, K. BEDE montre que, si les résultats de l'apprentissage du français par les groupes Libérien et Ghanéen divergent sensiblement, tous les autres paramètres étant sinon identiques, du moins similaires, c'est dans la variable milieu d'origine que se tient une des possibilités d'explication, car c'est là qu'apparaît la différence fondamentale. L'acculturation est, de toute évidence, plus forte au Libéria, le multilinguisme mettant les langues nationales sur le même plan que la langue officielle importée, au Ghana. A priori, l'opinion courante aurait pu pronostiquer une meilleure acquisition du français par les Libériens en s'appuyant sur leur utilisation quasi-constante de l'anglais, (langue structurellement proche du français) sinon en tant que langue maternelle, du moins en tant que langue principale... Mais c'est là justement que se trouve peut-être le noeud du problème. En effet, les Ghanéens apprennent l'anglais surtout en milieu scolaire, c'est-à-dire suivant la norme académique de cette langue, à quelques régionalismes près. Lorsqu'ils en entreprennent l'étude, ils ont déjà solidement acquis l'usage de leur langue maternelle et l'ont consolidé par quelques années de scolarisation. Il est vraisemblable que, pour eux, anglais et langue nationale pourront rester séparés, d'autant plus qu'ils ont des domaines d'utilisation relativement distincts, ce qui ne peut manquer de maintenir à part les structures de l'une et de l'autre langue, et par conséquent, de réduire les risques d'interférence⁽⁵⁾. L'apprentissage du français, ultérieurement, intervenant sur un terrain solide, ne devrait pas engendrer d'écarts autres que ceux que commettent tous les débutants non-natifs.

Au contraire, au Libéria, un grand nombre de sujets ont appris l'anglais avant de venir à l'école. Mais, ce qu'ils ont appris, c'est une langue à fonction de véhiculaire interethnique et dont la plupart des locuteurs sont non-natifs. Il est probable que cette variété locale d'anglais a subi une fonctionnalisation importante, sacrifiant aux intentions sémantiques et aux besoins de la transmission du message, le souci de correction grammaticale. Elle est fortement régionalisée, à la fois simplifiée au niveau des structures profondes et réduite quant aux structures profondes. Il est même vraisemblable que, pour devenir langue maternelle de certains sujets, elle a subi un processus de créolisation, c'est-à-dire une nouvelle complexification différente de celle de la langue-source. D'après les observations, cet anglais libérien serait plus éloigné encore de l'anglais-standard que le français populaire ivoirien (F.P.I.) ne l'est du français central. Les quelques ressemblances structurelles qui pourraient s'y être maintenues avec le français, provoqueraient des identifications interlinguales erronées, source d'écarts. L'expérience ivoirienne montre que les interférences les plus nuisibles à l'acquisition du français-standard, proviennent non des langues ivoiriennes mais du français populaire de la rue à fonction véhiculaire, et qu'on les retrouve lors de l'acquisition de l'anglais. La créolisation étant plus avancée au Libéria, les difficultés d'apprentissage du français, langue 2 ou 3, devraient s'en trouver accrues.

Le cadre du mémoire de K. BEDE était trop restreint pour permettre un développement et un approfondissement plus scientifique de l'enquête menée. On peut, par exemple, déplorer que les deux échantillons observés, n'aient pas été plus équilibrés, que des tests d'évaluation n'aient pas permis de corréler données biographiques par exemple et performances en français. On aurait souhaité voir quantifiées et appréciées qualitativement certaines réalisations françaises des deux groupes. Néanmoins, K. BEDE étant enseignant au C.U.E.F., il y a lieu de croire que s'il différenciait les acquisitions libériennes et ghanéennes, il s'appuyait sur des faits précis. Bien qu'il nous ait personnellement fourni un certain nombre d'exemples (copies, relevés de fautes...), nous regrettons la carence en ce domaine du mémoire. Mais le travail effectué

a le mérite de tenter une approche nouvelle d'un problème de l'acquisition du français en milieu africain anglophone, et celui de présenter une démonstration conduite avec une certaine rigueur.

Kouamé BEDE
Suzanne LAFAGE.

N O T E S :

- (1) Voir BEDE Kouamé, mai 1980 : Profil sociolinguistique des étudiants du C.U.E.F. : étude de deux cas (Ghanéens et Libériens). Mémoire de sociolinguistique sous la direction de S. LAFAGE. Université d'Abidjan, Institut de Linguistique Appliquée 51 p. (ronéoté). K. BEDE devait rédiger lui-même le présent article lorsqu'il a dû partir précipitamment à l'étranger.
- (2) C.U.E.F. : Centre Universitaire d'Etudes Françaises, Université d'Abidjan, Côte d'Ivoire.
- (3) On verra plus loin qu'il existe des blocages mystérieux, certains sujets refusant par exemple de dire leur ethnie (peut-être jouissant dans leur pays d'un moindre prestige social) voire même d'indiquer les langues africaines parlées (alors qu'à l'observation courante, il est évident qu'il en utilisent...).
- (4) Nous distinguons la langue dans laquelle l'enquêté a appris à parler, celle de son enfance (1. maternelle) de celle qu'il utilise le plus couramment et le plus aisément au moment de l'enquête (1. principale).
- (5) Ce qui est dit ne signifie pas qu'il n'existe pas une variété véhiculaire de l'anglais ou pidgin English au Ghana. La différence, c'est que le parler des scolarisés s'en maintient plus séparé, car ce n'est la langue maternelle de personne comme c'est le cas au Libéria.

0. Le Cameroun est l'un des pays d'Afrique les mieux scolarisés, avec une moyenne nationale de 61% en 1974-75 et spécialement dans la province du Centre-Sud, où se situe la capitale Yaoundé, un taux remarquable de 90%. Cependant on s'inquiète de cet enseignement de masse dont les tares principales paraissent être une baisse de niveau, une faible réussite aux examens, d'importantes déperditions scolaires.

Conséquence ou cause partielle de cette baisse de niveau, la compétence linguistique des élèves camerounais en français, langue de la scolarisation, connaît une rapide dégradation et reflète de plus en plus l'état du français dans son usage populaire. Un processus de pidginisation de cette langue pourrait bien être amorcé, devant lequel les spécialistes de son enseignement et de sa pratique ne peuvent rester indifférents. Il s'agit pour eux d'abord de découvrir les causes de cette situation, d'en analyser scientifiquement les caractères afin d'y proposer en dernier lieu des remèdes. C'est le plan de travail que s'est proposé la thèse ici présentée.

1. CAUSES DE LA DEGRADATION DU FRANCAIS

1.1. Situation socio-linguistique du Cameroun.

La situation linguistique du Cameroun est particulièrement complexe. Les deux langues officielles, prises en considération dans toute la vie publique, sont l'anglais et le français. Il existe donc un *bilinguisme officiel*, le seul reconnu, bien que peu pratiqué, conséquence de la réunion des deux parties anglophone et francophone du pays au sein de la République Unie du Cameroun⁽²⁾.

Mais il existe aussi un *multilinguisme de fait*, le seul véritablement vivant, dans lequel coexistent parfois l'une des deux langues officielles et toujours une ou plusieurs des nombreuses langues africaines. Le nombre de ces dernières est actuellement évalué à 400 dialectes environ. Le projet d'Atlas Linguistique du Cameroun (ALCAM) en cours de réalisation devant prochainement apporter à ce chiffre plus de précision. Aucune de ces langues n'est vraiment dominante, mais elle se regroupent en un certain nombre de familles à l'intérieur desquelles

l'intercompréhension est plus ou moins grande. Elles sont désignées par le terme de "langues nationales", sans que ceci implique une politique linguistique effective à leur égard.

A ce complexe de langues, il convient d'ajouter le *pidgin-english* qui, provenant de la région anglophone, s'étend de plus en plus dans l'ensemble du pays en tant que langue véhiculaire et témoigne ainsi du potentiel de transformation que recèle une langue 2 en situation multilingue.

L'ambiguïté du problème linguistique camerounais provient donc de la multiplicité des termes à considérer et des contradictions amenées par une politique officielle qui ne tient pas compte de toute la réalité.

1.2. Conditions de l'enseignement du français.

Malgré certaines tentatives anciennes ou isolées d'enseignement des langues dites nationales, les langues de la scolarisation sont donc exclusivement le français et l'anglais⁽³⁾. L'enfant qui entre à l'école primaire subit donc un brutal déracinement qui retentit fortement sur sa personnalité et sa réussite scolaire.

Depuis 1960, date de l'indépendance, l'école camerounaise est en état de réforme perpétuelle. On a voulu porter l'accent sur l'enseignement du langage en tant que moyen de communication, en transformant la première année du cycle primaire en Section d'Initiation au Langage (SIL) et en augmentant le nombre d'heures imparties au cours de français à tous les niveaux. D'autre part aux manuels français utilisés jadis on a substitué des manuels africains ou même proprement camerounais.

Cependant aucune de ces mesures n'a empêché la dégradation de la langue de se poursuivre. Les causes de cet échec peuvent être l'accroissement incessant des effectifs d'élèves, le manque de qualification des maîtres, incapables d'utiliser pleinement les outils dont ils disposent, et surtout le caractère superficiel ou insuffisant de l'adaptation des manuels et des méthodes. En règle générale, les réformes ignorent le fond du problème, à savoir la nécessité de tenir compte des conditions linguistiques réelles d'un pays qui se trouve dans une situation de langues en contact.

1.3. Action des interférences linguistiques en milieu multilingue.

Dans une telle situation apparaît un phénomène bien connu des professeurs de langue étrangère, celui des interférences du substrat linguistique qui consiste en ce que "*certains modèles grammaticaux, sémantiques ou phonologiques de la langue 1 sont transposés dans des faits de parole relevant de la langue 2*"⁽⁴⁾. Celles-ci peuvent toucher la langue 2 à tous les niveaux dans son système phonologique, ses habitudes accentuelles et mélodiques ; elles peuvent être lexicales ou syntaxiques ; elles peuvent enfin être culturelles tout en se traduisant dans la langue, lorsqu'elles concernent non plus le signifiant mais le signifié, celui-ci correspondant à des réalités différentes dans les deux cultures en contact.

Ainsi la langue 2 peut-elle se trouver profondément modifiée. D'autres facteurs peuvent s'y ajouter en provenance cette fois de la langue 2 elle-même, tels que ses potentialités d'évolution qui se différencient selon le terrain socio-linguistique rencontré, et encore les difficultés qui lui sont inhérentes.

Si les interférences sont susceptibles de surgir dans toutes les situations bilingues, de nombreux facteurs psychologiques ou sociaux peuvent soit les contrarier, soit les favoriser. Or la situation du Cameroun, essentiellement ambiguë et traumatisante, n'offre guère de frein au phénomène des interférences. La politique scolaire ignorant les langues nationales est ici totalement inefficace. Des influences opposées jouent dans la société tantôt en faveur des langues européennes, tantôt en faveur des langues africaines. Il est certain que tous les Camerounais, y compris ceux d'un haut niveau intellectuel et social, restent sentimentalement attachés à leurs langues maternelles. Ils s'en servent en famille et même parfois dans le travail, lorsqu'ils rencontrent une personne de même ethnie, faisant alors apparaître de nombreux faits de diglossie, c'est-à-dire "*le fait, dans une même phrase, d'en exprimer certains segments successivement dans la langue 1 ou dans la langue 2*"⁽⁵⁾. Mais ils peuvent être entraînés, plus ou moins inconsciemment à une dépréciation de ces langues, puisqu'elles ne sont pas reconnues dans les milieux officiels. Une telle situation contribue à maintenir le bilinguisme euro-africain, empêchant la disparition de l'un ou de l'autre type de langue, mais n'apporte aucune solution aux problèmes qu'elle pose et ne peut que renforcer les traumatismes.

2. LE FRANÇAIS ECRIT EN CLASSE DE 6e A YAOUNDE

Une analyse scientifique du français écrit par des élèves camerounais en classe de 6e doit reposer sur un classement exhaustif qui s'adapte au but pédagogique poursuivi, et tenir compte de toutes les données linguistiques du milieu considéré. Il ne peut s'agir, en milieu bilingue, que d'une analyse contrastive.

2.1. Méthode de classement .

Un corpus de 2 719 fautes relevées dans des copies de rédaction a été constitué. Il représente une sélection, seules ayant été retenues les fautes à caractère oral c'est-à-dire perceptibles dans la prononciation, et les fautes spécifiques au milieu, c'est-à-dire que des élèves français de même niveau ne commettent pas ou commettent moins souvent.

Ces fautes ont été classées à l'aide de la grille proposée par le BELC. Celle-ci, construite comme une grille à trois entrées, permet des oppositions entre fautes lexicales, morphologiques et syntaxiques d'une part, fautes graphiques et orales, d'autre part, fautes absolues et relatives enfin. Balayant tous les niveaux de la langue, utilisant une nomenclature simple à la portée de tout enseignant, rétablissant toujours la faute dans le contexte, elle offre d'excellentes conditions d'analyse et facilite les applications pédagogiques ultérieures.

2.2. Analyse des fautes.

Chaque catégorie de fautes est ensuite étudiée dans le but d'en découvrir les causes et, parmi celles-ci, plus précisément la possibilité d'action des interférences.

La langue camerounaise de référence est l'*ewondo* langue d'origine de la région de Yaoundé. Parmi les langues de la zone Niger-Congo, l'*ewondo* fait partie du groupe bantou et est classé par Malcolm GUTHRIE en A 72. Apparenté aux parlers voisins, bane, mvele, fong et de façon moins étroite eton, bulu, fang, il appartient comme eux tous au groupe ethnique des Beti qui s'étend non seulement sur toute la région du Sud-Cameroun, mais encore jusqu'au Gabon. Véhicule d'une culture suffisamment connue, utilisé dans les mass-media (radio, journaux) et comme moyen de communication entre les migrants et dans

les relations commerciales, il devrait pouvoir bénéficier d'une place privilégiée dans l'éventualité d'une politique linguistique officielle. Son étude, encore peu avancée, offre un intérêt certain. L'esquisse de systématique de la langue à laquelle une cinquantaine de pages est consacrée y apporte sa modeste contribution et sert de référence dans l'analyse de linguistique contrastive qui suit.

Les devoirs à partir desquels le corpus a été constitué émanent donc d'élèves ewondo, ou eton et bulu - ces derniers venant étoffer un échantillon que les circonstances n'avaient pas rendu suffisant. L'analyse de chaque catégorie de fautes est menée méthodiquement selon cinq étapes :

1. liste d'exemples types tirés du corpus,
2. caractéristiques des fautes commises,
3. norme française attendue,
4. recherche d'une éventuelle norme correspondante en ewondo,
5. causes possibles de fautes.

L'interférence étant un fait dont l'existence ne peut ni se vérifier scientifiquement ni se mesurer, la possibilité de son action n'est généralement posée que comme une hypothèse.

La mise en parallèle des expressions ou phrases françaises ou ewondo correspondantes qui se trouveraient énoncées dans un contexte identique amène à certaines constatations régulières qui suggèrent une méthode d'exploration du phénomène des interférences, par l'observation symétrique des places dans les énoncés en langues 1 et 2 selon les axes paradigmatique ou syntagmatique. Celles-ci peuvent soit être vides dans une langue par rapport à l'autre, soit encore remplies différemment.

Sur le plan lexical, à l'intérieur d'une même champ sémantique, si la langue 1 révèle un vide, il peut y avoir simplification de la langue 2 par élimination d'une lexie. Le mot "case" par exemple est employé au lieu de "maison, villa, appartement, etc", l'*ewondo* ne disposant que du mot "nda", face à ces réalités diverses du monde moderne. Dans le même cas, une lexie française peut être maintenue mais en se modifiant par croisement avec l'une des lexies voisines de l'*ewondo*. Ainsi l'expression "préparer la cuisine" qui n'a pas en ewondo d'énoncé syntaxiquement parallèle, est remplacée par le verbe

intransitif "préparer", après croisement avec le verbe ewondo "yam" qui est intransitif et est le plus souvent employé en pareil contexte.

Ex. : *Maman est à la cuisine en train de préparer.*

Si le vide est en langue 2, il peut y avoir création d'un néologisme par traduction du mot ewondo à l'aide d'un matériel lexical et morphologique français existant. Le français ne possède pas de verbe intransitif exprimant l'idée de donner, alors que l'ewondo dispose du verbe "fâ". "M'afâ m'ngɔ" devra être traduit par "Je donne un cadeau à l'enfant", mais les locuteurs camerounais préféreront dire : "Je cadeaute l'enfant".

Sur le plan syntaxique, les mêmes phénomènes se produisent avec plus de complexité et de variété. Un vide peut donner lieu à l'omission ou à l'ajout d'un terme. En ewondo, dans l'énoncé verbal, le pronom référent est obligatoirement présent selon l'un des deux schémas :

	(1)	NS	rS'	VP	"L'homme mange",
		mod	a	adí,	
ou	(2)		rS'	VP	"Il mange".
			a	adí,	

En français, l'énoncé verbal ne comprend en aucun cas de vide et le nombre des termes reste le même puisque, dans le second type d'énoncé, le pronom se substitue au nom. Par décalque du vide ewondo dans le second schéma, les locuteurs ewondo peuvent omettre le pronom sujet.

Ex. : *Le lièvre accourut quand _____ se battaient.*

Lorsque les éléments remplissant une même place dans les deux langues jouent le même rôle syntaxique mais ont des traits morphologiques différents, ces derniers peuvent se croiser. Ainsi les pronoms compléments d'objet direct et indirect sont souvent confondus formellement, l'ewondo ne distinguant les uns des autres que par leur place dans l'énoncé.

Ex. : *Je le donne de la nourriture.*

Enfin l'ordre des places en langue 2 peut être modifié suivant le modèle de la langue 1 ;

Ex. : é mod yá m' akə ai nyé
/dét./ homme / que / je / vais / avec / lui /

donne en français les expressions

"L'homme que je vais avec lui"

ou même

"L'homme que je vais avec"

2.3. Résultats obtenus.

Les résultats obtenus sont évalués sur deux plans : importance et gravité des fautes, rôle qu'y tiennent les interférences.

Le relevé de 2 719 fautes dans 357 devoirs donne une moyenne de 7,6 fautes par devoir. Etant donné qu'ont été laissées de côté les fautes exclusivement graphiques et les fautes communes aux élèves français, et que, d'autre part, les devoirs sont courts - le plus souvent moins d'une page de cahier - le niveau des élèves considéré est donc faible. A titre de comparaison, rappelons que l'expérimentation de la grille du BELC, effectuée en 1966-67 sur des échantillons congolais et français à partir d'un relevé complet de fautes, avait donné une moyenne de 10,5 fautes.

Par ailleurs les devoirs collectés s'échelonnent entre 1970 et 1976. Une rapide observation de devoirs écrits durant l'année scolaire 1978-79 permet de constater que les fautes restent généralement les mêmes, mais qu'elles se multiplient à l'intérieur des devoirs et touchent de plus en plus d'élèves dans la classe. Certaines de ces rédactions recèlent tant d'interférences qu'elles ressemblent à des traductions littérales. Contrairement aux reproches le plus souvent portés à l'encontre des élèves africains, ces devoirs ne se caractérisent donc pas par l'artifice. Les élèves, au niveau de la 6e, écrivent spontanément, en un français proche du style parlé qui est celui de la masse des Camerounais. On ne peut dénier l'aspect positif de cette évolution, les écarts par rapport au français central donnant naissance à un français africain qui correspond mieux aux habitudes de vie et de pensée du pays et peut enrichir la francophonie.

Il sera donc nécessaire d'établir un clivage entre écarts et fautes et de contrôler cette évolution sous peine qu'elle dégénère en pidginisation.

Pour contribuer à un tel contrôle les fautes sont en premier lieu localisées dans le système de la langue.

Le calcul des pourcentages de fautes à l'intérieur de chaque catégorie et sous-catégorie a permis d'établir la liste des types de fautes prédominantes qui seront l'objet d'exercices particuliers dans l'établissement d'un programme pédagogique de correction. Nous donnons ici ceux dont la fréquence dépasse les 5%.

(N° dans la grille)	(Nature de la faute)	(Pourcentage dans le corpus)
(121)	(fautes d'accent)	(17,21)
(271)	(concordances verbales)	(11,55)
(271)	(emploi des nominaux)	(8,02)
(262)	(emploi des déterminants)	(7,32)
(252)	(omission de termes)	(7,20)
(253)	(termes en trop)	(5,99)
(14)	(fautes lexicales de sens)	(5,37)
()	()	()

On constate que la plupart d'entre elles sont syntaxiques et portent donc atteinte à la structure de la langue. Dans l'ensemble du corpus, les fautes syntaxiques totalisent 62,13%.

Les fautes absolues (création de termes non attestés en français central) sont un peu plus nombreuses que les fautes relatives (emploi de termes ou structures existants mais mal choisis par rapport au contexte), à raison de 56,55% contre 43,45%. Cependant les premières fournissent davantage d'écarts intéressants susceptibles de s'intégrer à une norme africaine. Il faut donc s'inquiéter plutôt des fautes relatives qui, par les équivoques qu'elles suscitent, entraînent souvent des malentendus et compromettent gravement l'intercompréhension.

Une stratégie correctrice devra donc s'occuper en priorité des fautes syntaxiques et des fautes relatives.

Le rôle des interférences en tant que causes d'écarts et de fautes est manifeste. Leur fréquence, que l'on n'a point cherché à chiffrer, varie cependant selon les champs linguistiques.

Dans le lexique, très nombreux sont les "*transferts*" de l'ewondo au français, c'est-à-dire le décalque d'un mot ou d'une expression de la langue 1 dans la langue 2. Ils provoquent le plus souvent des fautes relatives, principalement lorsqu'il existe en français plusieurs termes de sens proche mais non équivalents, tandis que l'ewondo n'emploie en face qu'un seul terme. L'une des lexies françaises se trouve alors généralisée au détriment des autres, à moins que plusieurs d'entre elles ne soient employées à contre-temps. Ainsi le verbe "wó'g" répond à la fois aux verbes "*comprendre, entendre et sentir*" qui se trouvent

donc souvent confondus.

Ex. : *J'entends la bonne odeur de la sauce.*

Ailleurs un mot peut être utilisé dans un entourage inhabituel par rapport à l'usage du français central.

Ex. : a ákà alúg
/ elle / est allée / mariage /

donne l'expression "*elle est allée en mariage*", qui est généralement préférée à "*elle s'est mariée*".

Il s'agit là d'interférences ponctuelles dont on ne peut dégager de règles. En revanche sur le plan phonétique, les différences dans les systèmes phonologiques en contact entraînent certaines constantes que l'on rencontre d'ailleurs dans beaucoup d'autres pays africains. Ainsi /ə/ tend à être prononcé et écrit [e] (ex : *arévoir* pour *aurevoir*). Ce phénomène paraît délicat à expliquer en région ewondo, car cette langue est l'une des rares langues africaines à posséder un phonème /ə/. On peut donc poser l'hypothèse soit d'une réalisation excessivement tendue de tous les /ə/ afin d'empêcher leur amuïsement tout à fait contraire aux principes articulatoires de l'ewondo, soit d'un effet de contagion dans un milieu où les locuteurs d'autres langues africaines ignorent souvent le /ə/ (on parlera dans ce cas de l'intervention d'un substrat moyen). On note également la confusion /ü, i/ (ex : *munite* pour *minute*) et la difficulté d'articulation des voyelles nasales (ex. : *qu'à même* pour *quand même*).

Quant aux créations lexicales proprement dites telles que : *pitier, absenter, cadeauer, siester, détrécir, sérieuxité, une discute, intraversable, bienheureusement*, etc, on n'y relève que deux cas d'interférences :

cadeauer, transfert de *fâ*,
absenter, transfert de *fúman*.

Dans la morphologie, l'action des interférences paraît exceptionnelle.

La syntaxe au contraire est un champ extrêmement fertile en interférences. Elles amènent ici une évolution en profondeur du discours dans le sens du style parlé, qui se manifeste particulièrement par les traits suivants.

- Préférence de la juxtaposition à la subordination.
- Choix des temps : le passé composé et l'imparfait sont les plus employés dans un récit au passé. D'autre part, à l'intérieur même du récit commencé au passé, on note une tendance à revenir rapidement au présent.

Ex. : Je pris mes bagages et on se dirigeait de l'autre côté de la route.

Le jour de la rentrée je me levai très tôt, au moment où mon père m'appelle et me demande si je suis prête.

Le plus-que-parfait paraît considéré comme un équivalent du passé III ewondo, sans doute en tant que passé le plus éloigné et, malgré la dissemblance morphologique, il est donc comme lui employé souvent tout au long d'un récit.

- Choix des pronoms : le locuteur tend à transformer tout récit en dialogue et, pour y faire participer le lecteur, abuse du pronom "tu" en particulier là où un locuteur français emploierait "on".
- Goût pour l'insistance : celui-ci se manifeste par exemple dans les nombreuses fautes sur l'expression de l'intensité.

Ex. : Ce tissu est très moins cher.

Les répétitions et les phénomènes sont considérés comme naturels puisqu'en ewondo, loin d'être un défaut, ils sont une qualité, parfois même une nécessité. En effet les structures allitératives d'une langue à classes amènent des répétitions de son qui sont la marque même de la chaîne syntaxique.

Ex. : bod bātē bāsə bālā bā́ sɔ́
/ hommes / ces / tous / trois / ils / sont venus /
"Ces trois hommes sont tous venus".

Un verbe est souvent développé par une expansion nominale qui est son dérivé, deux mots se trouvent ainsi répétés.

Ex. : a abagá mbagə
/il/ charge/ charge/
"Il porte une charge".

L'intensité s'exprime, entre autres possibilités, par la répétition du même mot ou encore l'accumulation d'auxiliaires de sens voisins ; il y a dans ce dernier cas répétition d'idée.

Ex. : m' azu sɔ́ kə á ndá
/ je / viens / venir / aller / à / maison /

qu'on peut traduire approximativement par :

"Je me décide enfin à aller à la maison".

- Confusions entre le style direct et le style indirect : alors que le français utilise un grand nombre de marques pour différencier les deux types de discours, l'ewondo n'en connaît qu'une seule, la transposition des pronoms. En particulier le verbe "dire" est toujours suivi de "nə́", dans certains cas équivalent du "que" français, et les temps ne varient pas d'un style à l'autre.

Ex. : l'énoncé de style direct :

a ngádzo nə́ m' awóg mintýe
/il/disait/ que /je/ sens / douleur/

et celui de style indirect :

a ngádzo nə́ a awóg mintýe
/il/disait/ que / il/ sent / douleur/

sont confondus dans une phrase du type :

"Il disait que j'ai mal" pour
"Il disait qu'il avait mal".

A ces tendances générales qui donnent au discours une allure très particulière, s'ajoutent bien sûr un grand nombre d'interférences ponctuelles que nous ne pouvons énumérer dans le cadre de cet article.

Aux interférences linguistiques se joignent, nous l'avons dit, d'autres causes de fautes. Les facteurs socio-culturels enrachent des expressions telles que : "aller au mariage" ou encore l'emploi de l'article défini devant les noms de parenté (la maman, l'oncle, etc), révélateur d'une conception originale de la famille.

Parmi les traits évolutifs du français qui interviennent, la disparition progressive du passé simple, qui n'est plus pour les Français qu'un temps écrit et littéraire, s'accentue dans un milieu d'oralité et explique les nombreuses fautes de conjugaison concernant ce temps. La tendance habituelle à l'affaiblissement des termes intensifs accroît les risques de fautes dans ce domaine.

Enfin les difficultés inhérentes au français s'aggravent lorsqu'elles concernent des éléments de la langue qui correspondent à un

système entièrement différent en ewondo. C'est la cause la plus fréquente des fautes morphologiques, dans lesquelles, nous l'avons vu, les interférences ont peu de part, ainsi que d'un bon nombre de fautes syntaxiques :

- dans le système de conjugaison par suffixe,

Ex. : *Ses amis étiez en classe ;*

l'ewondo utilise essentiellement des préfixes verbaux et ne connaît pas de variations en personne ;

- dans le système des genres,

Ex. : *Le mère travaille encore ;*

l'ewondo possède huit genres fondés sur des critères grammaticaux, n'ayant aucun rapport avec l'opposition masculin/féminin ; ils sont marqués par des préfixes nominaux qui peuvent aisément se confondre avec l'article français :

- dans l'emploi des articles,

Ex. : *Elle va acheter les macabos ;*

l'ewondo n'en possède pas et ignore la distinction défini/indéfini ;

- dans le choix des nominaux,

Ex. : *Il la parle avec douceur ;*

en ewondo ils varient selon la classe du nom auquel ils réfèrent et le temps du verbe ;

- dans le choix des prépositions,

Ex. : *Elle est assise sur son parasol ;*

l'ewondo n'en possède qu'un petit nombre à valeur grammaticale plus que sémantique.

Le devoir ci-dessous, qui date de 1979, est représentatif du niveau moyen des élèves de 6^e actuelle et de leur "style". A l'exception de trois fautes lexicales, toutes les autres portent sur la structure de la phrase, qui est en outre fortement malmenée par un très mauvais usage de la ponctuation. Dans l'analyse du corpus, elles ont toutes trouvé une explication par l'influence de l'ewondo.

Texte : *L'enfant dit, comment je vais faire, il pousse le chien ne part pas, il a peur, l'enfant dit, si je savais je ne devais pas lancer la balle. Au moins si je connaissais nagé j'allais me jeter dans l'eau pour le poursuivre, maintenant elle est déjà partie dans le courant d'eau, la maman va me discuter à la maison. Même comme ça je rentre avec mon chien si elle me demande je vais lui dire que quand je jouais et le ballon est tomber et puis j'ai dit à Doudou d'aller prendre et comme le courant était tellement rapide il n'est pas parti.*

2.4. Sélection des particularités.

Comme il l'a été dit plus haut, un certain nombre d'écarts, échappant à la notion de faute, peuvent devenir variantes régionales.

Le Cameroun doit apporter sa contribution à l'Inventaire lexical du Français d'Afrique (I.F.A.) entrepris par l'AUFELF. Au recensement systématique des particularités, déjà commencé au département de Français de l'Université de Yaoundé par Jean TABI-MANGA et Gervais MENDO-ZE⁽⁶⁾, il faut ajouter un travail de normalisation consistant à sélectionner les "camerounismes" de bon aloi. Le corpus étudié en offre un certain nombre qui peuvent servir d'exemples.

Les néologismes absolus sont souvent des emprunts à une langue camerounaise ou plus généralement africaine.

Exemple :

- des noms de plantes alimentaires : *folon, macabo, ndole, sâ...*
- des noms de mets : *kpwem, zom, ndomba, nkuí...*
- des noms de jeu : *abbia, songo...*
- des noms d'instrument de musique : *mvet...*

D'autres sont des dérivés abusifs à partir de radicaux français.

Exemples :

- *siester, cadeauter, absenter...*

Les néologismes relatifs présentent avec le français central plusieurs types de différences :

- différence sémantique, par glissement de sens ;

Exemples :

concession, au sens approximatif de terrain où réside une famille *doter* (une fille), au sens de verser de l'argent ou des biens à la future belle-famille ;

manteau, au sens d'imperméable, etc.

- différence de connotation ;

Exemples :

le *coeur* considéré comme siège de l'intelligence ;

la *canne*, comme symbole de l'autorité, etc.

- différence de fréquence d'emploi ;

Exemples :

balafon, boubou, calebasse, kola, machette, marigot, etc.

Tous ces mots dénotent des façons de vivre ou de penser originales et sont indispensables si l'on veut que les locuteurs camerounais puissent exprimer en français la totalité de leur expérience vécue. Le même principe peut justifier l'adoption d'un nombre moins important de structures syntaxiques lorsqu'elles révèlent une forme de pensée sans porter atteinte au système de la langue. C'est le cas de l'article devant les noms de parenté, de l'adjectif possessif dans l'expression "*c'est ma première fois de...*" (exprimant l'importance affective de l'apprentissage ou de l'initiation), des tournures parlées telles l'emploi de "*tu*" pour "*on*", etc.

3. PROPOSITIONS POUR UNE PEDAGOGIE CORRECTIVE

Après une telle sélection, il subsiste un très grand nombre de fautes dont la densité et la gravité invitent à la recherche d'une solution à brève échéance. Une méthode correctrice est donc proposée pour les premières années du cycle secondaire. Elle s'inspire largement des cours "*Sixième vivante*" et "*Cinquième vivante*" du BELC, tout en les adaptant au contexte camerounais et aux conditions linguistiques dégagées par l'étude de fautes préalable.

Le cours de français est conçu comme un cours global dans lequel tous les exercices sont liés et ont pour objectif l'expression d'abord orale, puis écrite. Mais l'accent a été mis sur la grammaire, en tant que discipline de l'expression, son horaire étant renforcé et toute la progression du cours se fondant sur elle. Les principes de cette progression sont les suivants :

- aller du simple au complexe,

- envisager toutes les zones de difficultés et corriger les fautes révélées par l'analyse du corpus,

- établir, au moins au début, une progression "*en spirale*" qui consiste à revenir à plusieurs reprises et de façon de plus en plus espacée sur les fautes dont la fréquence est remarquable.

Le principal outil de correction - mais non le seul - est l'exercice structural. Si discutable que soit l'emploi excessif des exercices structuraux en situation d'apprentissage, ils paraissent à ce niveau indispensables, puisqu'il s'agit de corriger, de substituer de bons mécanismes aux mauvais que des années de pratique ont ancrés dans les consciences.

Les exercices proposés comme modèles répondent aux fautes provoquées par des interférences. Leur originalité consiste en ce que, chaque fois que possible, ils mettent implicitement en parallèle l'énoncé français correct et l'énoncé ewondo cause de la faute. Ainsi l'ewondo exprime la comparaison par l'idée de dépassement contenue dans des verbes auxiliaires. L'exercice suivant présente par exemple un énoncé proche de l'ewondo qui sert de stimulus, auquel l'élève doit répondre en le transformant selon les habitudes du français :

- Stimulus : *En sagesse, la tortue dépasse le porc-épic.*

Réponse : La tortue est plus sage que le porc-épic. De plus, pour pallier au reproche de rigidité que l'on fait couramment aux exercices structuraux, un grand nombre d'entre eux, intitulés exercices-devinettes, appellent des réponses souples dans lesquelles seul l'usage d'un mot ou d'une expression sont obligatoires.

Exemple :

- Stimulus 1 : *Tu as été à la pêche ?*

Réponse 1 : *Oui, j'ai pris beaucoup de poissons.*

Stimulus 2 : *Tu vois ce voleur qui s'enfuit ?*

Réponse 2 : *Courons vite pour l'arrêter.*

Les élèves composent librement leurs réponses, celles-ci n'étant données qu'à titre indicatif, mais ils doivent obligatoirement distinguer l'emploi de "*arrêter*" et de "*prendre*" qui leur sont donnés dans l'énoncé de l'exercice.

4. PROPOSITIONS POUR UNE PEDAGOGIE PREVENTIVE

Cette pédagogie correctrice n'attaque certes pas le problème à la base et elle devrait pouvoir disparaître si les conditions d'un équilibre linguistique étaient établies dès le début de l'apprentissage des langues. Seule peut y pourvoir une réforme en profondeur qui comprendrait deux volets complémentaires :

- nouvelle conception de l'enseignement du français dans le primaire,
- intégration des langues nationales à l'école.

4.1. Enseignement du français dans le primaire.

les principes proposés pour l'enseignement du français dans le primaire ne sont nouveaux que par rapport aux réalités effectives camerounaises.

L'enracinement du français dans le contexte par *l'étude du milieu* est déjà prôné en théorie par l'IPAR, Institut de Pédagogie Appliquée à Vocation Rurale, établissement pilote créé en 1967 et qui a pour objectif la ruralisation de l'enseignement. Le principe de l'apprentissage du français en tant que langue étrangère se retrouve dans deux méthodes camerounaises, l'une conçue à l'IPAR et intitulée "*Langage*", l'autre élaborée par Patrick RENAUD à la Section de Linguistique Appliquée de l'Université de Yaoundé, intitulée "*Pour bien parler français*" et inspirée des méthodes du CLAD. Il manque à ces cours d'être rigoureusement basés sur les conditions propres à un milieu bilingue, et surtout de s'appliquer à un nombre suffisant d'élèves : toutes deux sont en effet restées depuis une dizaine d'années au stade expérimental.

4.2. Enseignement des langues nationales.

Malgré la complexité de la situation linguistique du Cameroun, l'intégration des langues nationales à l'école est une nécessité. La langue maternelle possède en effet des qualités irremplaçables sur le plan social, psychologique et culturel. Sur le plan linguistique, elle est la base indispensable du développement intellectuel de l'individu et donc d'une scolarité réussie aboutissant à l'épanouissement social. Vis à vis du français, l'étude préliminaire de la langue maternelle donne la possibilité d'une comparaison, donc d'une discrimination propre à éviter ou réduire les confusions mentales et les

interférences.

Les différents essais d'enseignement des langues nationales au Cameroun ont toujours été le fait d'initiatives privées, venant en particulier des établissements confessionnels. La plupart sont à l'heure actuelle abandonnées. Seul le Collège Libermann de Douala qui, depuis une quinzaine d'années, s'est fait le champion de cet enseignement, a pu maintenir des cours de duala et de bassa, ayant délaissé plusieurs autres langues parmi lesquelles l'ewondo.

Un nouveau projet se trace un chemin difficile au Département de Linguistique de l'Université de Yaoundé, sous l'égide de Maurice TADADJEU. Intitulé "*propositions pour l'enseignement des langues camerounaises*" (PROPELCA) il formule et prévoit de tester toutes les solutions possibles dans le contexte pour l'enseignement des langues, en retenant des langues 1 ou langues maternelles, une langue 2, le français, des langues 3 ou langues nationales majoritaires et une langue 4 l'anglais. Afin d'adoucir l'amertume du choix à opérer dans la multiplicité des langues camerounaises - problème auquel est sans doute dû le retard du Cameroun en matière de politique linguistique par rapport à la plupart des pays africains - ce projet traite celles-ci à deux niveaux : au niveau 1 où toutes seraient étudiées localement, et au niveau 3 où certaines d'entre elles, plus prestigieuses, seraient sélectionnées et régionalisées. Les difficultés de tous ordres soulevés par une telle conception n'échappent pas aux chercheurs qui n'ont pu les résoudre qu'après de nombreux essais et erreurs et par une expérimentation devant couvrir une dizaine d'années.

L'analyse du français écrit par des élèves de 6e de Yaoundé qui a été effectuée dans le cadre d'une thèse se situe au sein d'un ensemble de réformes et de projets qu'elle rappelle et soutient, en cherchant à leur donner des orientations précises et des outils de travail scientifiques. L'étude contrastive du français et de l'ewondo est la trame sur laquelle doivent être tissés les programmes de pédagogie correctrice et, à plus longue échéance, ceux de pédagogie préventive.

Bien que fondée sur une seule langue camerounaise, elle peut fournir des données pour un programme d'enseignement du français adaptable aux diverses régions d'Afrique relevant du même type linguistique que l'ewondo, c'est-à-dire dans l'ensemble de la zone nigéro-congolaise.

Françoise TSOUNGUI

N O T E S :

- (1) Se reporter à F. TSOUNGUI : Le français écrit en classe de 6e à Yaoundé : Recherches des interférences de l'ewondo dans le français et propositions pédagogiques. Thèse de 3e Cycle. Université de Paris III.
- (2) Après la première guerre mondiale, le Cameroun, ex-colonie allemande, a été scindé en deux parties remises par la Société des Nations, l'une à la tutelle de l'Angleterre, l'autre à celle de la France.
- (3) L'étude se situant en milieu francophone, la langue 2 est toujours le français, l'anglais étant langue 3. Mais il est entendu qu'en milieu anglophone, les mêmes problèmes se poseront avec l'anglais comme langue 2.
- (4) Cf. HOUIS M. : Anthropologie linguistique de l'Afrique Noire p.172.
- (5) Cf. HOUIS M., op. cit supra, p.172.
- (6) TABI-MANGA J. et MENDOZE G. ; 1979 : Inventaire des particularités lexicales du français au Cameroun. Université de Yaoundé.

PREMIER INVENTAIRE DES INNOVATIONS LEXICALES
DU FRANCAIS PARLE AU TCHAD (1)

Compte-rendu de lecture.

Le lecteur sera peut-être surpris de s'apercevoir que le numéro 1 du *Bulletin de l'Observatoire du Français Contemporain en Afrique Noire* a publié des comptes-rendus de lexiques régionaux,⁽²⁾ parfois postérieurs à l'ouvrage de J.P. CAPRILE, sans faire allusion à celui-ci. En fait, cela tient à ce que, achevé en mars 1978, le fascicule 1 (A-E) du "*Premier inventaire des innovations lexicales du français parlé au Tchad*" n'a pas été diffusé en raison des événements politiques qui ont dévasté ce pays. L'exemplaire que nous allons présenter ici nous est parvenu il y a quelques mois seulement. Et cela constitue une chance appréciable car fort peu de personnes en ont eu connaissance, les quelques ouvrages existants ayant disparu dans la quasi-destruction de l'Université de N'Djamena. Il faut espérer que l'A.U.P.E.L.F.⁽³⁾ ou l'A.C.C.T.⁽⁴⁾ ou tout autre organisme international pourra apporter son concours à la réimpression de ce premier fascicule et à la publication du suivant, pour le plus grand intérêt des linguistes, des africanistes et des lexicologues.

Ce "*Premier Inventaire*", comme les lexiques régionaux déjà publiés⁽⁵⁾, s'inscrit dans le projet : *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique Noire* (I.F.A.), entrepris dès 1974, sous l'auspice de l'A.U.P.E.L.F. et, plus récemment avec l'aide de l'A.C.C.T. En fait sa date d'achèvement le situe plus exactement dans les perspectives nouvelles ouvertes par la Table Ronde des Centres de Linguistique Appliquée de Kinshasa (1976) et peut-être, plus encore, dans la démarche méthodologique antérieure définie à Lomé (1975). Car, il faut bien le signaler, chacune des Tables Rondes qui se sont succédé a défini différemment les objectifs. De ce point de vue, il est regrettable que l'auteur de l'*Inventaire Tchadien* n'ait pas, à l'instar des autres auteurs, fait précéder son lexique d'une introduction explicative, précisant la méthode d'enquête, les objectifs poursuivis, leurs limites, les techniques utilisées, les critères de sélection de données, les problèmes rencontrés etc... Certes des informations peuvent être trouvées sous

la plume de D. RACELLE-LATIN, coordonnatrice du projet I.F.A., (et on peut supposer qu'elles lui ont été communiquées par l'auteur) dans l'introduction du volume 1, lettres A-B, paru en mars 1980⁽⁶⁾. Mais quelques pages de présentation du travail effectué auraient certainement justifié certains des contradictions entre (pour citer un exemple) le titre de l'ouvrage et son contenu. Nous les évoquerons plus loin. Quoiqu'il en soit, il est certain que l'entreprise I.F.A., entamée en 1974, a connu au fil des années, certains changements d'orientation. Ces derniers, certes, n'ont eu que peu ou pas d'incidences sur l'élaboration des fiches de l'ouvrage collectif ayant débuté pour tous les rédacteurs au même moment et suivant les mêmes directives, grâce particulièrement à l'efficacité de la coordination centrale, tâche ingrate mais remarquablement conduite par D. RACELLE-LATIN.

Au contraire de l'ouvrage collectif, les lexiques régionaux qui se sont succédé dans le temps, reflètent partiellement l'esprit de la Table Ronde qui a précédé leur publication : celle d'Abidjan (1974) pour les inventaires de la Côte d'Ivoire, et du Togo-Bénin, celle de Lomé pour celui du Niger, celle de Kinshasa pour le Zaïre, celle de Klingenthal (1977) pour les lexiques sénégalais, par exemple. Mais ces orientations divergentes dont on trouvera l'historique dans le premier volume paru de l'I.F.A. ne constituent pas, nous semble-t-il, l'élément fondamental qui différencie chacun des lexiques publiés à ce jour. En toute objectivité et nonobstant le fait que nous sommes l'auteur de l'un d'entre eux et le collaborateur d'un autre, il se pourrait que chacun des rédacteurs ait exécuté sa tâche - en principe identique à celle des autres - en fonction, d'une part, certes, des réalités du pays où il se trouvait (et on sait combien la situation du français peut être différente d'une nation africaine à l'autre), mais aussi et surtout, en fonction de ses préoccupations de chercheur et de sa formation linguistique particulière. C'est ainsi qu'à travers la collecte des lexies, la confection des notices lexicographiques, des soucis différenciés se font jour... Certains retracent l'histoire du mot, d'autres insistent sur les conditions sociolinguistiques de son emploi, d'autres encore sur l'acceptabilité ou la non-acceptabilité du terme pour une pédagogie du français en Afrique. Certains lexiques sont très sélectifs et se refusent à accueillir les vocables soit peu usités localement, soit déjà mentionnés dans le Trésor de la Langue Française ou le Grand Robert (alors qu'à l'origine

du projet, c'est le Petit Robert, dans son édition antérieure à 1974, c'est-à-dire au début des travaux, qui avait été retenu comme dictionnaire de références⁽⁷⁾. Certains s'en tiennent à peu près strictement à la langue parlée, comme le titre de l'ouvrage tchadien, par exemple, pourrait le laisser entendre. D'autres fouillent plus particulièrement la langue écrite et traquent tout néologisme sémantique ou lexématique, même d'un emploi spécialisé et rare... Certains accompagnent leur définition d'un commentaire encyclopédique, dans le souci de faire percevoir au lecteur l'aspect complet de la réalité africaine envisagée. En lui-même, chacun de ces objectifs peut paraître louable s'il est exposé et justifié par l'introduction, ce qui permet au lecteur de mieux adhérer aux préoccupations de l'auteur.

En ce qui concerne le lexique tchadien et en l'absence de toute précision, ce qui nous paraît le caractériser, bien qu'il soit limité pour l'instant au premier fascicule (mais 410 notices lexicographiques peuvent être des éléments suffisants d'observation), c'est qu'avant tout l'auteur est un africaniste, un spécialiste des langues tchadiennes. C'est, semble-t-il, ce qui a également frappé D. RACELLE-LATIN lorsqu'elle écrit :

"C'est d'abord pour répondre au besoin de description d'une langue africaine que J.P. CAPRIE a engagé les travaux de collecte..." (I.F.A. p.32).

Certes le travail est celui d'un lexicographe : chacune des entrées présente la nature grammaticale de la lexie, donne, lorsqu'il s'agit d'emprunts, sa transcription en A.P.I.⁽⁸⁾, élément important qui en facilite l'éventuelle prononciation et peut parfois fournir une explication à un glissement sémantique. Ainsi /bãdikãŋ/ permet de comprendre que "bande de cons" soit perçu comme la juxtaposition de "bandit" et de "con" et de ce fait puisse s'appliquer à une seule personne.

L'origine locale de l'emprunt est indiquée avec précision : le terme de la langue-source est souvent cité, accompagné de sa traduction en français. La présence d'un point d'interrogation signifie qu'il s'agit d'une hypothèse et non d'une certitude :

Ex. La présentation de BAHR, de l'arabe /b a h r/ "mer" par l'arabe dialectal / b a h r/ "cours d'eau" (certitude) s'oppose à celle de : BALBOUT, de l'arabe dialectal (?)... (hypothèse).

Des indications précisent la fréquence d'emploi : (rare/courant..), le niveau de langue (technique/spécialisé/dialectal...), les connotations (plaisant/péjoratif/mélioratif...), l'extension géographique est soigneusement mentionnée : ainsi TCH indique que la lexie est répandue partout, (Sarh +), (Moïssala +), qu'elle n'a été attestée que dans ces régions au cours de la collecte. La définition est presque toujours claire et succincte, généralement suivie d'un contexte éclairant. Lorsque le contexte manque, c'est que la définition est suffisamment explicite. Sont indiqués également les dérivés ou les composés éventuels, ainsi que les synonymes locaux ou, le cas échéant, les antonymes. Lorsque la lexie est sortie de l'usage courant contemporain, mention en est faite avec beaucoup de rigueur. Toute variation dans la prononciation et la graphie est mentionnée et un effort est fait pour tenter de suggérer la norme implicite locale. Peut-être cependant, pourrait-on reprocher à l'auteur la place faite à des lexies dont le particularisme africain n'est pas évident. Nous relevons ainsi p.70 :

DIRECT adv, cour, loc, TCH : tout droit, en face.

"Il faut tourner là" ?⁺ - "Non, c'est direct"

dont nous ne sommes pas du tout persuadée qu'il ne pourrait pas apparaître dans le français familier de l'hexagone.

Pourtant ce qui nous paraît ici remarquable, c'est la connaissance du terrain, le souci constant de ne pas dépasser l'observation des faits, le scrupule scientifique omniprésent. Nous l'avons dit, l'auteur est un africaniste et il ne nous déplaît pas que cela se sente dans un lexique régional. Ici, ce qui transparaît sous la sècheresse volontaire de la notice lexicographique, c'est la culture, la civilisation locale. C'est pourquoi certains articles assez longs (cf. ETHNIE p.81, DOT p.73, CONCESSION p.49, CORDE p.51, COUTUME p.56...) ne nous paraissent pas inutilement encyclopédiques. On pourrait cependant relever quelques notices déplacées, tant par le fait qu'elles ne peuvent être justifiées par un particularisme (le terme y revêt son acception exacte du français central,) que par le fait qu'elles apportent des informations socio-économiques ne concernant guère les lexicographes. Tel est le cas de COTON (p.52) dont le commentaire consiste en un historique de cette culture au Tchad. Pour éclairer notre pensée, nous en citons quelques extraits:

La commercialisation fut organisée dès 1925. Une compagnie concessionnaire, la cotontchad qui a succédé en Avril 1971 à la Cotonfran, achète..

[..] La production de coton-fibre, limitée à 34 tonnes en 1928 a atteint..

Il faut cependant reconnaître que de telles notices sont rares et que - de notre point de vue d'africaniste - les informations données sont, la plupart du temps, appropriées et utiles pour la compréhension de la situation du français au Tchad. Ainsi, p.66 à l'entrée DEPASSER, J.F CAPRILE écrit :

"En fait dépasser est très souvent employé là où on utiliserait une construction avec l'adverbe trop en français central, par exemple on dirait "Cette chemise est trop chère". Il peut s'agir d'un calque d'une construction fréquente dans certaines langues tchadiennes, par exemple *gāt̄ kũb̄ t̄ō̄y t̄ḡm* en mbay de Moïssala, qui signifie mot à mot "prix vêtement dépasse force ma "c'est-à-dire " "vêtement est trop cher".

Sans doute suffisait-il de noter qu'il s'agit vraisemblablement d'un calque de certaines langues tchadiennes. Mais tout linguiste travaillant sur les langues africaines se sent concerné par la citation mbay. Une telle construction se retrouve également dans les parlers kwa de Côte d'Ivoire et du Togo, (probablement ailleurs encore) et elle y entraîne les mêmes particularismes dans le français local. Il convient donc de ne pas trop critiquer la présence de telles informations.

Par contre, ce qui nous gêne quelque peu, c'est, ainsi que nous le disions plus haut, une certaine contradiction entre le titre donné à l'ouvrage et son contenu. Le titre annonce que les particularismes recensés, sont des innovations du français parlé⁽⁹⁾. Or, nous trouvons dans l'Inventaire des lexies relevant d'un vocabulaire spécialisé comme AULACODE (p.9) dont J.P. CAPRILE nous dit qu'il est fréquemment remplacé par AGOUTI, BILLONNAGE (p.18), BORASSUS (p.20), CALOTROPIS (p.33), CERCOPITHEQUE (p.38), COLOQUINTE (p.47), ECOBUAGE (p.76), ELEUSINE (p.77) ... etc. D'une part, il ne s'agit pas là d'innovations tchadiennes mais de termes utilisés en français central spécialisé. D'autre part, bien que ne connaissant pas le Tchad, nous serions tentée de croire, en fonction de notre expérience d'autres pays africains où le français semble connaître une plus large diffusion, que de tels termes, dont seule la fréquence d'emploi peut constituer la différence par rapport au français central, ne font pas partie de la langue parlée. (Les contextes cités sont d'ailleurs tous empruntés à l'écrit).

Mais il s'agit là d'un détail sans beaucoup d'importance, surtout si l'on considère la richesse de la collecte, la présentation rigoureuse des entrées, le sérieux de la documentation, la clarté des définitions dans leur ensemble et, qualité à nos yeux tout aussi importante, même si on ne s'attend guère à la trouver citée par la plume d'un linguiste appréciant l'entreprise lexicographique d'un collègue, la profonde connaissance de l'Afrique, l'attachement et le respect pour les valeurs qui lui sont propres. C'est donc avec impatience que nous attendons la suite de cet Inventaire qui mériterait une publication plus accessible au grand public.

Suzanne LAFAGE.

N O T E S :

- (1) J.P. CAPRILE - mars 1978 - "Premier Inventaire des innovations lexicales du français parlé au Tchad" fasc. I, lettres A-E, annales de l'Université du Tchad, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, N'Djaména, numéro spécial, 83 p.
- (2) S. LAFAGE - 1980 - "Le Dictionnaire des particularités du français au Niger : compte-rendu de lecture". I.L.A./ I.L.F. Bulletin de l'Observatoire du français contemporain en Afrique Noire - n°1 pp.41-47.
A.J.M. QUEFFELEC - 1980 - "Deux lexiques des particularités du français au Sénégal : compte-rendu de lecture". I.L.A.:I.L.F. Bulletin de l'Observatoire du français contemporain en Afrique Noire. n°1 pp.48-54.
- (3) A.U.P.E.L.F. : Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française.
- (4) A.C.C.T. : Agence de Coopération Culturelle et Technique.
- (5) L. DUPONCHEL - 1975 - Dictionnaire du français de Côte d'Ivoire. Université d'Abidjan, Institut de Linguistique Appliquée - 295 p.

- S. LAFAGE - 1975 - Dictionnaire des particularités du français au Togo et au Dahomey. Université d'Abidjan, Institut de Linguistique Appliquée. 222 p.
- C.L.A.D. (J. BLONDE, P. DUMONT, D. GONTIER) 1975 : Première approche lexicale du français au Sénégal. Le Français au Sénégal : Enquêtes et recherches n°2. Dakar. 157 p.
- A.J.M. QUEFFELEC - 1978 - Dictionnaire des particularités du français du Niger. Dakar, Centre de Linguistique Appliquée n°72. 395 p.
- C.L.A.D. (J. BLONDE, P. DUMONT, D. GONTIER), 1979 : Particularités lexicales du français au Sénégal. Dakar, Centre de Linguistique Appliquée. 270 p.
- N'DIAYE-CORREARD (G.), SCHMIDT (S.) - 1979 - Le français au Sénégal : Enquête lexicale. Publications du Département de Linguistique Générale et de Linguistique Africaine. Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Dakar. Doc. Linguistiques. A.H. n°24, 386 p. I. P. n°25, 237 p.
- FAIK (S.) - 1979 - Particularités lexicales du français au Zaïre. Choix de matériaux pour un inventaire. Fasc. 1. Lettres A.B., Université de Niamey, Ecole de Pédagogie, 76 p.
- (6) Equipe du projet I.F.A. (A.E.L.I.A.) - mars 1980. Inventaire des particularités du français en Afrique Noire. (A-B) . A.U.P.E.L.F. / A.C.C.T. 130 p. dont 64 d'introduction.
Pour le Tchad voir pp.32-34.
 - (7) Nous voulons dire par là que toute lexie figurant dans ce dictionnaire et ne subissant pas en Afrique de modifications dans sa signification, son usage, sa nature, sa forme, sa connotation était systématiquement écartée du corpus.
 - (8) A.P.I. : Alphabet phonétique international.
 - (9) Souligné par nous.



2

ASPECTS

PSYCHOLINGUISTIQUES

L'existence dans la langue de certaines unités linguistiques dénommées traditionnellement par les termes de *conjonction de coordination* ou de *subordination*, de *particules*, d'*adverbes* etc... n'a pas toujours été l'objet d'une curiosité particulière en vue d'expliquer leur comportement dans le discours scientifique. Certes, le traitement de certaines de ces unités que l'on nommera *foncteurs* a été l'objet d'une attention toute particulière de la part des logiciens. Leurs études correspondaient à un but bien précis : celui d'édifier un méta-langage rigoureux, dépouillé de toutes les "*impuretés*" (sic !) de la langue maternelle, (selon le souhait de Gottlob FREGE). Beaucoup plus tard, on a voulu utiliser le modèle ainsi élaboré pour expliquer le fonctionnement de certains énoncés dans les langues naturelles, entreprise qui s'avéra bien vite caduque.

Dans cet article, nous voudrions surtout montrer comment des recherches sur certaines structures linguistiques du français pourraient être utilisées pour améliorer le décodage entre ce dernier et la langue première. Le français étant le véhicule d'enseignement dans de nombreux pays d'Afrique, il n'est pas négligeable de procéder à une étude approfondie des structures linguistiques associées à ces divers connecteurs. Cette étude, indépendamment des prolongements théoriques, aurait un intérêt certain au niveau du discours scientifique. S'informer sur les *modes* de raisonnement composant les diverses étapes d'un processus ou d'une théorie scientifique quelconque nécessite la maîtrise des structures linguistique simulant ces *modes* de raisonnement.

Nous allons tenter par un exemple simple de montrer les écueils que l'apprenant doit pouvoir éviter lors d'un tel apprentissage.

Supposons que l'on ait dans une boîte, trois boules blanches, trois bleues et trois noires et que l'on demande "Combien de boules dois-je tirer pour être sûr d'avoir toujours au moins une noire?". Le *toujours au moins* simule une suite d'événements précis. Néanmoins, s'il s'agit de l'apprentissage des démarches inhérentes à la combinatoire, l'apprenant devra identifier cette situation en se référant à d'autres tirages.

- Si j'en prends moins de sept, je ne suis pas certain d'avoir au moins une noire.

- Si j'en prends plus de sept, je suis certain d'avoir au moins une noire.

Nous pensons que cet exemple illustre assez clairement les diverses étapes nécessaires pour que la simulation par l'unité linguistique au moins de la situation extra-linguistique ci-dessus soit convenable.

D'autres éléments de réflexion puisés cette fois aussi bien dans des manuels d'enseignement que dans ceux de professionnels destinés à un public restreint, vont nous permettre de préciser le contour de nos critiques.

Les logiciens (imités en cela par de nombreux auteurs de manuels) ont coutume d'associer à l'unité linguistique un, des champs sémantiques ou formels divers. Nous pensons utile d'illustrer ces faits à travers quelques exemples.

Dans un ouvrage de 5ème, on peut lire :

- Tout nombre entier est un nombre décimal,
- Un polygone qui a trois côtés est un triangle,
- Les secteurs angulaires droits sont des secteurs angulaires saillants,
- Les points A, B, C, D, E sont les sommets de la ligne polygonale A B C D E."

Les auteurs passent à l'analyse des propositions :

"La première et la seconde expriment des appartenances. Les mots tout, un sont synonymes de n'importe quel. On peut les traduire par des relations telles que

$$n \in D ; p \in T "$$

suit alors la remarque :

"La seconde proposition est une définition déguisée (sic) car tout élément de l'ensemble T des triangles est effectivement un polygone à trois côtés, alors que la première proposition n'est pas une définition car il existe des éléments de D qui ne sont pas des entiers.

La troisième proposition exprime une inclusion (qui, dans ce cas précis, est stricte), on peut la traduire par une relation telle que $D \subset S$."

Pour KLEENE (Logique mathématique 1967) un placé devant x (placé devant un individu, une chose) indique que cet x est choisi arbitrairement, d'une manière quelconque, dans le domaine D. Mais ce choix est effectué pour l'énoncé considéré comme un tout, i - e, en traitant x (une chose, un individu...) comme une variable libre prise au sens de la généralité... Or, cela revient à mettre un pour tout ou pour chaque excepté qu'ce qui concerne un le quanteur qui lui correspond sera situé en tête d'un énoncé composé plutôt qu'à l'endroit où ce un figure en fait... L'article indéfini un a tantôt la force de tout et tantôt celle de quelque. (2)

Cette façon de raisonner ne se rencontre pas seulement dans des chapitres de logique des prédicats. On peut s'émerveiller devant l'élégance déployée par certains auteurs de manuels destinés à des enfants de dix - onze ans.

En voici un exemple :

"Dans chacune des phrases, indiquer si le mot un est employé comme article indéfini ou comme adjectif numéral."

- Ce chien est un caniche.
- Un jour j'aurai un bateau.
- Deux droites sécantes ont un point commun.
- Un secteur angulaire a deux côtés et un sommet.
- Un "entier naturel" désigne un élément quelconque ou un élément non déterminé de l'ensemble N."

Nous voulons attirer l'attention du lecteur sur le fait qu'il ne s'agit pas de condamner tel ou tel auteur de manuels, dans la mesure où un grand nombre d'entre eux présentent à peu près de la même manière ce type d'analyse linguistique.

Très souvent ils s'appuient sur des présupposés qui leur permettent de dire que un signifie tout ou peut être compris comme un numéral etc...

Fort heureusement, les élèves de 5ème auxquels s'adressent ces rudiments d'analyse ne les brandissent pas chaque fois qu'ils décodent un énoncé où les unités précédentes figurent.

En Afrique, le multilinguisme pose suffisamment de problèmes et ce type de considérations ne ferait qu'aggraver la situation au niveau de l'encodage et du décodage du discours scientifique. Les ouvrages d'enseignement devraient être non seulement dépouillés de ce type d'analyse

mais en outre on devrait tenter d'utiliser des énoncés n'impliquant pas des distorsions liées à ces unités linguistiques.

Un dernier exemple enfin :

"Les articles un, une, des s'emploient en mathématique pour désigner des objets (ensembles, éléments, relations, points, etc...) qui sont indéfinis. Dire : "soit un objet "signifie que l'on effectue un choix. /.../

Le sens des mots en mathématique n'est pas toujours exactement celui qu'ils ont en français littéraire. En voici deux exemples:

Considérons la phrase :

" Soit deux objets pris dans un certain ordre ; l'un a est le premier, l'autre b est le second. On écrit (a,b) et on dit : le couple (a,b).

a) En français littéraire, le mot deux signifie: "exactement deux"

b) Dans la phrase ci-dessus, le mot deux signifie "au plus deux" ; il peut signifier aussi "un ou deux". Si l'on considère des couples tels que (a,a).

Considérons la phrase :

"Il existe une bijection de l'ensemble A B' sur l'ensemble A B" "

a) En français littéraire, le mot une signifie "exactement une".

b) Dans la phrase ci-dessus, le mot une signifie "au moins une" puisqu'il est possible de construire d'autres bijections."

On a vu au moyen de ces différentes tentatives de caractère métalinguistique qu'on ne sait plus très bien quand un est ceci ou cela et deux "un ou deux"... Cet étiquetage morpho-syntaxique révèle l'incroyable naïveté aussi bien des logiciens traitant les unités linguistiques comme des variables libres ou liées, que des auteurs de manuels s'évertuant à distinguer les un et deux du français littéraire et ceux du français "non-littéraire" (?). Que se passe-t-il dans les langues où cette dichotomie défini/indéfini ne s'exprime pas au moyen d'une ou de plusieurs unités du type ci-dessus. Il y a, en fait, très peu de langues où ce type de dichotomie défini/indéfini s'exprime au moyen de numéraux tels que un. Sur le plan morphologique - par s'exprime, nous entendons est "étiquetée". La dichotomie défini/indéfini est un legs de la bonne vieille logique aristotélicienne. L'indo-européen ne livre pas ses charmes si

facilement. Pour comprendre ce qu'a voulu dire KLEENE par "un a parfois le sens de tout, chaque et parfois le sens de quelque", il faut d'abord tenter d'analyser les structures des énoncés où figurent ces unités linguistiques (notamment dans le groupe roman). Réserveons la dénomination "actuel" à l'ensemble des énoncés relatant des faits ou décrivant le déroulement d'évènements de type achevé ou en voie d'achèvement:

-Le gaz s'est dilaté dans le ballon.

-Une fumée acre s'échappe du conduit.

Les étiquetages du type temps du mode indicatif dans les langues romanes et les catégories aspectuelles accompli/inaccompli dans certaines langues africaines, sont associées aux énoncés (aux productions) de la classe du type actuel.

La dénomination potentiel correspondra à une classe (disons agrégat si ce terme fait grimacer) d'énoncés susceptibles de véhiculer des informations caractérisant, soit des lois universelles :

- Le fer se dilate quand on le chauffe (I)

- Un sage domine ses impulsions (II)

soit des processus décrivant un ensemble de régularités associé à la réalisation d'un évènement ou d'un fait dont l'énonciation est assumée par le locuteur :

- Les étoiles brillent la nuit (III)

- La pénétration du calcium à l'intérieur de certaines régions des neurones joue un rôle important dans l'activité de la cellule nerveuse (IV).

Les énoncés I), (II), (III), (IV) peuvent être nommés énoncés génériques dans la mesure où les conditions de réalisation des évènements ou des faits qu'ils décrivent sont indépendants des paramètres temporels (3). On peut aussi adopter le point de vue de la validité de ces énoncés par le biais des valeurs de vérité. Nous préférons éviter cette façon de caractériser la notion de généricité en lui substituant celle de la caractérisation inductive.

Lorsque l'évènement décrit par l'énoncé (1) se réalise de façon effective, on peut l'énoncer ainsi :

- On a chauffé le fer, il s'est dilaté (1a)

Les deux réalisations successives et effectives de cet évènement se situent au niveau du plan actuel, les désinences des procès (verbes) caractérisent un évènement qui s'est réalisé.

Par actuel, nous n'entendons rien d'autre. On observe un fait, un processus qui s'est déjà réalisé ou qui est en train de l'être. Ce sont les énoncés qui décrivent ces processus qui sont censés relever du plan actuel. L'énoncé⁽¹⁾ exprime par contre la stabilité des régularités de l'évènement (1.a) et ce, au niveau potentiel. Les formalistes appellent ce processus *passage du particulier au général*. Il serait dangereux de conclure que le plan actuel correspond au cas *particulier* et le plan potentiel aux cas *généraux*. Si nous analysons les deux énoncés :

- *Un météorite s'est écrasé sur la lune* (1b)

- *Les météorites s'écrasent sur la lune* (1c)

(1b) relève du plan actuel (: il décrit un évènement qui s'est réalisé)

(1c) relève du plan potentiel. Toutefois le principe de caractérisation inductive ne s'applique pas à (1b) - (1c).

Supposons qu'un individu (x) s'intéresse à l'information véhiculée par l'énoncé :

- *Un sage domine ses impulsions* (ii)

il pourra lui associer une valeur de vérité, suivant le degré de crédibilité qu'il accorde à un tel fait. Il peut rejeter ou non ce type d'assertion suivant une procédure inductive (il a vu beaucoup de sages battre leurs femmes). Quoiqu'il en soit, cet énoncé a valeur de loi universelle et peut lui être associé le concept de généralité. Ce concept désigne en fait une structure de type sémantique ; nous ne savons pas par exemple comment caractériser les éléments de cette structure sur le plan morphologique. Lorsqu'un enfant prononce (parfois sans les assumer) des énoncés comme :

- *Les étoiles, elles meurent le matin*

- *Les chinois mangent les chiens*

il utilise le procédé structurel de la *généricité* de la même façon qu'un physicien lorsqu'il affirme des énoncés à valeur de loi universelle. Or, si ce dernier utilise pour cela des procédés inductifs ou des stratégies déductives, l'enfant ne procède pas toujours ainsi lorsqu'il produit les énoncés ci-dessus. Il a à sa disposition (au niveau des câblages neuroniques) une structure qui lui permet de construire de la même façon que le physicien des énoncés à caractère de loi universelle.

Pour sortir du stade d'observation vague et confus que nous avons constaté au niveau de l'opposition défini/indéfini (un mis pour to tous pour un ou pour quelques), il est nécessaire de prendre une certaine distance vis à vis de la morpho-syntaxe. Ce à quoi ni les logiciens (indo-européens) ni les auteurs de manuels de mathématique formelle ne semblent être disposés. D'où les distorsions que l'on observe au niveau de la communication écrite et orale.

Certaines familles de langues peuvent ignorer la répartition de systèmes temporels de l'indo-européen et peuvent traduire les états et développements de faits ou d'évènements à l'aide de désinences, de flexions ou de marques de caractère spatial ; elles ne peuvent par contre ignorer le caractère dual actuel/potentiel qui constitue l'un des fondements de la compréhension du monde physique et, bien sûr, de la communication.

Khaled AIT-HAMOU.

NOTES :

(1) Énoncé en français populaire ivoirien qui signifie à peu près ceci "Ce livre est sans rival". On verra aisément avec ce titre la distance qui sépare le français de la rue de celui des manuels de mathématique dont il est question ici.

(2) Les énoncés "Un enfant a besoin d'affection", "Il y avait un homme" sont respectivement traduits par l'auteur

(x) $\overline{C(x)} \supset A(x)$ et

$\exists x (Mx \& Hx)$

(3) Il s'agit bien sûr d'initier l'enfant à se familiariser un peu plus tard avec les quantificateurs (\forall) et (\exists).

ESSAI DE SONDAGE SUR LA COMPREHENSION
DE TEXTES FRANÇAIS EN MILIEU SCOLAIRE
RURAL DE COTE D'IVOIRE (1)

0. Au cours de l'année scolaire 1979-80, et dans le cadre d'un mémoire pour l'obtention du C₄ Psycho et Sociolinguistique, a été tentée une approche par sondage du degré de compréhension de textes français dans deux établissements scolaires de BONOUA⁽²⁾, petit chef-lieu de Sous-Préfecture du Département d'Abidjan (à 70 km à l'Est de la capitale). Nous essaierons ici d'en résumer les points principaux.

- 1.1. Les sujets observés se répartissent ainsi :
- . 25 filles du Collège d'Enseignement Général Sainte Rita⁽³⁾, (classe de 6ème préparatoire au Centre).
 - . 11 filles du Centre de Formation Professionnelle⁽⁴⁾ (1ère année, c'est-à-dire 5e).
 - . 60 garçons du Centre de Formation Professionnelle⁽⁴⁾ dont 33 "électriciens" (E) et 27 "mécaniciens" (M).
 - + 1^{er} niveau (5e) : 11 E et 14 M,
 - + 2^o niveau (4e) : 13 E et 13 M,
 - + 3^o niveau (3e) : 9 E
- 1.2. Les textes choisis pour les tests, de même longueur, étaient les suivants :
- A - extrait d'un manuel de 6ème (Abdoulaye SADJI : "*La force de la volonté*")
 - B - extrait d'un manuel de 6ème (d'après Th. MANN : "*La mère cane et le chien*")
 - C - extrait d'un manuel de 3e (article de l'hebdomadaire Jeune Afrique : "*L'art du griot*")
 - D - extrait d'un manuel de 3ème (article de l'hebdomadaire La vie : "*Singapour*").

Du point de vue des quelques enseignants consultés pour le choix des textes, tant par l'écriture que par la situation concrète décrite, A et B ne devaient pas poser de difficultés de compréhension majeure, C et D, textes beaucoup plus abstraits et, par leur style et leurs thèmes destinés au grand public, semblaient devoir n'être véritablement accessibles qu'au niveau le plus élevé.

Les quatre extraits ont été présentés à tout l'échantillon de population scolaire décrit ci-dessus. Ils étaient accompagnés chacun d'un questionnaire portant sur le sens général du texte. Après la lecture, il s'agissait d'effectuer un choix entre trois énoncés, pour répondre à chaque question (10 questions au total pour chaque texte) :

ex : test B⁽⁵⁾ : *La mère cane a suivi* a) *la poule*
b) *le chien* X
c) *les petits canards*

test C : *Banzoumana Sissoko pense qu'un vieux*
a) *peut se faire apprécier des jeunes* X
b) *ne peut pas communiquer avec les jeunes*
c) *n'a pas à tenir compte de l'opinion des jeunes*

La durée de chaque test (dispensé séparément à plusieurs jours de distance) était toujours la même.

1.3. Chaque enquêté répondait également à un questionnaire biographique succinct (nom, âge, ethnie, niveau d'étude, dernière classe suivie avant le centre ou le collège, année de cette dernière classe, résidences avant Bonoua, langues parlées (dans l'ordre d'apprentissage, langues principalement utilisées, langue du père, de la mère, du tuteur, de la maison).

1.4. Notons que dans la formation des sujets, le français représente pour l'enseignement général, 8 h./semaine et est orienté vers la grammaire, l'orthographe, la rédaction. L'explication de textes correspond à un cours de 2 h./semaine.

Pour la formation professionnelle, le français représente 4 h/ semaine, est orienté vers l'étude du milieu, l'instruction civique, le résumé de textes. L'explication de textes correspond à un cours d'1 h/ semaine.

2. Données biographiques.

2.1. L'âge des enquêtés va de 14 à 23 ans, avec comme âge moyen :

6ème Enseignement Général	= 15 ans $\frac{1}{2}$
(5ème Technique (filles	= 17 ans
(5ème " (mécaniciens)	= 18 ans
(5ème " (électriciens)	= 17 ans
(4ème " (mécaniciens)	= 18 ans $\frac{1}{2}$
(4ème " (électriciens)	= 18 ans
3ème " "	= 19 ans

2.2. L'appartenance ethnique prépondérante est naturellement celle dont la localisation est Bonoua : Abouré (groupe linguistique Kwa). Nous reclassons les données ethniques par grandes familles linguistiques de Côte d'Ivoire :

Section	:6CEG	:5T(F.)	:5T.M.	:5T.E.	:4.T.M.	:4T.E.	:3.T.E.	: Total
(Abouré	: 76%	: 82%	: 27%	: 64%	: 45%	: 38%	: 33%	: 52,14%
(autres Kwa	: -	: 18%	: 55%	: 36%	: 31%	: 39%	: 45%	: 32,00%
Krou	: 12%	: -	: -	: -	: -	: 8%	: 11%	: 4,42%
Mandé-Nord	: 4%	: -	: 18%	: -	: 8%	: 7%	: 11%	: 6,85%
Mandé-Sud	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: -
Gour	: 8%	: -	: -	: -	: 16%	: 8%	: -	: 4,57%

Par comparaison avec la moyenne nationale, la représentativité locale est :

Ensemble de la Côte d'Ivoire		:	Enquêtés de Bonoua
Kwa	41 %	:	84,14 %
Krou	17 %	:	4,42 %
Mandé-Nord	15 %	:	6,85 %
Mandé-Sud	10 %	:	-
Gour	15 %	:	4,57 %

2.3. Langues parlées :

Nous résumerons ici les données :

Langues les plus parlées (L1 + L2 + L3) (6)

1. Abouré	63 %	Kwa
2. Agni-Baoulé	60 %	Kwa
3. Dioula	40 %	Mandé-Nord
4. Attié	8 %	Kwa
(5. Sénoufo	4 %	Gour
(5. Koulango	4 %	Gour
(5. Bété	4 %	Gour
(8. Gouro	3 %	Mandé-Sud
(8. Guéré	3 %	Krou
(8. Abbey	3 %	Kwa
(11. Dida	2 %	Krou
(11. Abidji	2 %	Kwa
(11. Ebrié	2 %	Kwa
(11. Nzéma	2 %	Kwa
(15. Avikan	1 %	Kwa
(15. Alladian	1 %	Kwa

La majorité des enquêtés a le profil linguistique suivant :

L1 : Abouré L2 : Agni-Baoulé L3 : Dioula

Ensuite viennent des bilingues :

L1 : Agni-Baoulé L2 : Dioula

Puis des monolingues :

L1 : Dioula ou L1 : Abouré

Enfin des bilingues moins nombreux :

L1 : Nzéma/Attié/Abbey/Abidji/Sénoufo/Koulango/Bété/Guééré/Dida..

L2 : Dioula

Les plurilingues : 4 langues africaines sont rares.

2.4. Antécédents scolaires :

Visiblement le niveau des élèves est extrêmement varié :

En effet, à l'entrée au Centre de Formation Professionnelle ou en 6e au C.E.G. (classe préparatoire), on s'attend à ce que le niveau atteint soit celui qu'ont la grande majorité des sujets :

. CM2 : 84 %

Mais ce n'est pas le cas. Certains ont, auparavant, entamé le premier cycle du secondaire :

- . 6e : 7 %
- . 5e : 7 %
- . 4e : 2 % (7)

Des interruptions d'études, parfois importantes, ont souvent lieu entre le moment où l'élève a quitté l'établissement (primaire ou secondaire) précédent et son admission au Centre :

- . 0 an : 66 %
- . 1 an : 25 %
- . 2 ans : 5 %
- . 3 ans : 4 %

2.5. Résidence(s) antérieure(s) :

- . 21 % des élèves n'ont jamais habité ailleurs qu'à Bonoua.
- . 79 % ont changé au moins une fois de lieu de résidence.

Dans ce dernier cas, il est peu fréquent que les élèves connaissent l'abouré (langue principale de Bonoua) car ils proviennent d'un peu partout en Côte d'Ivoire. Ils vivent alors chez un tuteur qui, généralement, est de leur ethnie. Si ce n'est pas le cas, c'est alors en français que, le plus souvent, s'établit la communication entre le tuteur et l'élève.

2.6. Les résultats :

Le tableau ci-dessous fournit la moyenne obtenue par chaque groupe pour chaque texte et la moyenne de chaque groupe pour l'ensemble des textes.

Texte	:6CEG	:5 Fill.	:5.T.M.	:5.T.E.	:4.T.M.	:4.T.E.	:3.T.E.	Moy.Gén.
A	: 7,12	: 6,72	: 8,18	: 7,92	: 8,07	: 9,53	: 8,44	: 7,99
B	: 5,40	: 5,27	: 7,00	: 7,35	: 7,76	: 7,84	: 8,66	: 7,04
C	: 5,88	: 6,63	: 7,54	: 7,64	: 6,92	: 8,07	: 7,88	: 7,22
D	: 5,92	: 5,63	: 6,09	: 6,23	: 7,15	: 7,69	: 7,55	: 6,60
MOY.	: 6,10	: 6,06	: 7,20	: 7,27	: 7,48	: 8,20	: 8,00	: 7,20

Une première constatation s'impose : Ce ne sont pas obligatoirement les niveaux les plus élevés (par ex / 3eT.E.) qui obtiennent les meilleurs résultats (cf. 4e T.E.).

- A niveau égal (5e T. filles, 5e T.M. garçons, 5e T.E. garçons) les résultats féminins semblent plus faibles.

- L'ordre de difficulté des textes ne correspond pas à l'évaluation faite par les auteurs de manuels.

Le mieux compris, c'est A, texte d'auteur africain (6e)
 ensuite C, texte "Jeune Afrique" (3e)
 puis B, texte européen (6e)
 enfin D, texte "La vie" (3e)

Il est vrai que A évoquait l'histoire de Soundiata Keita, bien connue des jeunes Ivoiriens et D, un trait de civilisation ouest-africaine : le griot. Cependant, B évoquait un contexte familial de jeunes ruraux : une mère cane, des canetons et un chien. Seul le texte D décrivant la ville de Singapour (mais le rapprochement avec la capitale ivoirienne toute proche de Bonoua pouvait paraître évident) était susceptible de poser des problèmes d'interprétation, au moins, pour les plus jeunes des enquêtés.

- les notes correspondent à ceci : 1 réponse fautive ne donne pas de point. 1 réponse juste donne un point. Autrement dit, pour chacun des textes, les notes s'échelonnent de 1 à 10, puisqu'aucun élève n'a eu 0.

. Pour A, la plus faible des notes est 1 (5eT.filles). La plus élevée : 9 (20 cas, dispersés entre tous les groupes).

. Pour B, la plus faible des notes est 2 (3 cas en 6e, 2 en 5eT filles). La plus élevée : 9 (22 cas, dispersés entre tous les groupes).

. Pour C, la plus faible des notes est 2 (2 cas en 6e). La plus élevée : 9 (11 cas, dispersés de la 5e T.M. à la 3e T.E.).

. Pour D, la plus faible des notes est 1 (1 cas en 6e, 1 cas en 5eT.filles). La plus élevée : 9 (8 cas dispersés dans tous les groupes, sauf en 3e.T.E.).

3. Etudes des cas.

3.1. Les résultats les plus faibles.

Nous avons tenté de corrélérer les résultats les plus faibles de chaque groupe à un certain nombre de données biographiques afin de tenter une interprétation des faits. Signalons cependant que, faute de crédits, le traitement n'a pu être informatisé et s'est effectué manuellement ce qui ne permet guère d'approfondir et de vérifier les hypothèses. Quelques faits semblent apparaître.

. La plupart des sujets n'ayant pas réussi (14 sur les 20 plus faibles) sont originaires de Bonoua même et appartiennent à l'ethnie locale. Ils vivent dans leur famille et n'utilisent guère le français en dehors du contexte scolaire.

. Un certain nombre d'entre eux (9 sur 20) sont sensiblement plus âgés que la moyenne de leur classe et ont été victimes d'arrêt de la scolarisation pendant un, deux ou trois ans.

. 6 sur 20 sont des filles, vivant dans leur foyer et donc ayant moins de contacts avec la vie extra-familiale et extra-scolaire que leurs camarades de sexe masculin : la répartition sexuelle du travail confié aux filles et fillettes de nombreuses tâches domestiques : ménage, lavage, soins des jeunes enfants, aides diverses à leurs mères.

. Notons enfin que les 20 sujets les plus faibles ont en commun un seul fait : ils parlent 4 langues : leur langue maternelle, 2 autres langues africaines + le français auquel semble surtout dévolu un rôle scolaire.

3.2. Les meilleurs résultats.

Nous avons également retenu 20 sujets ayant obtenu les meilleurs résultats.

. 1 d'entre ces 20 enquêtés est la plus jeune de notre échantillon. Non-autochtone (tagwana-gour), elle ne parle que la langue maternelle, vit chez un tuteur chez lequel elle utilise le français qui lui sert d'ailleurs de véhiculaire pour tous les contacts qui ne sont pas interethniques (6e fille).

. 2 autres sont abouré mais utilisent le français dans le cadre familial.

. 9 autres sont parmi les plus jeunes (par rapport à la moyenne de leur classe) et sont seulement bilingues (L1 + français).

. Les 8 derniers, avant d'entrer en 1ère année du Centre de Formation Professionnelle, avaient entamé des études secondaires :

5e T. Filles : 1 (en 1977 : 5e du secondaire)

5e T.E. : 1 (en 1977 : 4e du ")

5e T.M. : 1 (1978 : 4e), 1 (1978 : 6e), 1 (1978 : 5e)

4e T.E. : 1 (1977 : 6e)

4e T.M. : 1 (1977 : 5e)

3e T.E. : 1 (1976 : 5e). C'est également le plus âgé de

l'échantillon : 23 ans.

. 2 des 20 enquêtés ayant obtenus les meilleurs résultats parlent 5 langues africaines + le français. L'un est Dida (Krou), l'autre Dioula (Mandé-Nord) et tous deux ont à plusieurs reprises changé de lieu de résidence.

4. En résumé, par rapport aux résultats moyens de chaque classe, sur 96 enquêtés :

. 14 ont un niveau plus élevé que celui de leurs camarades de même classe.

. 48 ont le niveau moyen.

. 34 ont un niveau plus faible.

Dans le cadre restreint de cette modeste enquête, les facteurs qui sembleraient jouer comme éléments favorisant la compréhension d'un texte en français pourraient être les suivants :

- en ce qui concerne le texte :

. thème connu

. contexte africain

. écriture par un auteur africain.

- en ce qui concerne le profil des élèves :

. sont désavantagés, ceux qui ayant atteint le niveau CM2, ont subi 3 ans d'interruption de la scolarité (4), 2 ans d'interruption (5°), 1 an d'interruption (25°).

. sont avantagés, ceux qui ont déjà suivi quelques années du secondaire : 6e (6), 6e et 5e (6), 6e, 5e et 4e (2).

- A cela semblent s'ajouter d'autres facteurs favorables comme l'utilisation fréquente du français en dehors de l'école :

- . parce qu'il est usité dans la famille,
- . parce que la langue locale n'est pas connue et que le français sert aux relations dans le cadre de Bonoua,
- . parce que c'est le moyen de communication entre l'élève et son tuteur,
- . parce que l'élève a changé fréquemment de lieu de résidence et que dioula et français assurent, de façon complémentaire souvent, le rôle de véhiculaire.

Tel est le résumé succinct d'une petite enquête qu'il serait certainement intéressant d'étendre à d'autres lieux de Côte d'Ivoire, et à d'autres situations, échantillons scolaires urbains, contextes scolaires et non scolaires, écrits et oraux etc... afin d'avoir une idée juste de la compréhension réelle du français après un nombre déterminé d'années d'apprentissage. Nous avons parfaitement conscience des imperfections et insuffisances de cette modeste approche dont le plus grand intérêt est d'ouvrir une voie vers l'évaluation de la compétence passive en français chez nos élèves, domaine jusqu'à présent, bien peu connu.

Pascal FURSTENBERGER
Suzanne LAFAGE.

NOTES :

- (1) Cet article constitue un bref compte-rendu du mémoire suivant : FURSTENBERGER P.1980 : Petite enquête sur la compréhension du français en milieu scolaire rural (Bonoua, Côte d'Ivoire), Abidjan, I.L.A., mémoire du C.E.S. Socio et Psycholinguistique, sous la direction de S. LAFAGE, 50 pages dactylographiées.
- (2) Bonoua est le petit centre d'une Sous-Préfecture. Ancienne enclave anglaise, ce petit centre est passé sous protectorat français en 1884 et a été une des premières villes évangélisées de Côte d'Ivoire. Bien que les contacts avec les Européens soient relativement anciens, la population est constituée d'un brassage d'ethnies Kwa : Abouré, N'zéma, Eotilé... (groupe Akan-lagunaires), et les "étrangers" non-africains y sont fort peu nombreux et d'implantation très récente.

- (3) Le Collège Ste RITA a été créé en 1979, La classe de 6e étudiée correspond au niveau préparatoire à l'entrée au Centre de Formation Professionnelle, section féminine, dont la première année est la 5e technique (filles), également étudiée.
- (4) Le Centre de Formation Professionnelle a ouvert ses portes en 1975 avec une section "électricité", suivie l'année suivante par la création d'une section "mécanique". La section féminine, elle, a été créée à la rentrée 1979 et au moment de l'enquête, en était à la première année de fonctionnement.
- (5) le signe X indique la réponse correcte.
- (6) Nous rassemblons ici les données ainsi; chaque langue citée, qu'elle soit en première position : langue maternelle, en seconde ou troisième position : langues véhiculaires, est prise en compte. Ceci explique que le pourcentage global soit supérieur à 100%. Ceci explique également que l'on puisse trouver dans la liste le gouro, alors que nous n'avons aucun sujet de langue maternelle mandé-sud. Précisons enfin que les enquêtés d'origine mandé-nord se signalent tous comme "dioula", quel que soit leur lieu d'origine. Le rôle véhiculaire de ce parler est mis en évidence si l'on remarque que le "dioula" n'a que 6,8% de l'échantillon comme locuteurs-natifs et rassemble 40% des occurrences de citations dans la liste des langues parlées. Cette question serait d'ailleurs à éclaircir car la dénomination "dioula" désigne des variétés différenciées pouvant grosso-modo correspondre à plusieurs variétés de langues maternelles, à une Koïné mandé-nord urbaine dont la réalité est mal connue et à une variété très "fonctionnalisée", le tagboussikan qui sert aux échanges entre populations du nord et populations du sud de la Côte d'Ivoire.

(7) la raison en est vraisemblablement la suivante : la déperdition scolaire, à la fin de l'enseignement primaire et dans le premier cycle du secondaire, est très importante, d'une part, parce que le concours d'entrée en 6e est très sélectif, faute d'un nombre de places suffisant dans les établissements secondaires, d'autre part, parce que la réglementation actuelle ne permet pas aux élèves les plus faibles du premier cycle du secondaire, d'accéder à la classe supérieure ou de redoubler (dans les cas les plus désastreux). Il est, en outre, en principe, interdit de redoubler plus d'une classe du même cycle.

3

LINGUISTIQUE APPLIQUEE

THEORIES LINGUISTIQUES ET ENSEIGNEMENT
DE LA LANGUE FRANCAISE : VERS LA RECHERCHE
D'UNE STRATEGIE DIDACTIQUE DU FRANCAIS AU
CAMEROUN (1).

J'ai maintenant la responsabilité de vous entretenir du thème suivant : théories linguistiques et enseignement de la langue française. Les critiques diront que c'est là un thème bien partiel, dans sa conception comme dans sa formulation. Et ils n'auront pas tort. L'enseignement de la langue française n'est véritablement qu'un aspect, somme toute important, d'une vaste recherche fondamentale sur la détermination d'une meilleure stratégie didactique du français.

L'interrogation sur la recherche didactique dynamique du français dans notre pays fait apparaître deux domaines distincts mais heureusement complémentaires : la langue française et la littérature française. Ces deux registres exigent des stratégies séparées, différentes, s'articulant sur des méthodes d'approche spécifiques. De sorte qu'il n'est pas stratégiquement heureux d'utiliser - de façon non-critique - en littérature des méthodes éprouvées dans le domaine de la langue française. Toutefois, vous m'accorderez qu'elles peuvent avoir des incidences théoriques dans l'enseignement de la littérature française. Voilà donc, à mon avis, une justification de mon propos. Je m'en tiendrai, par conséquent, pour la suite de mon exposé, à ce qui est ma spécialité : la langue française.

Quel est donc le problème didactique soulevé au niveau de l'enseignement de la langue française dans notre pays ? En dehors de quelques fautes phonétiques et/ou phonologiques que des cours intensifs d'orthoépie pourraient utilement corriger, le problème modal, stratégique, reste celui de l'enseignement de la grammaire française d'inspiration linguistique. Le Cameroun a opté pour l'enseignement de la grammaire moderne. Cependant, dans le cadre de cette option, j'observe une diversité de sensibilités ou de théories grammaticales. J'aurai, au cours de cet exposé, à situer le malaise du pédagogue camerounais et à répondre à ses préoccupations à la fois théoriques et applicatives. On ne peut esquiver la question suivante : quelle(s) théorie(s) doit-on appliquer dans l'enseignement de la grammaire française au Cameroun ?

Les développements et constructions de modèles de structure linguistique ont fait naître des sentiments variés chez les pédagogues camerounais. Au nombre de ces sentiments, je compte l'espoir et l'inquiétude. Espoir, parce que la linguistique théorique grâce à la rigueur de sa démarche, semblable à celle des sciences de l'observation, grâce à la simplicité de ses techniques, a permis d'espérer un renouvellement sérieux des méthodes d'enseignement de la grammaire française, de sorte que, pour l'heure, les problèmes d'application des théories grammaticales à l'enseignement du français sont inévitablement au centre des préoccupations des linguistes, des grammairiens et, naturellement, des pédagogues.

Inquiétude cependant, parce que, très tôt a surgi un ensemble de questions techniquement embarrassantes, relatives à la conversion d'une grammaire scientifique en une grammaire pédagogique. Par ailleurs, le nombre impressionnant des théories linguistiques développées jusqu'à présent, a fini par décourager les enseignants de langue française. Ces derniers, à cause de leur formation linguistique insuffisante, ne sont pas toujours à même de comprendre les subtilités théoriques de ces modèles et d'en proposer des évaluations pédagogiques critiques. J'observe, à la suite d'E. ROULET qu'il s'est développé depuis ces trente dernières années au moins une dizaine de modèles de structure grammaticale. Aux Etats-Unis, l'on compte l'analyse en constituants immédiats de WELLS, l'analyse distributionnelle de HARRIS, la Tagmémique de PIKE, la grammaire stratificationnelle de LAMB, la grammaire générative et transformationnelle de CHOMSKY, la grammaire des cas de FILLMORE. En Europe, l'on note la grammaire du contenu de WEISGERBER, la grammaire de dépendance de TESNIERE, la grammaire de rang de HALLIDAY et, moins connu, le modèle psychomécanique de GUILLAUME...

L'on assiste ainsi à des descriptions variées et différentes du français dont la métalangue embarrasse les pédagogues camerounais. Dès lors, on comprend l'ampleur du désarroi de leur question : *"Quelle grammaire enseigner ?"*.

La recherche patiente et longue d'une meilleure stratégie didactique du français doublée des ambiguïtés théoriques du manuel en cours "Grammaire et expressions" ont fini par les décourager et les désintéresser de la question. Aussi s'emploient-ils, avec la seule force de leur expérience, à l'élaboration de recettes grammaticales personnelles, empiriques et naturellement non généralisables. Pourtant, je ne pense pas que les attermolements observés jusqu'à présent et les violentes controverses

sur l'applicabilité des théories linguistiques à l'enseignement de la langue française au Cameroun devraient être le prétexte d'un retour à l'enseignement traditionnel. G. HELBIG est rassurant sur ce point :

"Il ne s'agit pas seulement aujourd'hui de moderniser l'enseignement des langues étrangères au moyen des laboratoires et des méthodes audio-visuelles, mais aussi d'obtenir par des connaissances précises de la linguistique moderne, des connaissances plus approfondies sur le système et le fonctionnement de la langue ; c'est le seul moyen d'assurer le succès de l'enseignement des langues à plus longue échéance." (2)

Il ne fait pas de doute que les descriptions linguistiques apportent une contribution qualitative au renouvellement de l'enseignement des langues. Bien que CHOMSKY ait démontré avec pertinence dans Linguistique cartésienne que la grammaire traditionnelle présente en certains points une description indiscutablement plus juste des faits grammaticaux que certains développements structuraux, je reste néanmoins sceptique quant à l'utilisation actuelle des manuels classiques au Cameroun. Des raisons techniques militent en faveur de cette position. Entre autres, j'observe que les manuels classiques en raison de leur cadre référentiel gréco-latin ne sont plus adaptés à la description du français moderne. Leur fondement logico-sémantique les rend mentalistes. Leur normatisme abusif les empêche de rendre compte des aspects variés de la langue française. Seul compte le code écrit défini à partir de la langue des écrivains au détriment de la langue parlée. Ces manuels, en raison de leur finalité "répressive" accordent une place exagérée aux fautes à éviter, de sorte qu'ils dévoilent insuffisamment l'unité systématique de la langue.

La théorie structurale a comblé en partie ces lacunes. La grammaire structurale propose une description plus unifiée et plus cohérente de la langue française. Elle rend compte synchroniquement de la langue en usage dans la société. Cette orientation lui fait éviter précautionneusement des dispersions inutiles sur le plan diachronique. Le but visé par cette nouvelle grammaire se double d'une exigence de renouvellement de méthodes et de procédures heuristiques. Pour accroître sa rentabilité théorique, elle fournit, à l'encontre du modèle classique, des définitions précises et vérifiables, parce que fondées sur des critères formels et distributionnels. Ce formalisme "déroutant" (pour nos professeurs de grammaire française) présente un avantage épistémologique certain. Il évite à la grammaire structurale française d'être subjective. Aussi présente-t-elle des unités linguistiques en fonctionnement, c'est-à-dire

dans des constructions. La segmentation du corpus, dans le but de dégager formellement des classes paradigmatiques et syntagmatiques, a permis la découverte des techniques d'investigation plus heureuses : commutation, permutation, effacement. Ce positivisme qu'emporte avec lui le structuralisme a contribué à fonder pour la grammaire structurale une méthode inductive. Ce qui représente un grand mérite par rapport à la démarche classique.

Cependant, malgré cette contribution qualitative du courant structuraliste à une meilleure connaissance du système de la langue française, je ne saurais taire quelques lacunes de cette grammaire qui s'imposent par la seule force de l'évidence. Tout d'abord, les grammairiens structuralistes n'ont pas su exploiter l'aspect créateur du langage. Et quand ils le pouvaient, ils ne l'ont pas voulu. A cause d'un positivisme étroit. La procédure de segmentation du corpus fait de cette grammaire indiscutablement une véritable taxinomie. C'est-à-dire un inventaire des formes et des constructions dégagées dans un corpus limité. Toute généralisation semble dès lors difficile et aventureuse. Corollairement, sur le plan syntaxique, l'aspect génératif d'une grammaire lui fait défaut, dans la mesure où elle ne parvient pas à dégager un nombre fini de règles suffisamment générales pour rendre possible une infinité de phrases. C'est pourquoi, elle reste fondamentalement une grammaire de performance et non de compétence. Le caractère sommaire et classificatoire de sa syntaxe ne l'oriente que vers une analyse superficielle des phrases. Ce qui est techniquement insuffisant pour rendre compte des faits grammaticaux plus complexes. Surtout lorsqu'il convient de s'assurer de la compréhension des phrases et de l'emploi correct des unités linguistiques. D'où l'embarras des enseignants camerounais devant un manuel de grammaire structurale qui ignore les critères de grammaticalité des phrases et qui, de surcroît, n'autorise pas une distinction systématique des degrés de grammaticalité pour expliquer la nature et les conditions des déviations commises par les élèves. Conséquemment, toute stylistique des écarts me paraît résolument impossible.

Dans la perspective de la recherche d'une meilleure stratégie didactique de la langue française dans notre pays, il serait souhaitable que l'option structurale, par suite de la faiblesse explicative évidente, soit complétée par des données de la grammaire générative et transformationnelle. Cette grammaire, grâce à sa démarche hypothético-déductive par

dépassement de l'induction structuraliste, présente une conception générale du système de la langue française, à mon avis, plus juste, plus complète et plus dynamique. Elle est donc plus indiquée pour fournir de meilleurs fondements linguistiques à une pédagogie du français dans notre pays. Sur le plan de la démarche, elle ne se contente pas seulement d'orienter et d'énumérer des listes de formes et de constructions. Elle fournit, outre des renseignements indispensables aux exercices structuraux, un nombre fini de règles syntaxiques qui permettront à tout locuteur-auditeur idéal francophone d'engendrer, d'interpréter une infinité de phrases et d'en distinguer les réalisations grammaticales et celles qui ne le sont pas. L'orientation générativiste devra conférer à la grammaire française un grand pouvoir de généralisation, de manifestation, de mise en évidence des régularités sous-jacentes, jusque ici ignorées par les grammairiens. Puisqu'elle fera ressortir distinctement les constructions superficielles et les conditions profondes de leur réalisation.

Je reste cependant conscient des problèmes et difficultés que soulève une stratégie de réaménagement de notre manuel de grammaire française que caractérise un flou méthodologique certain. Tout d'abord, je commencerais par rassurer. Une application systématique du modèle génératif dans son entier n'est pas possible dans l'enseignement de la langue française. Car, la théorie, selon E. ROULET, *"évolue si rapidement qu'on a à peine le temps d'en appliquer une version à l'enseignement que celle-ci est déjà périmée et remplacée par une nouvelle."*

Depuis 1965, la théorie a considérablement évolué dans ses perspectives comme dans son contenu. Elle s'est disloquée, et connaît, à l'heure actuelle deux évolutions parallèles, différentes et rivales. Le modèle lexicaliste de CHOMSKY et SAKENEROFF et le modèle transformationniste représenté par Mc. CAWLEY, LAKOFF et ROSS. Ces derniers renoncent à la nature syntaxique des structures profondes du modèle standard et avancent l'hypothèse d'une structure profonde sémantique. Cette hypothèse utilise la logique des prédicats comme métalangage. J'ose penser que, malgré les protestations de N. CHOMSKY, ce ne sont pas deux variantes différentes uniquement dans leur formulation, mais deux conceptions opposées de la structure d'une langue. Quelle peut être l'attitude d'un enseignant camerounais de grammaire française devant cet éclatement théorique ? Quelles versions du modèle génératif doit-il appliquer dans son enseignement ? Que doit-il faire s'il refuse de se référer à la tradition ?

C'est ici que se pose intensément le problème de la recherche d'une stratégie didactique de la langue française. CHOMSKY après avoir critiqué sévèrement le modèle d'apprentissage de SKINNER ("Verbal behavior") n'a pas développé une solution de rechange valable. Le manque de temps ne me permet pas d'esquisser plus clairement les contours de ce qui pourrait être une stratégie didactique de la langue française. Cependant, je me contenterai d'une démarche suggestive. J'observe qu'un modèle d'acquisition du français devrait prendre en considération les données socio-linguistiques du Cameroun. Il conviendrait d'élaborer, selon l'expression d'E. ROULET, des modèles représentatifs des situations pédagogiques ou sociologiques qui détermineront le contenu des cours de langues. Le français est pour nous une langue seconde. Ce truisme devrait infléchir le modèle de compétence vers la prise en charge de la performance. Car il serait absurde pour nous autres Camerounais de songer à développer une capacité abstraite de construire des énoncés linguistiques, si l'on ne s'avise pas de contrôler les applications et les usages du système assimilé. Donc, il nous faudrait à mon avis, une grammaire de compétence, mais élargie. La relativité de la puissance explicative des modèles linguistiques doit nous conduire non à l'application systématique d'un modèle exclusif, mais à un choix des données en meilleure convenance avec les objectifs de l'enseignement du français. Cette sélection des données devrait se faire sur la base des modèles variés. Cette démarche non exclusive nous permettrait non seulement de tirer profit des analyses et descriptions syntaxiques du modèle génératif, mais encore de le compléter par des données d'autres théories grammaticales. Par exemple le modèle de G. GUILLAUME. Surtout en ce qui concerne la description de la systématique verbo-temporelle du français. Sur ce point précisément, le modèle guillaumien est le plus avancé et le plus crédible. Au point qu'il est largement exploité dans les récents ouvrages de grammaire. Je songe notamment à la Grammaire systématique de la langue française de C. BAYLON et P. FABRE comportant une préface éclairante de G. MOIGUET. Un tel apport qualitatif aurait le mérite d'intégrer progressivement la sémantique à la syntaxe. Par ailleurs, la découverte et l'ordination dans l'analyse des phrases des degrés de grammaticalité devrait commander une analyse contrastive. D'où la nécessité de la prise en charge du substrat linguistique camerounais. L'on ne peut plus enseigner convenablement le français en évacuant les langues camerounaises. La prise en charge de ces langues permet de mieux situer les difficultés des élèves, de comprendre les raisons des inter-

férences à tous les niveaux linguistiques et de remédier à ces incorrections par la proposition d'exercices structuraux éclairants. Il faut souligner enfin que les données de la linguistique contrastive sont susceptibles de développer une stylistique des écarts indispensable à l'enseignement du français.

Jean TABI-MANGA

N O T E S :

(1) Communication présentée au Séminaire du C.E.L.A. (Cercle d'Etudes Littéraires et Artistiques). Yaoundé, Ecole Normale Supérieure, Juillet 1980.

(2) G. HELBIG, apud. E. ROULET, 1972 :

Théories grammaticales, description et enseignement des langues.
Paris-Bruxelles : Nathan-Labor. Cf. p.12.

PREPOSITIONS ET RECTION VERBALE :
ANALYSE DE QUELQUES EMPLOIS FAUTIFS
CONSTATES DANS LE FRANCAIS DES
ELEVES BAOULE (1)

0. INTRODUCTION

L'emploi des prépositions constitue l'une des difficultés majeures que rencontrent les élèves Ivoiriens en général et Baoulé en particulier dans leur maniement de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit. Les raisons d'une telle situation sont certainement multiples. Les unes relèvent des mécanismes plus généraux d'acquisition d'une langue seconde, d'autres sont immédiatement consécutives à la divergence d'organisation du système du français et de celui de la (ou des) langue(s) du substrat.

Les nombreuses fautes relatives au mauvais emploi des prépositions que nous avons constatées chez les élèves baoulé attestent au moins trois phénomènes qui, se conjuguant, sont à l'origine de ces difficultés.

I. MORPHEMES RELATEURS DU BAOULE ET PREPOSITIONS DU FRANCAIS

Il n'y a pas en baoulé une catégorie de morphèmes "relateurs" qui seraient spécialisés dans le marquage des relations entre verbe et constituants nominaux. Autrement dit, en baoulé, il n'existe pas d'équivalents des prépositions françaises comme par exemple "à" et "de" qui introduisent ce que l'on appelle traditionnellement le complément d'objet indirect.

Prenons par exemple le lexème verbal français parler. On peut dire :

1) *Il parle à Kofi.*

2) *Il parle de Kofi.*

Ces deux énoncés s'opposent uniquement par le sens des deux prépositions. En baoulé, dans ce contexte, parler se rendrait par une locution verbale kan ñdɛ "dire affaire" et l'énoncé *Il parle à Kofi* par une construction à série verbale (2) dont la traduction littérale serait : *Il dit affaire montrer Kofi* :

ɔ̃ sū kán ñdɛ klé kòfí

il/progressif/dire/affaire/montre/koffi/

Quant à l'énoncé *Il parle de Kofi*, il serait en baoulé :

ɔ̃ sū kán kòfí ñdɛ

il/progressif/parler/Kofi/affaire/

Dans cet énoncé, le complément d'objet direct du verbe kan dire est constitué par le syntagme complétif Kòfí ñdɛ dans lequel Kòfí est le complément du nom ñdɛ. Littéralement, on peut le traduire par *Il parle affaire de Kofi*. C'est cette construction qu'on trouve dans les phrases suivantes, extraites de copies d'élèves baoulé :

- *Chaque jour on parle l'affaire des planteurs* (Chaque jour on parle des planteurs).
- *On parle l'affaire des maladies contagieuses* (On parle des maladies contagieuses).

Ainsi à sémantisme égal, certains verbes baoulé et certains verbes français diffèrent dans leur rection. Par exemple, là où le français dit: *Je vais à Bouaké*, le baoulé dira: *Je vais Bouaké*.

ñ sū k' b'aké

je/progressif/aller/Bouaké

sans aucune marque qui explicite la relation entre le verbe et son expansion, d'où les fautes suivantes :

- *Mon frère m'avait écrit de venir Abidjan.*
- *Je suis revenu Toumodi.*
- *J'étais partie la gare...*

De la même manière peuvent s'expliquer des constructions comme :

- *Il nous renseigne beaucoup de choses.*
- *J'assiste les boxes* (j'assiste à des combats de boxe).
- *Si l'on a besoin quelque chose.*
- *Ma grande soeur qui a accouché (3) un bébé...*

2. L'EMPLOI DE SUR, DANS, DEVANT :

Le baoulé emploie en fonction de relateurs des radicaux nominaux qui, se postposant à un autre nom dont ils marquent la fonction, forment avec lui une construction qui n'est qu'une variante du syntagme complétif et qu'il est convenu d'appeler syntagme relationnel.

Parmi les noms relationnels sú le dessus nún le dedans sont à part tout d'abord à cause de leur fréquence, ensuite à cause du fait qu'ils sont employés essentiellement en fonction relationnelle. Très souvent, le sens de localisation relativement à une surface ou à un volume qu'ont en principe respectivement sú et nún, s'estompe pour laisser la place à la simple valeur de localisation :

klò sú (village dessus) au village
 n̄zuè nún (eau dedans) à la rivière

Beaucoup de fautes consécutives au mauvais emploi des prépositions *sur* et *dans* du français trouvent là leur explication. L'interférence consiste ici à transposer en français la construction du syntagme relationnel baoulé et à traduire nún et sú par les prépositions françaises sémantiquement voisines c'est-à-dire *dans* et *sur* ; on trouve :

- Nous arrivons *sur* la ville d'Abidjan.
- Tu peux connaître n'importe quels endroits *sur* les petits campements.
- Nous allons assister à un match de football *sur* un village.
- Je pense *sur* mes frères.
- On a regardé des films *dans* la télévision.
- Comme tu as bien travaillé *dans* cette année (équivalent baoulé afuŋ ngà nún / année/ cette/dedans/).
- J'ai été admis *dans* mon examen.
- Ceci se faisait *dans* (les)vacances.

Il y a également de nombreuses fautes sur l'expression de la provenance. Le français marque la provenance par le choix de la préposition de qui n'a pas d'équivalent parmi les noms que le baoulé emploie en fonction relationnelle. Le baoulé ne peut exprimer la provenance qu'au moyen du verbe fin *venir de* . Par exemple :

ɔ̄ fɪn buàkê Il vient de Bouaké.

Ainsi	au français	correspond	le baoulé
	venir de	"	fin
	venir	"	ba
	(arriver)		

D'autre part, pour exprimer la provenance auprès d'un autre verbe le baoulé doit utiliser une série verbale. Par exemple, *il vient d'arriver de Bouaké* se dira :

ɔ̄ à fɪn buàkê ɔ̄ à bā
 il/résultat/venir de/Bouaké/ il/résultat/venir

Enfin en baoulé sú et nún sont neutres du point de vue de la distinction : *en direction de* / *en provenance de*
 exemple : descendre } dans
 } de

C'est ce qui explique que l'expansion du verbe fin peut être constituée avec les noms relationnels sú et nún :

ɔ̄ fɪn suá'n nún

/il/venir de/maison/défini/dedans

Il vient de la maison (littéralement : il vient de dedans la maison)

C'est cette construction que les élèves transposent en français; provoqua ainsi des risques de contresens :

- On voit des Blancs et des Blanches (des Européens) qui descendent *dans* cet avion.
- J'aime le poste (de) radio parce qu'il nous annonce les nouvelles qu'il viennent *dans* les pays étrangers.
- Je pourrais entendre les nouvelles venant partout *dans* le monde.

On notera l'emploi de *devant* dans la phrase suivante :

- Ca n'a pas été chic *devant* moi car les enfants ont trop souffert (oral)

Devant traduit le nom baoulé nyrún visage lorsqu'il est employé en valeur relationnelle :

blā mɪn nyrún wā

/viens/moi/devant/ici

viens devant moi

Kpànngó 'n wō suá ì nyrún lɛ̀

/vélo/défini/se trouve/maison/son/devant/là

Le vélo se trouve devant la maison.

Mais ce nom peut également être employé avec une valeur qui n'est pas une valeur spatiale concrète : dans ce cas nyrún signifie *pour moi*, à mon avis

ɔ̄ tɪ kàān mɪn nyrún

Cela/être/petit/moi/devant

C'est petit pour moi.

C'est cette dernière valeur qu'on retrouve dans la phrase que nous avons citée plus haut et qui signifie, dans l'esprit de l'élève qui l'a dite:
 "Moi, je pense que cela s'est mal passé car les enfants ont trop souffert

3. LA COMPLEXITE DU SYSTEME FRANCAIS

L'une des raisons des difficultés d'emploi des prépositions françaises tient aussi à la complexité même du système français. Le choix des prépositions est à la fois une question de choix sémantique (et il n'y a pas toujours d'équivalent en Baoulé) mais aussi une question d'usage, lorsque le verbe impose arbitrairement une réaction à son complément (cf. *se rappeler quelque chose/ se souvenir de quelque chose*).

Devant cette anarchie apparente, l'élève, dérouté, a tendance à employer n'importe comment la préposition. Tout se passe alors comme si les élèves, ayant pris conscience de l'importance de la préposition dans certaines constructions françaises, en abusaient pour éviter les fautes. Ainsi s'expliqueraient les phrases comme les suivantes :

- *Notre car a quitté de Toumodi (oral).*
- *Je vais quitter dans mon village et aller dans un autre village.*
- *Ils vont à quelque part.*
- *J'ai quitté à Bouaké à Toumodi.*
- *Mon père aura besoin de m'envoyer à quelque part.*
- *Si quelqu'un de notre concession (4) a besoin d'aller à quelque part.*
- *Il m'avait fait visiter à l'Hôtel Ivoire.*

Nous n'avons bien évidemment pas fait le tour de toutes les prépositions du français. Ce n'était d'ailleurs pas le but de cet article dont la brièveté serait en contradiction avec une telle prétention. Nous avons surtout voulu montrer que très souvent, lorsqu'on analyse le français d'élèves africains, on peut et on doit dépasser le simple constat des écarts commis par rapport à la norme du français et proposer des explications fondées sur une comparaison des systèmes linguistiques en présence. Cette démarche, qui comporte quelques difficultés, en particulier quand la langue des élèves n'est pas connue, peut néanmoins déboucher sur d'intéressantes conclusions d'ordre pédagogique pour l'enseignement du français, langue seconde. Il se confirme de jour en jour que l'avenir même du français en tant que langue de communication en Afrique Noire est à ce prix.

N'GUESSAN KOUADIO.

NOTES :

- (1) Cette étude reprend en le remaniant un paragraphe que nous avons rédigé en 1977 dans le cadre d'une thèse de doctorat de 3ème Cycle dans laquelle nous avons essayé d'expliquer les écarts commis en français par les élèves baoulé à partir de la comparaison baoulé-français.
- (2) Les séries verbales sont des constructions constituées par un enchaînement de radicaux verbaux, (ayant un sujet commun qui n'est pas répété) qui, sémantiquement, décrivent les phases successives d'un même événement.

ɔ fa li - wɔ li
 /il/prendre/partir-acc./

littéralement *il l'a pris, est parti : il l'a emporté.*
- (3) L'emploi de ce verbe avec complément d'objet direct dans ce contexte, c'est-à-dire lorsqu'on parle de la parturiente, est très répandu en Afrique Noire.
- (4) Ensemble d'habitations avec cour intérieure où vivent les membres d'une famille ou d'un clan.

4

CONGRES

SEMINAIRES

NOTE SUR LA 8ème BIENNALE
DE LA LANGUE FRANÇAISE
(JERSEY, 19,27-1-80)

La 8ème Biennale de la langue Française s'est déroulée du 19 au 27 Janvier 1980 dans les îles anglo-normandes. Les thèmes abordés étaient les suivants :

- Une langue française ou des langues françaises ?
- La traduction française dans le monde.
- Le langage de la chanson française.

Il est certain que les Centres de Linguistique Appliquée d'Afrique Francophone étaient véritablement concernés par le premier de ces thèmes qui se trouve au coeur de leurs problèmes, que des pays comme le Cameroun, le Zaïre, le Congo et la Côte d'Ivoire par exemple ont aussi un grand intérêt pour la chanson en français, et que le développement des études sur les langues africaines, ainsi que la lutte pour leur revalorisation, débouchent sur le problème de la traduction, qu'il s'agisse de traduire en français la tradition orale ou les écrits en langue nationale, ou de l'adaptation de textes français à l'expression sango, baoulé ou wolof... Il nous semble donc tout à fait regrettable que l'Afrique dite francophone n'ait été représentée à cette rencontre que par une délégation du C.L.A.D. du Sénégal. Sans doute s'agit-il d'une abstention imposée par les maigres ressources financières des divers centres de Linguistique Appliquée d'Afrique. Cependant, à cette occasion, le C.L.A.D. a pu organiser une exposition de ses publications, montrant ainsi le dynamisme des recherches sur notre continent. Il eût été souhaitable que la plupart, au moins, de nos instituts puissent faire également connaître leurs travaux.

Notons que trois des communications prononcées ont, malgré tout, porté sur l'Afrique d'expression française : Celle du C.L.A.D. qui a présenté aux participants sa dernière parution : *"Le lexique du français au Sénégal"*, préfacé par le Président SENGHOR, celle de D. RACELLE-LATIN qui en tant que coordonnatrice du projet I.F.A., a exposé l'avancement des travaux de *"L'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique Noire"*, celle enfin de W. BAL qui a évoqué *"L'unité et la diversité de la langue française"*.

Les actes de cette rencontre paraîtront prochainement à *"La Biennale de la Langue Française"* 47, rue de Lille, 75 007 Paris.

REUNION DU COMITE DE REDACTION DE L'I.F.A.
(PARIS, 3 - 5 SEPTEMBRE 1980)

Malgré l'absence fort regrettée de quelques membres du Comité de Rédaction de l'I.F.A. (Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique Noire), l'équipe des rédacteurs s'est penchée sur un certain nombre de problèmes. Elle a d'abord étudié l'édition partielle A.B parue en Avril 1980 et a pris note des réactions du grand public, généralement fort positives et très encourageantes.

Elle a ensuite examiné le calendrier de la poursuite des travaux, dont le bilan chiffré est à peu près celui-ci :

lettres A à K : 5 270 lexies

lettres K à Z : 4 380 lexies

soit un total d'environ 9 650 lexies.

Le comité s'est ensuite consacré à l'allègement et à la toilette des listages de C à F. Il a été décidé que le second volume de l'I.F.A., portant sur 9 pays, intégrera en plus, les données du Cameroun, de façon à pouvoir paraître en avril 1981, à l'occasion de la IVe Table Ronde des Centres de Linguistique Appliquée d'Afrique francophone, prévue à l'Université de Yaoundé.

Le travail s'est poursuivi ensuite par la correction des listages de G à K.

Les listages de K à O seront expédiés régulièrement aux rédacteurs pour étude et critique, de telle façon que la publication du 3e volume (G - O), (après les inévitables corrections et toilettages prévus pour la rencontre de Yaoundé), puisse intervenir en septembre 1981. Il a paru à tous souhaitable que, dans la mesure du possible, pour ce troisième fascicule, aux lexies des 10 pays (Bénin, Cameroun, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo et Zaïre), s'adjoignent celles de Haute-Volta et du Mali, bien que les lexiques régionaux correspondants soient encore inédits. Leur publication devrait d'ailleurs intervenir vers la fin de l'année 1981.

Le 4e et dernier volume (O - Z) portant sur 12 pays pourrait alors paraître en avril 1982. Car le souhait du Comité de Rédaction est que l'édition définitive commerciale à grande diffusion soit, si possible, préparée pour la 3ème Rencontre Mondiale des départements d'Etudes Françaises qui devrait se tenir, sous l'égide de l'AUFELF, à l'Université du Bénin à Lomé en juillet 1982.

5 RELEVÉS DE PRESSE

INFORMATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Depuis le Bulletin de l'O.F.C.A.N. n°1 (1980), un certain nombre de publications susceptibles d'intéresser tous ceux qui travaillent dans le domaine des relations entre les langues africaines et le français nous sont parvenues ou nous ont été signalées. Elles sont fort nombreuses et c'est la raison pour laquelle, il ne nous sera pas possible de les commenter. Nous nous contenterons donc d'en indiquer les références, la localisation, afin que tout lecteur intéressé puisse, éventuellement, savoir où il peut se les procurer.

Pour des raisons de commodité, nous avons choisi une présentation pays par pays, ceux-ci étant classés par ordre alphabétique. Si certaines nations d'Afrique Noire d'expression française n'y figurent pas, il ne s'agit pas d'une omission volontaire mais tout simplement du fait que, soit nous n'y possédons pas encore de correspondant, soit aucune information ne nous est parvenue.

1 - BELGIQUE

W. BAL, 1979 : *Contribution à l'étude des opinions exprimées par l'élite africaine au sujet des rapports entre les langues nationales et le français* dans Plurilinguisme, normes, situations, stratégies (WALD, MANESSY eds) Paris, L'harmattan, pp. 231-254.

1979 : *Les contacts entre les langues africaines et le français, rapport introductif*. 4ème Table ronde de Centres de Linguistique Appliquée d'Afrique francophone dans Réalités africaines langue française n° spécial, CLAD pp.11-39.

1980 : *Unité et diversité de la langue française* (à paraître dans les actes de la 8ème Biennale de la Langue française. Jersey (19.27 Janvier).

2 - BENIN

Th. NATA, 1979 : *Contacts de langues : lexicologie comparée des constituants nominaux de 3 langues gur du Bénin septentrional*. Dakar, 4ème Table ronde des Centres de Linguistique Appliquée d'Afrique francophone (à paraître dans le Bulletin de l'A.E.L.I.A.)

3 - CAMEROUN

P. RENAUD, 1979 : Inventaire préliminaire des langues et travaux linguistiques en Afrique Centrale. Programme A.L.A.C. Yaoundé, CERDETOLA, 7p.

R. BRETON, 1979 : la confection du carnet topologique pour l'enquête linguistique, Yaoundé, CERDETOLA 34 p.

M. TADADJEU, 1979 : Les données d'observation pour l'enquête d'intercompréhension, Yaoundé, CERDETOLA, 11 p.

M. DIEUX, P. RENAUD, 1979 : *A propos d'une étude statistique du multilinguisme au Cameroun : Quelques problèmes méthodologiques dans Plurilinguisme, normes, situations, stratégies* (WALD, MANESSY eds) Paris, L'harmattan, pp. 61-98.

J. TABI-MANGA, G. MENDOZE, 1979 : Inventaire des particularités lexicales du français au Cameroun. Université de Yaoundé, 77 p.

F. TSONGUI, 1980 : Le français écrit en classe de 6ème à Yaoundé : recherches des interférences de l'éwondo dans le français et propositions pédagogiques. Université de Paris III, thèse de 3e Cycle (inédite).

4 - CENTRAFRIQUE

H. GUILLAUME, J.M. DELOBEAU : *Une mosaïque ethnique et linguistique en milieu rural : enquête de démographie linguistique dans la sous-préfecture de Mongoumba dans Lacito-Afrique 4*.

M. DESCHAMPS-WENEZOU, 1979 : *Le français, le sango et les autres langues centrafricaines. Enquête sociolinguistique au quartier Boy-Robe de Bangui*. Paris III thèse de 3e Cycle (inédite).

M. DIKI-KIDIRI, 1979 : *Métalangue et didactique des langues africaines* 4ème Table ronde des Centres de Linguistique Appliquée d'Afrique francophone (à paraître dans le Bulletin de l'A.E.L.I.A.)

P. WALD, P. POUTIGNAT, 1979 : *Français et sango à Bouar : fonctions marginales du français dans les stratégies interpersonnelles dans Plurilinguisme, normes, situations, stratégies* (WALD, MANESSY etds.) Paris, L'harmattan pp. 201-229.

Signalons la création d'une revue à l'I.L.A. de Bangui. Les deux premiers numéros nous sont parvenus. Nous y relevons :

G. PRIGNITZ, 1979 : *Un Institut de Linguistique Appliquée à Bangui, pourquoi faire ? Options d'études linguistiques sur le domaine centrafricain*. dans Sundayanga ti laso "Linguistique actuelle" n°1, Juin pp.1 à 8.

Dans ce premier numéro, nous trouvons également :

J.D. PENEL : *Idéologies et dictionnaires sango* pp. 32-41.

M. DIKI KIDJRI : *Compte-rendu du séminaire inter.I.R.E.M. de Bangui* pp.67-72.

et d'importants articles sur les langues africaines locales. Dans le second numéro, (1980), figurent des communications, toutes en rapport avec le problème des interférences. Nous citerons, entre autres :

- G. PRIGNITZ : *Avant propos : sur les interférences* pp 1-5.
- J.D. PENEL : *Recherches sur les interférences sango-français dans les devoirs d'élèves* pp.6 - 27.
- M. DIKI-KIDIRI : *Créations lexicales spontanées à partir d'emprunts au français* pp.28-35.
- D. JOUVE : *Remarques sur les fautes dans les propositions relatives, interférences linguistiques et apprentissage défectueux de la langue seconde* pp.36-46.
- G. PRIGNITZ : *Quelques remarques sur le syntagme verbal (note sur le français utilisé par des sangophones)* pp. 47-64.
- M. SENHOUËLE : *Relations fonctionnelles sango-français* pp.65-72.

5 - CONGO

- A. LE PALEC, 1979 : *A propos de quelques problèmes de méthodologie pour l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique Noire.*
- F. LUMWAMU, 1979 : *Quelques aspects de la linguistique congolaise.*
- J. NDAMBA, 1979 : *Problématique de l'enseignement des langues négro-africaines.*

Ces trois communications ont été présentées à la 4ème Table ronde des Centres de Linguistique Appliquée d'Afrique francophone (Dakar 1979) et paraîtront dans le Bulletin de l'A.E.L.I.A. (Association d'études linguistiques interculturelles africaines).

- G. DANINOS, 1980 : *Le français tel qu'on le parle et l'écrit au Congo dans Recherche, Pédagogie et Culture n°45, Janvier/Février, pp. 62-68.*

6 - CÔTE D'IVOIRE

L.I.L.A. d'Abidjan, outre le Bulletin de l'O.F.C.A.N., possède 3 autres périodiques. Nous présenterons ci-dessous la table des matières des derniers numéros parus :

- A. Annales de l'Université d'Abidjan, série H Linguistique - tome X, 1977 : fasc. 1.
- R. DACHELET : *A propos d'une recherche sur la communication gestuelle objectifs et présentation.*
: *A propos du geste : "Viens".*
- J. DERIVE : *Le geste : un système de signes ?*
- S. LAFAGE : *Contribution à une analyse de l'organisation fonctionnelle du lexique français dans un pays d'Afrique francophone.*
- I. LEENHOUTS et I. PERSON : *Esquisse phonologique du loron.*
- J. NAYMARK et R. STRICK : *Préliminaires théoriques à une recherche de psycholinguistique en Côte d'Ivoire.*
- A. TOURE : *La grammaire des phrases bambara à complément prédicatif.*
- B. Annales de l'Université d'Abidjan, série J. Traditions orales - tome 1, 1:
Table ronde sur les origines de Kong (1-4.11.75 Kong) 505 p.
- C. Cahiers Ivoiriens de Recherche linguistique (C.I.R.L.)
n°6 Octobre 1979 :
Communications présentées au 1er Colloque international sur les langues Kru (Abidjan. 5-9.11.1979).
n°7 Avril 1980 :
- M.S. DERIVE : *Rapport sur les parlers mandé-nord de Côte d'Ivoire.*
- G. HERAULT : *ètʃi en Adioukrou, connectif ou pronom ?*

- R. ALANGBA : *A propos de la dénomination des couleurs : étude comparative du baoulé et du français.*
- R. BOLE-RICHARD : *Langues sans consonnes nasales : un problème d'hypothèses.*
- H. CAPO : *Histoire d'un glossonyme : gbe*
 Dans les nombreuses parutions ivoiriennes, nous avons retenu seulement celles qui sont en rapport avec le thème du Bulletin de l'O.F.C.A.N. : dialogue des cultures africaines et françaises, qu'il s'agisse de problèmes culturels, pédagogiques, linguistiques ou sociaux.
 Il va de soi que, résidant à Abidjan, nous étions mieux informée sur la Côte d'Ivoire que sur les autres pays africains d'expression française, nous n'avons donc pu tout retenir. Qu'on veuille bien nous pardonner un choix arbitraire, reposant sur le fait que nous citons des publications que nous avons eu en mains, bien plus que des parutions qualitativement estimées meilleures et plus scientifiques.
- C.THENES, 1978 : *La T.V. scolaire 10 ans après*, dans Actuel Développement n°23, mars/avril pp.16-23.
- M. BEKOMBO, 1979 : *Idéologies et langage, le problème de l'identité nègre*. Annales de l'Université d'Abidjan, ethnosociologie, t.VIII.
- A. S. SEMITI, 1979 : *Education, changement social et retard culturel en Afrique Noire*. Annales de l'Université d'Abidjan, ethnosociologie, t. VIII.
- P.D. KOKORA, 1979 : *Les contacts des langues africaines, cas d'espèce: la Côte d'Ivoire*. Rapport introductif. Dakar, IV Table ronde, dans Réalités africaines et langue française n° spécial, pp.40-60.

- S. LAFAGE, 1979 : *Esquisse d'un cadre de référence pragmatique pour une analyse sociolinguistique en contexte africain*, dans Plurilinguisme ; normes, situations, stratégies (WALD, MANESSY eds) Paris, L'harmattan, pp. 41-60.
- 1980 : *Petite enquête sur la perception du français populaire ivoirien en milieu étudiantin*, dans Bulletin du Centre d'Etudes des Plurilinguismes. Université de Nice, I.D.E.R.I.C., 40 p.
- 1980 : *Le programme A.S.O.L. (Atlas linguistique et études sociolinguistiques des Etats du Conseil de l'Entente) et l'Etude sociolinguistique de l'aire Kru de Côte d'Ivoire (à paraître dans le Bulletin du C.U.R.D.)* 20 p.
- P. COULIBALY, 1979 : *Enquête sur les jeunes acculturés en pays tyembara (nord C.I.)*, dans (WALD, MANESSY eds) : Plurilinguismes, normes, situations, stratégies. Paris, L'harmattan pp. 189-199.
- J. BAGNOU, G. HERAULT, N. KOFFI, M. MARTINET, 1980 : Campus lexique, Université d'Abidjan, C.E.R.A.V., plaquette illustrée, 12 p.
- M. BOURDONNEC, 1980 : Etude de la langue française parlée par les "boys" d'Abidjan à travers le thème de la cuisine. Université d'Abidjan, mémoire dactylographié, 103 p.
- K. BEDE, 1980 : Profil sociolinguistique des étudiants du C.U.E.F. : étude de deux cas (Ghanéens et Libériens). Université d'Abidjan, mémoire ronéoté, 51 p.
- P. FURSTENBERGER, 1980 : Enquête sur la compréhension du français en milieu scolaire rural. Université d'Abidjan, mémoire dactylographié. 33 p.

- A. CHARLICANNE, 1980 : Profil sociolinguistique des élèves du Lycée de Garçons de Bingerville. Université d'Abidjan, mémoire dactylographié. 120 p.
- GN. R. ZOGBO, 1980 : Bhete-nini, Contes bété. Abidjan, C.E.D.A. Collection bilingue, 89 p.
- K. AIT HAMOU, J. TYMIAN, 1980 : *Contribution aux programmes éducatifs en C.I. : le préscolaire en langues maternelles* (à paraître dans le Bulletin du C.U.R.D.)
- H. AUMEUNIER, 1980 : La détermination. I.L.A. Documents pédagogiques pour le secondaire. 120 p.
- E. ARMAND, 1979 : Coréférence et substitution. I.L.A. Documents pédagogiques pour le secondaire, 135 p.
- E. ARMAND, RULHMANN : Concordance des temps. I.L.A. Documents pédagogiques pour le secondaire. 140 p.
- A. CHARLICANNE, C. CONINCKX, H.C. GREGOIRE, R. LANES : 1980 Dictionnaire de l'enseignement primaire. Abidjan, C.E.D.A., 250 p.

7 - FRANCE

- G. MANESSY, 1979 : *Créolisation et français régionaux* dans (WALD - MANESSY eds). Plurilinguisme, normes, situations, stratégies. Paris, L'harmattan, pp.15-24.
- 1979 : *Expansion fonctionnelle et évolution*, dans Congrès intern. des Linguistes (Vienne 1978) actes : Sprache und Geschicktein Afrika.
- 1979 : *Simplification et simplicité*, dans Travaux du cercle linguistique de Nice n°1 pp. 71-81.

Ces trois articles seront très précieux pour tous ceux qui travaillent dans le domaine des variétés africaines de français, des pidgins et des créoles.

- J.P. JARDEL, 1979 : *De quelques usages des concepts de "bilinguisme" et de "diglossie"*, dans (WALD-MANESSY eds) Plurilinguisme, normes, situations, stratégies, Paris, L'harmattan, pp. 25-38.
- A.C.C.T., 1979 : Alphabétisation et développement : situation au Bénin, au Burundi, au Congo, en Côte d'Ivoire, au Gabon, en Haïti, en Haute-Volta, au Maroc, au Niger, au Rwanda et au Sénégal. 235 p.
- Equipe I.F.A. (A.E.L.I.A.), 1980 : Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique Noire, édition provisoire (A.B.) 1er volume. A.U.P.E.L.F./A.C.C.T. 130 p.
- J. L. CALVET, 1980 : *Linguistique et ethnocentrisme*, dans Recherche, Pédagogie et Culture n°46, mars/avril pp. 22-24.
- J. THOMAS, 1980 : *Adaptation de la littérature orale à l'enseignement: pourquoi ? pour qui ? comment ?* dans Recherche, Pédagogie et Culture n°46, mars/avril pp.25-33.
- M. HOUIS, R. BOLE-RICHARD, 1978 : Intégration des langues africaines dans une politique d'enseignement. Paris, UNESCO, A.C.C.T. 80 p.
- 8 - HAUTE-VOLTA
- J. POTH, 1980 : *Pour une politique linguistique centrée sur l'enfant le point de vue du pédagogue*, dans Recherche, Pédagogie et Culture n°46, I - VIII.

A. BOLY, 1980 : Esquisse de quantification des particularités lexicales communes au français du Niger, du Togo et de la Haute-Volta, Université d'Abidjan, mémoire dactylographié, 84 p.

9 - MALI

A.C.C.T., 1979 : Lexique fulfude/français, Bamako, ONAFLA. 158 p.
Lexique soninké/français, Bamako, ONAFLA. 100 p.
Lexique dogon/français, Bamako, ONAFLA. 56 p.

B. DOUMBIA, 1979 : *Eléments de réflexion sur la planification linguistique en Afrique d'expression française*. Dakar.
 IVe Table ronde des Centres de Linguistique Appliquée d'Afrique francophone (à paraître dans le Bulletin de l'A.E.L.I.A.)

10 - NIGER

H.C. TRAN, 1979 : *Contribution à l'étude phonétique des nigérismes*. Dakar, IV Table ronde (à paraître dans le Bulletin de l'A.E.L.I.A.)

R. NICOLAI, 1979 : *Développement et activités du département de linguistique de l'Université de Niamey*. Dakar, IVe Table ronde (à paraître dans le Bulletin de l'A.E.L.I.A.)

S. ISSA, 1979 : *Problématique de l'enseignement des langues africaines à partir de l'analyse de l'expérience d'enseignement en Hausa à l'Ecole Normale de Zinder*. Dakar, VIe Table ronde (à paraître dans le Bulletin de l'A.E.L.I.A.)

S. FAIK, 1979 : *Compte-rendu de lecture du Dictionnaire des particularités du français au Niger* (A. QUEFFELEC) dans, Université de Niamey : *Etudes linguistiques I*, 2 pp. 113-116.

H.C. TRAN, 1980 : *Approche sociolinguistique de l'emprunt français en Mansa*, dans Niamey : *Etudes Linguistiques II*, 1 pp. 13-51.

On trouvera dans la Revue "Etudes Linguistiques", des articles sur les langues africaines, d'une grande rigueur scientifique (cf. pages qui suivent cette bibliographie).

11 - RWANDA

P. Y. GRAYET, 1979 : *La formation pédagogique du professeur de français : analyse d'une démarche*, dans Rencontre revue de l'I.P.N. du Rwanda n°2, pp. 27-44.

12 - SENEGAL

B. SINE, 1979 : Education non formelle et politiques éducatives : le cas du Sénégal et du Ghana. Paris, Presses UNESCO, 1979, 35 p.

M. GUYOT, 1980 : *Télévision, mentalité et économie : l'exemple du Sénégal*, dans Recherche, Pédagogie et Culture n°45, janvier/février 1980 pp.16-18.

G. DUCOS, *L'usage du français et des langues africaines en milieu urbain : le cas de Ziguinchor au Sénégal*, dans Lacito Afrique 4.

J. BLONDE, P. DUMONT, D. GONTIER, 1980 : Lexique du français au Sénégal. Dakar, N.E.A./EDICEF, 160 p.

A. BALDE, 1979 : *Problèmes de choix de la ou des langues à enseigner* Dakar, IVe Table ronde (à paraître dans le Bulletin de l'A.E.L.I.A.).

1980 : *Apports des diverses tendances de la linguistique moderne à l'apprentissage des langues vivantes étrangères*, dans Réalités africaines et langue française n°12, février pp. 7-19.

J. C. GALDIN, 1980 : *Remarques sur le vocabulaire français contemporain*, dans *Réalités africaines et langue française* n°12, pp. 37-44.

C.L.A.D./I.F.A.N. 1979-80 : Lexique wolof/français t.3 et 4.
C.L.A.D. n°42, 43, Collection "Les langues nationales au Sénégal.

D. GONTIER, 1979 : Contribution à une typologie des particularités lexicales du français au Sénégal. C.L.A.D., collection "Le français au Sénégal, enquêtes et recherches" n°4, 180 p.

13 - TCHAD

J. P. CAPRILE (ed.): *Contacts de langues et contacts de cultures*
1) *Démographie linguistique, approche quantitative*
Paris C.N.R.S. Lacito-Afrique 4
2) *Approche globale au niveau national*.
Lacito-Afrique 5.
3) *La création lexicale spontanée en Afrique Centrale par emprunt au français*.
Lacito-Afrique 6

Nous relevons, en ce qui concerne le Tchad, les articles suivants:

J. P. CAPRILE : *L'importance d'une langue peut-elle se mesurer au nombre de ses locuteurs ? Essai d'évaluation démographique linguistique du Tchad*. Lacito-Afrique 4.

F. JOUANNET : *Situation sociolinguistique du Tchad : Approches A. Application de quelques révélateurs*
B. *Les fonctions de l'école occidentale dans le contexte sociolinguistique du Tchad*.
Lacito-Afrique 5

F. JOUANNET et S. GORACCI : *Comportements linguistiques des étudiants tchadiens dans un restaurant universitaire*.
Lacito-Afrique 5.

J. P. CAPRILE : *Le projet "Lexiques thématiques d'Afrique Centrale" et la création lexicale spontanée (présentation)*.
Lacito-Afrique 6.

14 - TOGO

I. TAKASSI, 1979 : *Place du français dans l'enseignement au Togo*.
Dakar, IVE Table ronde (à paraître dans le Bulletin de l'A.E.L.I.A.).

15 - ZAIRE

K. IDUMBO, 1979 : Etude sociolinguistique du langage militaire du Zaïre.
Paris V, thèse de 3e Cycle.

M. KANKOLOGO 1980 : *La politique de la francophonie et la réalité linguistique au Zaïre*, dans Recherche, Pédagogie et Culture n°45, janvier/février pp.69(73).

N'X.NGANOU, 1979 : *La littérature créée, le mimétisme poétique des jeunes élèves zaïrois en langue française*.
Culture française n°1 pp.13-20.

NTITE MUKENDI, 1980: *Education et identité culturelle*. Recherche, Pédagogie et Culture n°46, mars/avril, pp.3-12.

KILANGA MUSINDE, 1980 : *Langue et littérature, moyen d'expression de la pensée africaine : note pour une problématique*.
Recherche, Pédagogie et Culture n°46, pp.24-27.

M. RUBANGO, 1979 : *Les études de lexicologie politique au Zaïre*.
Dakar, IVE Table ronde (à paraître dans le Bulletin de l'A.E.L.I.A.).

K. N'TOLE, 1979 : *La linguistique africaine face à sa nouvelle situation.*
Dakar, IVe Table ronde (à paraître dans le Bulletin
de l'A.E.L.I.A.)

A. TASHDJIAN, 1979 : *Les langues nationales et l'enseignement primaire*
au Zaïre : une réforme et ses difficultés. Dakar,
IVe Table ronde (à paraître dans le Bulletin de
l'A.E.L.I.A.)

Suzanne LAFAGE.